



HAL
open science

Orléans, rue Saint-Pierre-du-Martroi

Benjamin Lefèvre, Omblin Grosbois, Matthieu Lœuillet

► **To cite this version:**

Benjamin Lefèvre, Omblin Grosbois, Matthieu Lœuillet. Orléans, rue Saint-Pierre-du-Martroi. Ville d'Orléans; SRA Centre-Val de Loire. 2022. hal-04119806

HAL Id: hal-04119806

<https://hal.science/hal-04119806v1>

Submitted on 8 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Orléans, rue Saint-Pierre-du-Martroi

Site 45.234.350

Programme 9 - Le phénomène urbain



Benjamin LEFÈVRE (dir.)
Ombline GROUSBOIS
Matthieu LCEUILLET

Code INSEE : 45234

N° OA : 0613136

Autorisation de sondage n° 22/0546

Novembre 2022

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

<i>Fiche signalétique</i>	6
<i>Demande d'autorisation de sondage</i>	9
<i>Autorisation de sondage</i>	12
<i>État du site</i>	13

RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

<i>État des connaissances</i>	15
Situation de l'opération et description du terrain	15
Contexte géologique et géographique	15
Contexte historique et archéologique	16
<i>Stratégies et méthodes</i>	24
Contexte administratif et problématique scientifique	24
Méthodologie d'intervention	24
<i>Description archéologique</i>	26
Présentation de l'ouverture	26
Présentation des résultats	26
<i>Conclusion</i>	48
<i>Bibliographie</i>	49

ANNEXES

<i>Diagramme stratigraphique</i>	54
<i>Étude anthropologique (Matthieu Lœuillet)</i>	55
Les sépultures F 107, F 108 et F 114	55
L'ossuaire F 102	55
<i>Datations ¹⁴C des sépultures F 107, F 108 et F 114 (laboratoire CIRAM)</i>	58
<i>Étude de la céramique antique (Omblin Grosbois)</i>	66
La céramique	66
La terre cuite : une <i>tegula</i> à conduit remarquable	66

INVENTAIRES RÉGLEMENTAIRES

Inventaire des structures archéologiques	69
Inventaire des unités stratigraphiques	71
Inventaire des phases	77
Inventaire des séquences	77
Inventaire de la céramique	78
Inventaire de la terre cuite architecturale	81
Inventaire du petit mobilier	82
Inventaire du mobilier lithique	82

Inventaire du mobilier faunique	83
Inventaire des ossements humains	83
Inventaire du prélèvement	83
Inventaire des photographies	84
Inventaire des documents graphiques.	92
Inventaire des contenants	93
Inventaire de la documentation numérique	94
Inventaire de la documentation écrite.	94

Données administratives

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de site Patriarche : 45 234 350

Numéro OA : 0613136

Région : Centre-Val de Loire

Département : 45 **Commune :** ORLÉANS **Code INSEE :** 45234

Lieu-dit ou adresse : Rue Saint-Pierre-du-Martroi

Cadastre année 2016 : domaine public

Coord. Lambert II : X = 567767,36 Y = 2322642,77

Coord. Lambert 93 : X = 618220,40 Y = 6756338,20 (système de projection utilisé pour toute la cartographie)

Altitude : 108,88 m NGF

Statut du terrain : domaine public

Propriétaire du terrain : domaine public

Demande de sondages n° : PGR242022000061 en date du 29 juillet 2022

Arrêté d'autorisation de sondage n° : 22/0546 en date du 4 août 2022

Responsable d'opération : Benjamin Lefèvre

Organisme de rattachement : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans

Maître d'ouvrage des travaux : Orléans Métropole

Nature de l'aménagement : aménagement d'un réseau de chauffage urbain

Surface du projet d'aménagement : 144 m²

Dates d'intervention sur le terrain : du 26 juillet au 1^{er} août 2022

Surface fouillée : 144 m²

INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU RAPPORT

Nombre de volumes : 1

Nombre de figures : 62

Nombre de pages : 96

INTERVENANTS

Service régional de l'Archéologie (SRA)

Christian Verjux : Conservateur régional de l'archéologie ;

Simon Bryant : Ingénieur d'études, en charge de la gestion et de l'inventaire du patrimoine archéologique de Chartres Métropole et d'Orléans.

Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans (PAVO)

Benjamin Lefèvre, archéologue, responsable scientifique d'opération : fouilles, relevés, enregistrement, photographies, relevés de terrain, étude documentaire, SIG, SGBD, infographie, rédaction et mise en page du rapport final d'opération (5 j de terrain, 26 j d'étude) ;

Ombline Grosbois, archéologue : fouilles, relevés, enregistrement, photographies, étude du mobilier céramique antique (4 j de terrain, 6,5 j d'étude) ;

Laurine Guyot, archéologue : fouilles, photographies (1,5 j de terrain) ;

Matthieu Lœuillet, archéologue : fouilles, enregistrement, photographies, étude anthropologique (0,5 j de terrain ; 5,5 j d'étude) ;

Joris Moron, archéologue : fouilles, relevés, enregistrement, photographies, étude des éléments bâtis (0,5 j de terrain) ;

Sébastien Jesset, archéologue, responsable du Pôle d'archéologie : suivi administratif, relevés, étude du mobilier céramique médiéval et moderne (0,5 j de terrain) ;

Laure Ziegler, archéologue, coordinatrice technique au Pôle d'archéologie : suivi administratif, fouilles, photographies (1 j de terrain).

NOTICE SCIENTIFIQUE

L'opération de sondage archéologique de la rue Saint-Pierre-du-Martroi d'Orléans s'est déroulée du 26 juillet au 1^{er} août 2022 préalablement à la mise en place d'un réseau de chauffage urbain. Elle a pris la forme de l'enregistrement de l'information archéologique subsistante d'une unique tranchée ouverte sans le moindre suivi sur une surface de 144 m².

Vingt structures archéologiques ont été enregistrées, et en parallèle ce sont 94 unités stratigraphiques qui ont été documentées, réparties en dix séquences, six phases et quatre périodes.

Le terrain naturel n'a pas été atteint par le sondage, se situant probablement plus de 2 m sous le fond de la tranchée. La première phase correspond à des observations ponctuelles de rejets de matériaux de construction (enduits peints, *tegula* à *oculus*) déposés autour du 3^e s. dnè. Cette phase n'a été observée qu'en fond de tranchée, au niveau de la cote inférieure du projet. La deuxième phase correspond à un unique creusement totalement indéterminé, réalisé entre les 3^e et 8^e s. et vu uniquement dans l'une des coupes. La troisième phase correspond à un secteur de l'espace funéraire organisé autour de l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi à partir du 8^e s. d'après des datations ¹⁴C et jusqu'aux environs du 12^e s. Trois sépultures, mal conservées, ont pu être fouillées. La quatrième phase, couvrant les 14^e-16^e s., correspond surtout à l'établissement du fossé de la fortification des 13^e-14^e s. enclosant le bourg Dunois et dont la rue Saint-Pierre-du-Martroi paraît reprendre l'orientation. La cinquième phase, restreinte à la fin du 15^e et au début du 16^e s., correspond à la construction de l'église Saint-Pierre-du-Martroi dont les fondations des contreforts occidentaux ont pu être abordés dans les coupes est. Enfin, la sixième et dernière phase, de la fin du 18^e s. jusqu'à aujourd'hui, correspond en premier lieu à un aménagement sanitaire associé au Collège royal, à un collecteur d'égout puis à la voirie actuelle.

En dépit de conditions d'intervention difficiles en raison de l'absence de suivi du terrassement, les résultats s'avèrent assez riches et viennent utilement compléter la connaissance acquise par les opérations archéologiques antérieures pour ce secteur du centre-ville d'Orléans. Le sondage mené dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi a ainsi montré que ce secteur, en dépit des aménagements postérieurs à l'époque moderne, possède un important potentiel archéologique.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Période 1, Phase 1 – Antiquité tardive (3 ^e s.)	<i>aucune</i>	Céramique, terres cuites architecturales, enduits peints, mortier, petit mobilier	Rejets d'éléments liés à la démolition d'un bâtiment
Période 2, Phase 2 – Antiquité tardive ou haut Moyen Âge (3 ^e -8 ^e s.)	Creusement	<i>aucun</i>	Indéterminée
Période 3, Phase 3 – Haut Moyen Âge (8 ^e -12 ^e s.)	Sépultures	Céramique, terres cuites architecturales, mortier, petit mobilier, os humains	Espace funéraire associé à l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi
Période 3, Phase 4 – Moyen Âge (14 ^e -16 ^e s.)	Fossé	Céramique, terres cuites architecturales	Suppression de l'espace funéraire et fossé de la fortification du bourg Dunois
Période 3, Phase 5 – Tournant des 15 ^e et 16 ^e s.	Fosses, fossé, tranchées, maçonneries	Céramique, terre cuite architecturale, petit mobilier, faune, verre, charbon de bois	Construction de l'état actuel de l'église Saint-Pierre-du-Martroi
Période 4, Phase 6 – Époque contemporaine (> 18 ^e s.)	Maçonneries, voirie	<i>aucun</i>	Fosse septique, réseau d'assainissement, voiries récentes

CITATION

Lefèvre *et al.* 2022

LEFÈVRE (B.) (dir.), GROSBOIS (O.), LÆUILLET (M.) - *Orléans, Rue Saint-Pierre-du-Martroi*. Rapport final d'opération de sondage archéologique. Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans/SRA Centre, décembre 2022.

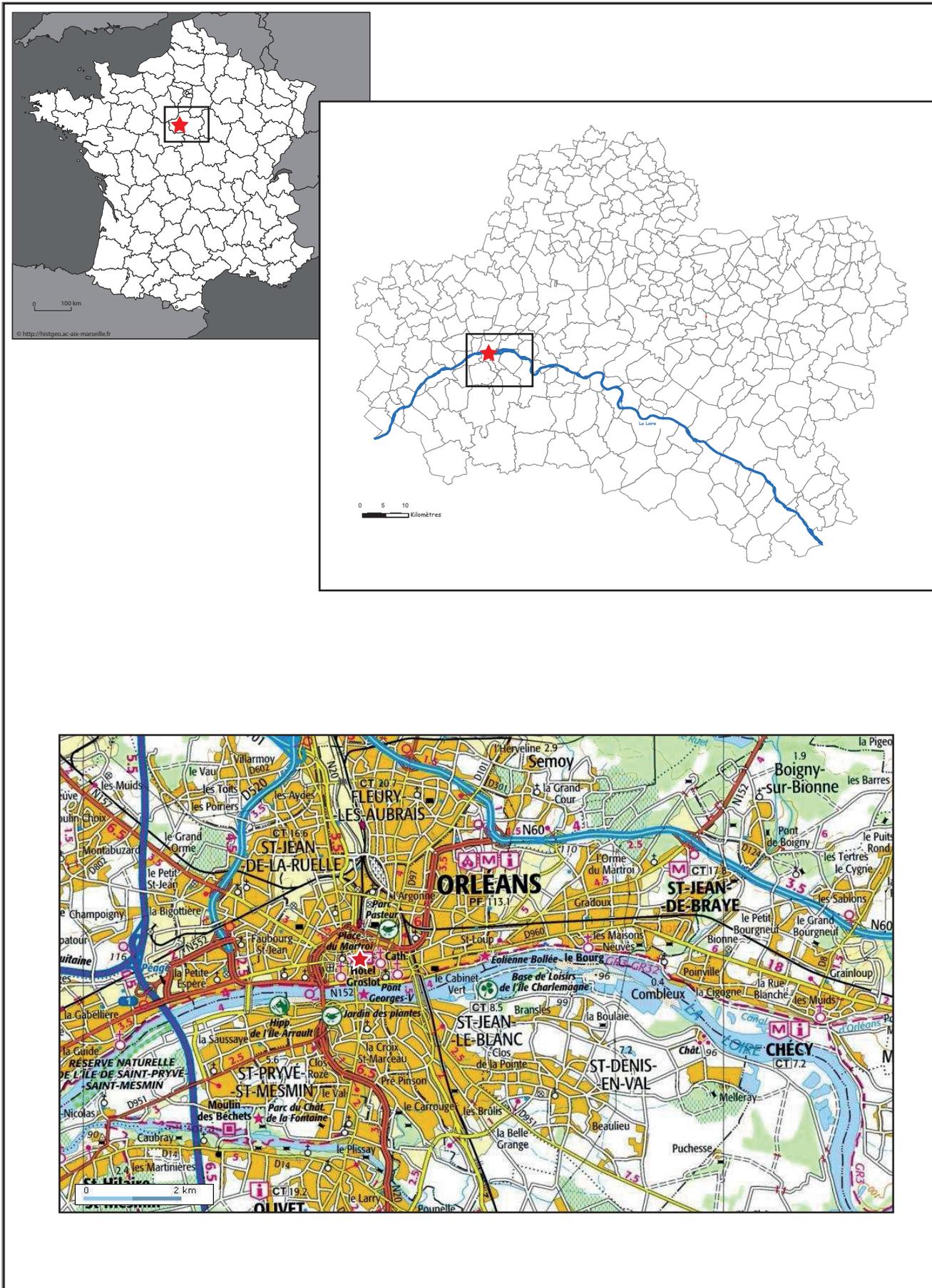


Fig. 1 : Localisation du sondage de la rue Saint-Pierre-du-Martroi en France, dans le Loiret et à Orleans (PAVO).

DEMANDE D'AUTORISATION DE SONDAGE

Si l'espace imparti dans ce formulaire aux différentes rubriques vous semble insuffisant, vous pouvez faire renvoi sous les numéros correspondants à des feuilles annexes sur papier libre où vous développerez vos réponses aux questions posées.

3 ■ Localisation
 Coordonnées Lambert : Ax : 618203 Bx : 618223
 Cadastre : Orléans Année : 2022
 AV : 6756370 Altitude : 109,60 NGF
 By : 6756318 Section(s) et parcelle(s) : domaine public

4 ■ Propriétaire (s) du terrain
 Nom : Orléans Métropole
 Adresse : 5 place du 6 juin 1944, Orléans

(Joindre en annexe son/leur autorisation(s) écrite(s), précisant dans la mesure du possible, le lieu de dépôt provisoire et la destination définitive envisagée pour le matériel archéologique qui sera découvert)

5 ■ Protection juridique
 ■ Nature de la protection :
 - MH : classement
 - Sites
 ■ Insertion dans les documents d'urbanisme (PLU, secteur sauvegardé, ZPPAUP, arrêté de biotope...)
 Nature de la protection :
 Date :
 (en cas de site bénéficiant d'une protection juridique, fournir l'accord écrit de l'autorité compétente : CRMH, DIREN...)

6 ■ Connaissance du site
Répondre à ces rubriques en page 4 ou sur une feuille annexe.
 6.1 ■ Historique des recherches (date de la découverte ; opérations antérieures ; nature, dates, responsables ; documentation existante ; références précises des rapports et publications, lieu de conservation du mobilier précédemment recueilli).
 6.2 ■ Nature, période et importance scientifique du site.
 6.3 ■ Problématique de la recherche.

7 ■ Méthodologie
 7.1 ■ Raisons pour lesquelles la fouille ne peut être évitée (pour les opérations d'archéologie préventive).
 Une tranchée destinée à accueillir le chauffage urbain a été creusée depuis la rue d'Escure jusqu'à l'angle nord-est de la rue Saint Pierre du Martroi. Elle mesure 1,80 m de profondeur et 2 m de large, longe le jardin situé entre la rue d'Escure et l'église, puis la façade sud de l'église Saint Pierre du Martroi. A la suite des terrassements, le weekend du 23-24 juillet, un riverain a alerté le pôle d'archéologie de la mise au jour d'ossements humains dans les coupes.
 7.2 ■ Etudes préliminaires éventuelles et stratégie générale envisagée.
 Une équipe s'est rendue sur place le mardi 26 juillet pour constater en effet qu'il subsistait une importante stratigraphie sur toute la hauteur de la tranchée ; que des niveaux antiques étaient préservés au fond de la tranchée ; que de nombreux ossements humains étaient présents dans ce qui paraissait être une grande fosse longeant le mur de clôture du jardin et de l'église (tranchée de fondation ?).
 Le calendrier de l'opérateur réseau est contraint, le remblaiement intervenant à la fin du mois d'août. Le nettoyage et le repérage des structures sur le fond de la tranchée est urgent, les déchargés des réseaux démarant la semaine prochaine. Les coupes devraient cependant rester accessibles sur toute la durée de l'opération, avant le rebouchage dans la dernière quinzaine d'août.

2

DOSSIER DE DEMANDE D'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

à fournir en 3 exemplaires

Ce formulaire comporte trois annexes (fiche financière, demande d'analyse et chantier pour bénévoles). La fiche récapitulative des pièces à fournir et les recommandations (en date du 21 février 1995) en matière d'hygiène et de sécurité sur les chantiers de fouille archéologique font l'objet de fiches distinctes.

Ministère de la Culture et de la Communication
 Direction de l'Architecture et du Patrimoine
 Sous-direction de l'Archéologie, de l'ethnologie, de l'insentaire et du système d'information



■ Année : 2022
 ■ N° de Site :

■ Interrégion : Centre-Val de Loire - Ile de France
 ■ Région : Centre-Val de Loire
 ■ Département : Loiret
 ■ Commune : Orléans
 ■ Lieu-dit ou adresse : rue Saint Pierre du Martroi, Orléans

■ Thème (pour PCR ou PT) :
 ■ Secteur géographique :
 (en cas d'opération portant sur plusieurs communes)

■ Nature de l'opération
 Fouille programmée (FP) :
 Prospection thématique (PT) :
 Prospection avec relevés d'art rupestre (RE) :
 Projet collectif de recherche (PCR) :
 Prospection inventaire (PI) :
 Sondage (SD) :
 Métaux (ME) :
 Demande d'aide à la publication (OFP) :

Utilisation archéologique d'un détecteur de métaux (MED) :
 Rattachement du demandeur : Pôle d'Archéologie Ville d'Orléans

■ Date des Avis :
 CRA :
 CNRA :
 ■ Demande annuelle ■ pluriannuelle années : 2022

1 ■ Responsable scientifique (joindre un curriculum vitae)
 Nom et prénom : Benjamin LEFEVRE
 Adresse : 13bis rue de la Tour Neuve 79 26 45
 Courriel : benjamin.lefevre@orleans-metropole.fr
 Fonction : Archéologue
 Organisme de rattachement (nom et adresse) : Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans 13bis rue de la Tour Neuve 45000 Orléans
 Tél. : 02 38

2 ■ Dates précises de la présente campagne : du 27/07/2022 au 26/08/2022
 ■ Calendrier des interventions archéologique ultérieurement envisagées :

1

Le traitement des coupes sera réalisé par tronçons verticaux, de 2 à 4 m de large, comprenant une fois la sécurisation assurée, le nettoyage de la coupe incluant le prélèvement de mobilier, une couverture photo dont orthophoto, le relevé au 1/20^e et l'enregistrement.

Deux à trois personnes du FAO seront mobilisées en permanence sur le site au cours des 2 semaines d'opérations : Benjamin LEFEVRE qui procédera aux relevés, enregistrements et photos, épaulé par un technicien (Ombline GROSBOIS), ainsi qu'un anthropologue (Laure ZIEGLER en début de semaine puis Matthieu LOEUILLET) pour la fouille et le relevé des sépultures apparaissant en coupe.

7.3 ■ Moyens matériels mis en œuvre (engins mécaniques, pompes, groupes électrogènes, techniques utilisées...)
Le creusement de la tranchée est achevé, et la paroi nord blindée. La paroi sud reste accessible et sera privilégiée.

8 ■ Equipe de recherche

8.1 ■ Nombre total de participants 3 dont : salariés 3 bénévoles

8.2 ■ Nom des responsables de secteurs ou de travaux particuliers
Benjamin LEFEVRE Responsable de l'opération

Ombline GROSBOIS Technicien

9 ■ Etudes scientifiques complémentaires envisagées
(Nom et qualité des personnes ou organismes prenant en charge des études ; joindre leur accord écrit et, le cas échéant, des devis ; cf. annexe 2)

Nom	Qualité	Domaine
Clément ALIX lapidaire et du mortier	Archéologue du bâti	étude des maçonneries, du
Sébastien JESSET matériaux de construction métalliques	Céramologue médiéviste	étude de la céramique et
Ombline GROSBOIS céramique antique	Céramologue antiquisant	étude des lots de
Laure ZIEGLER	Anthropologue	étude des sépultures
Matthieu LOEUILLET	Anthropologue	étude des sépultures

10 ■ Organismes pressenti pour assurer la stabilisation des objets et budget prévu

- Objets métalliques (fer, bronze, autres...) :
- Objets en matières organiques (bois, cuir, autres...) :
- Objets en autres matériaux (pierre, céramique, autres...) :

(Joindre en annexe l'accord écrit des laboratoires et leurs tarifs unitaires)

11 ■ Organisation administrative et technique de l'opération

11.1 ■ Organisme gestionnaire de la subvention

Nom :

Adresse :

Coordonnées bancaires : Numéro de compte :
(joindre un RIB) Banque :

11.2 ■ Budget prévisionnel

Utiliser la fiche financière en annexe I.

Budget global de l'opération archéologique :
Financement demandé à l'Etat :
Autres financements éventuels (associations, collectivités locales, mécénat, etc.) :

12 ■ Destination du matériel et de la documentation archéologique

Dépôt provisoire pour étude :
Pôle d'Archéologie Ville d'Orléans, 12 rue de la Tour Neuve 45000 Orléans
Destination définitive du matériel archéologique :
(joindre, dans la mesure du possible, l'accord de principe du musée attributaire) :
CCE DRAC Centre-Val de Loire

Date prévue pour la remise au Service régional de l'archéologie (SRA) du rapport d'opération et de la documentation :
Décembre 2022

13 ■ Supports envisagés pour la publication des résultats

14 ■ Résumé du projet scientifique
Compléter sur une feuille annexe si nécessaire

L'intérêt de cette découverte justifie la mise en place d'une intervention archéologique destinée à nettoyer et analyser la coupe stratigraphique et d'obtenir un phasage des occupations calé chronologiquement (occupation antique, cimetière, construction Saint Pierre du Martroi...)

Visa du représentant de l'organisme
qui accepte la responsabilité juridique
de l'opération

Signature du responsable
scientifique

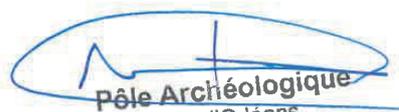
Visa du Conservateur régional
de l'archéologie

Date : 29/07/2022

Date : 29/07/2022

Date :

S. Jossat



Pôle Archéologique
Ville d'Orléans
13 bis, rue de la Tour Neuve
45000 Orléans
Tél. : 02 38 79 29 87
Courriel : archeologie@orleans-metropole.fr

B. Lefevre



AUTORISATION DE SONDAGE

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 22/0546 Du 04/08/2022
portant autorisation de sondage.

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 21/097 du 23 mars 2021 de la Préfète de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2022-06-13-00002 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 13 juin 2022, accordant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR242022000061, de demande d'opération archéologique arrivé le 3 août 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Benjamin LEFEVRE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir du 27 juillet 2022 jusqu'au 26 août 2022, sise en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE
 * DEPARTEMENT : LOIRET
 COMMUNE : ORLEANS
 Lieu dit ou adresse : Rue Saint-Pierre du Martroi
 Cadastre : Année : 2022, Préfixe : 000, Section : BH, Parcelle(s) : Domaine public

Intitulé de l'opération : Orléans - rue Saint-Pierre du Martroi.
 Programme de recherche : Axe 8. Le phénomène urbain.
 Code de l'opération : **0613136**

Article 2 - prescriptions générales
 Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de feuilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicative son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Néant.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Benjamin LEFEVRE.

Fait à ORLEANS, le 4 août 2022

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie



Christian VERJUX

ÉTAT DU SITE

L'opération de sondage archéologique se situe dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi, le long de son bord oriental.

L'ouverture a été effectuée par l'entreprise en charge du terrassement pour le projet d'aménagement.

Les structures observées se répartissent en X catégories. La première correspond à un creusement tardo-antique ou alto-médiéval indéterminé, la deuxième aux trois sépultures des 8^e-10^e s. associées à l'espace funéraire organisé autour de l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi ; la troisième au fossé établi à la fin du 13^e s. pour la mise en défense d'un faubourg de la ville ; la quatrième catégorie correspond aux maçonneries liées à la construction de celle-ci ; enfin la cinquième et dernière correspond aux aménagements d'assainissement de la rue et du Collège faits à la fin du 18^e s. L'épaisseur de la stratification est supérieure à 1,60 m (cote moyenne de fond de l'aménagement) ; le terrain naturel n'a donc pas été atteint.

À l'issue de l'opération de sondage archéologique, les structures ont été fouillées et enregistrées. La réalisation de l'aménagement a été effectuée à l'issue de l'intervention archéologique sans qu'aucune mesure de protection des vestiges n'ait été nécessaire.

Résultats archéologiques

ÉTAT DES CONNAISSANCES

SITUATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DU TERRAIN

La rue Saint-Pierre-du-Martroi, d'orientation nord-sud, se situe dans l'*intra-muros* (ou « intra-mails ») d'Orléans et relie la partie orientale de la place du Martroi au nord à la rue Sainte-Catherine au sud moyennant un coude à 45° (Fig. 1). Petite rue de desserte ultra-locale, elle donne notamment accès au portail occidental de l'église Saint-Pierre-du-Martroi, qui lui a donné son nom.

CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Géographie

La tranchée se situe en rive droite de la Loire, à une distance minimale de 470 m de la berge du fleuve.

L'altitude¹ maximale de la tranchée, au carrefour avec la rue d'Escures et la place du Martroi, est de 109,74 m, et l'altitude inférieure, devant le portail donnant accès à l'arrière du collège Anatole-Bailly, est de 108,74 m. La dénivellation entre ces deux extrêmes est de 1,00 m observée sur une distance de 60 m (soit une pente de 1,7 %).

Géologie et géomorphologie

Selon la carte géologique au 1/50000e éditée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (Berger, Desprez 1969 ; Fig. 2), l'emprise de la tranchée de la rue Saint-Pierre-du-Martroi se situe à l'aplomb des formations X des « dépôts artificiels ». Cela signifie que le recouvrement des formations naturelles par des niveaux plus ou moins fortement anthropisés est particulièrement important. La limite avec les niveaux naturels les plus proches, le « calcaire de Beauce » (g3, mis en place à l'Aquitarien, de 23,03 à 20,44 Ma BP), est proposée sous les îlots bordant la place du Martroi par son côté nord, soit à une quarantaine de mètres de la tranchée.

¹ Dans un souci d'éviter l'accumulation du sigle « NGF » pour « Nivellement Général de la France », toutes les altitudes présentées dans ce rapport sont entendues comme rattachées à ce cadre.

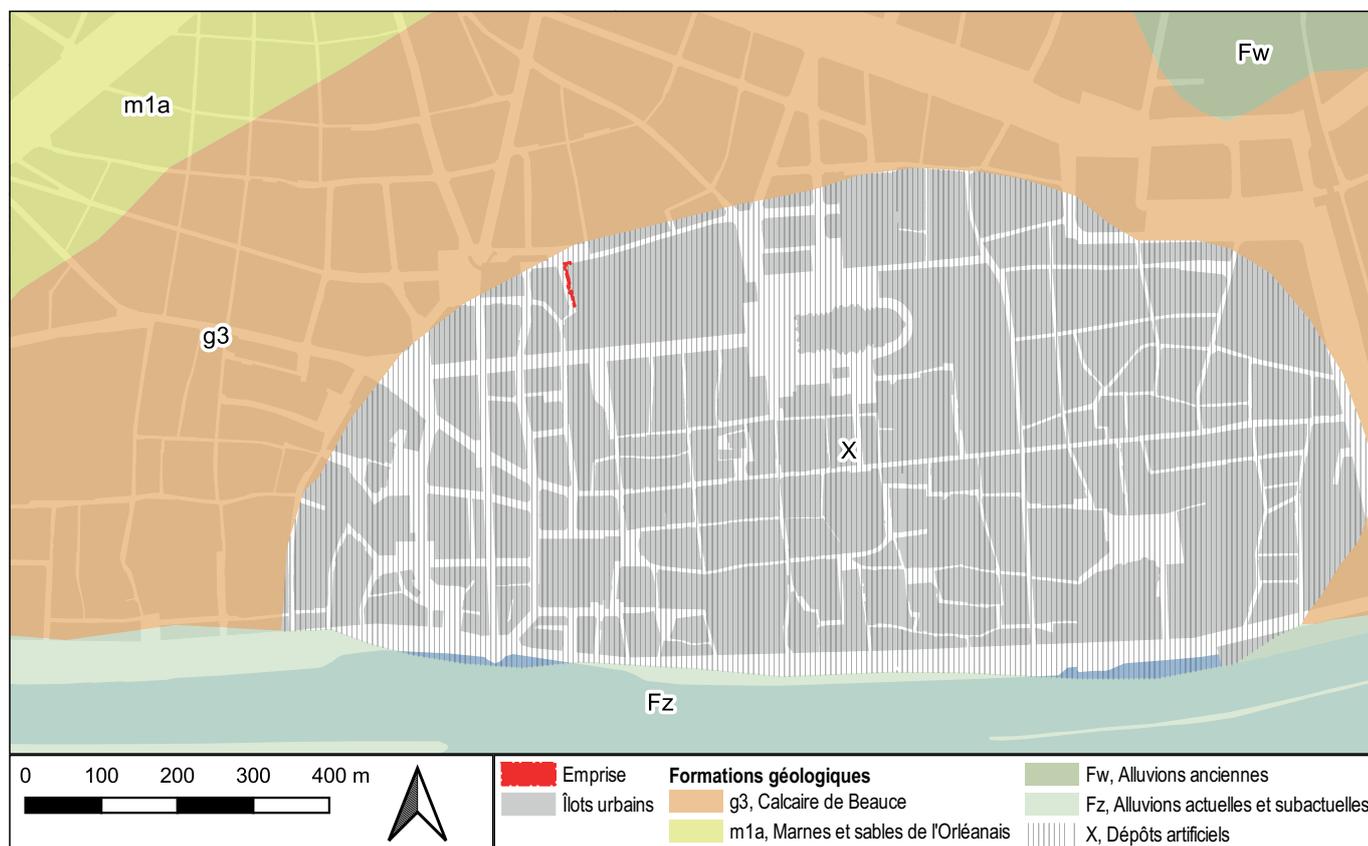


Fig. 2 : Contexte géologique de la ville d'Orléans et du site de la rue Saint-Pierre-du-Martroi en rive droite de la Loire (PAVO).

Le toit du terrain naturel a été modélisé à partir des données d'observations (sondages géotechniques, archéologie) disponibles. L'altitude maximale du terrain naturel dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi est ainsi estimée à 104,68 m à l'extrémité sud de la tranchée et à 105,49 m à son extrémité nord. On retrouve ici, *modulo* l'imprécision statistique due aux données utilisées pour la modélisation, une différence d'altitude sensiblement identique à celle constatée pour le sol actuel.

À partir de ce premier modèle, un second a été réalisé pour estimer l'épaisseur de la stratification archéologique, calculée par soustraction de l'altitude du terrain naturel à celle du sol actuel (Fig. 3). Les valeurs d'épaisseur ainsi obtenues sont globalement homogènes sur l'ensemble de la tranchée, se situant dans une fourchette comprise entre 4,24 m au sud et 4,40 m au nord.

CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

La rue Saint-Pierre-du-Martroi se situe dans un secteur d'Orléans qui a bénéficié de plusieurs opérations archéologiques, notamment récentes, qui permettent de bien connaître l'histoire de ce secteur (Fig. 4).

Préhistoire

Les éléments matériels relevant de la Préhistoire découverts sur le coteau en rive droite de la Loire l'ont été dans l'espace situé au nord-est, sur des sites dispersés à l'échelle du centre-ville (Palais de Justice, rue de la Bretonnerie, îlot de la Charpenterie, sites des Halles-Châtelet, du parc de la Motte-Sanguin et de Saint-Pierre-Lentin), ce qui pourrait traduire une occupation éparse du rebord du coteau (Joyeux 2014).

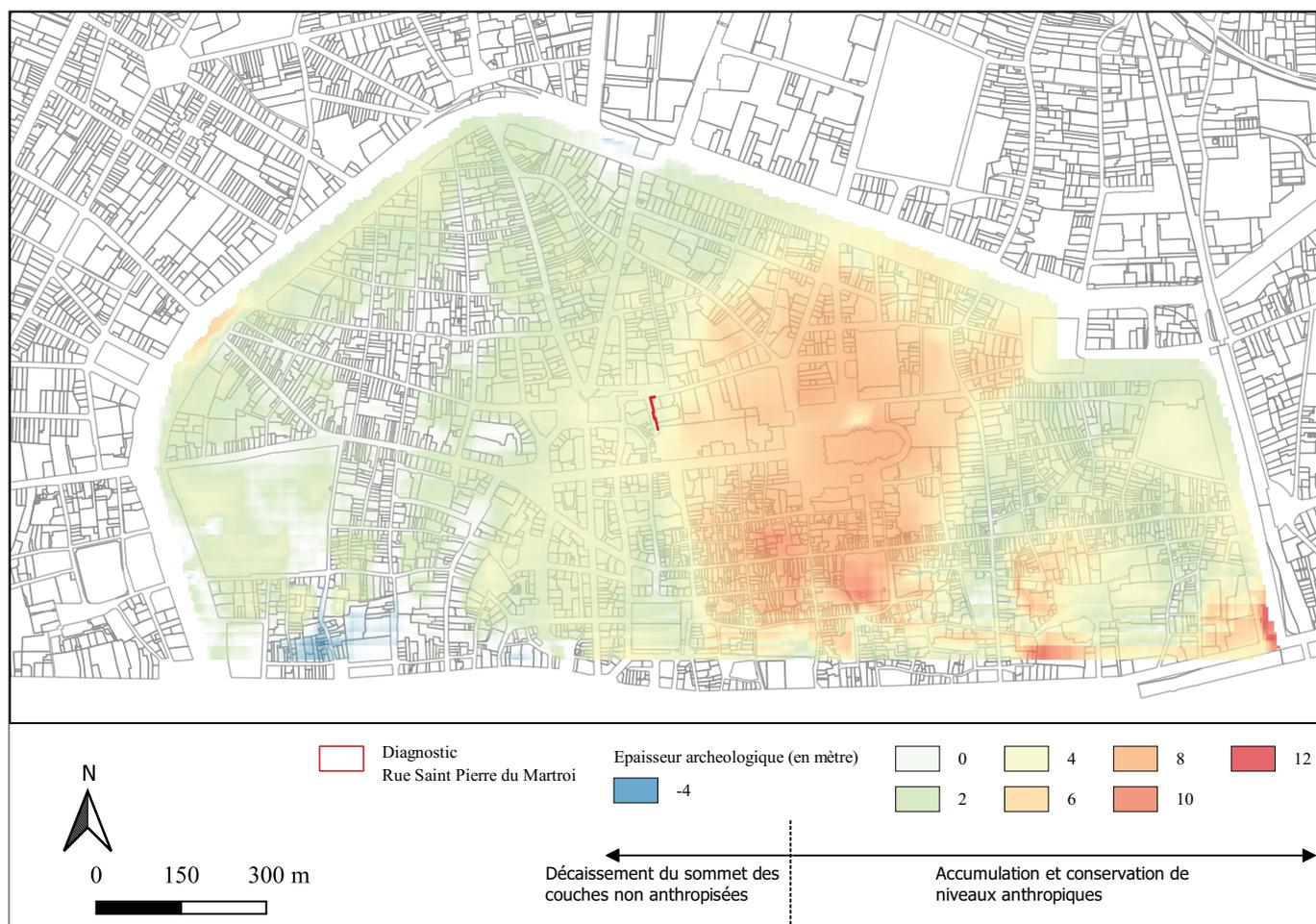


Fig. 3 : Cartographie de l'épaisseur modélisée de la stratification anthropique ou archéologique dans le centre ancien d'Orléans (PAVO).

Protohistoire

L'élément daté de la Protohistoire le plus proche de la rue Saint-Pierre-du-Martroi est le très probable ensemble fossé-talus de « type Fécamp » formant fortification de l'espace urbain gaulois sur une superficie d'environ 10 ha. Son emprise restituée se situe à 80 m pour le talus et à seulement 25 m pour la contrescarpe du fossé. Cette fortification est documentée par la fouille de l'îlot Calvin (site 190 ; Josset, De Muylde 2012 ; Josset *et al.* 2013) et le diagnostic mené dans le collège Anatole-Bailly que la rue Saint-Pierre-du-Martroi longe partiellement (site 265 ; Jesset 2015 ; Cinçon *et al.* 2020) ; elle pourrait correspondre à celle mentionnée à mots couverts par Jules César dans son *De Bello Gallico* (VII, 11 ; Joyeux 2014). Elle présente une largeur à l'ouverture de 40 m et une profondeur maximale d'environ 8 m. Son comblement semble être effectué entre les années 20 avant notre ère et 20 de notre ère (Jeset 2015 : 83-96).

Le diagnostic archéologique mené en amont de la requalification de la place du Martroi et des rues alentour² (Roux-Capron *et al.* 2014) a montré, aux 2^e et 1^{er} s. avant notre ère, de possibles travaux « de grande ampleur » de terrassement par décapage du sol jusqu'au terrain naturel ainsi que l'existence d'un quartier bâti établi dès le 2^e s. caractérisé par de l'habitat dense a priori sans activités économiques repérées et organisé à proximité des voies provenant de l'ouest et du nord-ouest (*ibid.* : 103-107).

Sur le site du 5 rue d'Escures (site 270 ; Roux-Capron, Alix 2015 : 40), les niveaux protohistoriques n'ont été atteints que par le biais d'un carottage géotechnique. Ils prennent la forme d'un remblai fin sable-argileux contenant beaucoup de petits charbons de bois (US 1090 et 1091) et apparaissent aux cotes respectives de 105,81 m et de 106,22 m. Leur observation par ce biais ne permet pas leur caractérisation. Si le mobilier céramique provenant du carottage était indigent et fortement fragmenté, l'association de ces niveaux à la Protohistoire, en l'occurrence au second Âge du Fer, est assurée par une datation ¹⁴C (de 170 avant notre ère à 5 de notre ère à 2σ).

2 Laquelle requalification concerne d'ailleurs la rue Saint-Pierre-du-Martroi mais qui n'était pas concernée par l'emprise de la prescription de diagnostic archéologique.

Antiquité

La fortification de la ville réalisée dans la seconde moitié du 4^e s. concerne au premier chef l'emprise du présent diagnostic car elle traverse le 24 rue Jeanne-d'Arc d'ouest en est, approximativement au centre de la parcelle. L'angle nord-ouest de la courtine se situe au niveau du coude de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, par lequel celle-ci rejoint la rue Sainte-Catherine. S'y trouve la tour Saint-Samson, dont l'héritage matériel dans le tissu urbain est conservé sous la forme d'un très léger bombement du mur nord du bâtiment du collège dans le coude de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, encore présent aujourd'hui (Olanier-Rialland 1994 : 77). Le fossé qui est associé à la courtine³ passe quant à lui au nord et à l'ouest de la courtine (côté extérieur, de manière logique), dans la cour située à l'arrière du collège, sous le coude de la rue Saint-Pierre-du-Martroi et dans la rue Sainte-Catherine (qui semble lui emprunter une grande partie de son gabarit). Toutefois, l'organisation des composantes non bâties de la fortification urbaine du 4^e s. (lice large de 8 m et fossé large de 10 m) sont restituées à partir d'observations fragmentaires et restent hypothétiques.

Le diagnostic du collège Anatole-Bailly en 2015 a également mis au jour une maçonnerie, interprétée comme le parement d'un mur de cave, et deux niveaux de remblais vraisemblablement contemporains de la fortification (Jeset 2015 : 105-107).

À une distance un peu plus grande de l'emprise de la présente opération, le diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi a montré que ce secteur a été essentiellement un espace de voirie autour du changement d'ère (notamment dans l'angle nord-est de l'îlot bordant la rue Saint-Pierre-du-Martroi par l'ouest) avant que l'occupation de cet espace ne devienne plus difficile à percevoir pour les 1^{er}-3^e s. Il connaît tout de même une pérennisation de l'habitat protohistorique avant de subir plusieurs séquences de démolition dans le courant des 2^e et 3^e s. (Roux-Capron *et al.* 2014 : 107-109).

La fouille menée en 1987 dans la cour de l'hôtel Pommeret (site 023) à l'occasion de sa restructuration, au nord-nord-est du diagnostic, a mis en évidence un sol en carreaux de terre cuite, une tranchée de récupération d'une maçonnerie et un caniveau (fragments de *tegulae* posées à plat et de chant liés au mortier de tui-leau). « Ces résultats, bien que sommaires, permettent

3 Ce fossé n'a été observé qu'en une seule occasion lors de la fouille du mail Pothier (site 012 ; De Kisch 1981 ; Petit 1983 : 60-61).

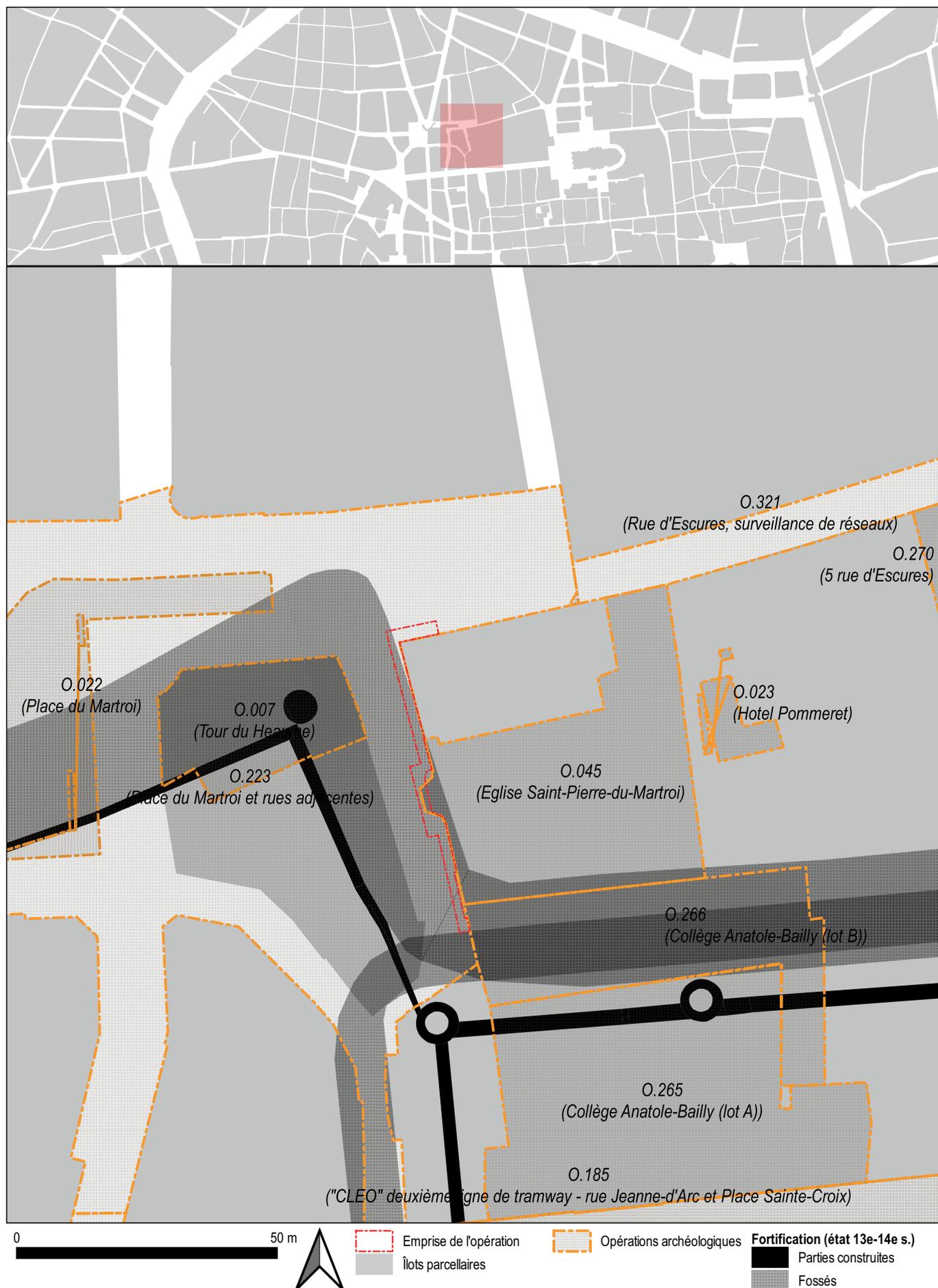


Fig. 4 : Contexte archéologique de la rue Saint-Pierre-du-Martroi (PAVO).

de localiser des structures en dur au nord de la ville du Haut-Empire, dans une zone où l'on arrêta l'extension du tissu urbain dense» (Petit *et al.* 1987 : 3).

Le secteur de la cour arrière du 24 rue Jeanne-d'Arc à l'époque antique peut donner l'image d'un espace assez périphérique, comme en témoignerait le fait qu'il se situe à l'extérieur de l'espace enclos.

Moyen Âge

La présentation du contexte historique et archéologique pour la période médiévale sera faite en deux parties, selon que l'on traite de l'espace dans ou hors des fortifications. Dans l'ensemble, les espaces restés à l'extérieur de l'enceinte n'accueillent pas d'occupation dense avant la constitution d'un faubourg aux 13^e et 14^e s. mais plutôt des espaces à vocation probablement artisanale et surtout un espace funéraire organisé autour d'une église qui n'a pas bénéficié de l'extension médiévale de la clôture urbaine ; les espaces restés ou devenus intérieurs présentent quant à eux des occupations nettement plus denses, plus complexes et connaissant un rythme de transformations plus rapide. Le site de la rue Saint-Pierre-du-Martroi se situe précisément à la limite (physique car matérialisé par l'enceinte antique) entre ces deux catégories d'espaces.

Intra-muros : un espace funéraire et une occupation lâche

L'un des événements majeurs de l'histoire du secteur est la mise en défense du bourg d'*Avenum* ou «bourg Dunois», espace devenu habité le long des voies en direction de Tours et de la Beauce à partir de l'ancienne porte Dunoise (occidentale) de la fortification antique. Cette fortification a d'abord pris la forme d'un fossé qui a été observé en plusieurs points. Il a été vu sur le site de la place De Gaulle où il se présente sous la forme d'un creusement de 6,70 m de large et de 2,00 m de profondeur conservée, combiné à un système de franchissement (Joyeux, Guillemard 2012). Plus au sud, rue du Cloître Saint-Paul, le vaste creusement F 236 pourrait être un autre tronçon de ce fossé, remblayé au tournant des 14^e et 15^e s. ; les conditions d'intervention n'ont toutefois pas permis d'en préciser les dimensions (Parisot, Ziegler 2020 : 209-211). Enfin, ce fossé a été bien étudié sur le site du mail Pothier. Il s'y présente sous la forme d'un creusement en v, bien symétrique, de 18 m de largeur et de 6,50 m de profondeur (Petit 1983 : 70). La question de la datation de ce fossé n'est pas tranchée. Le début du

11^e s. est avancé par P. Joyeux pour le site de la place De Gaulle à partir d'éléments indirects (présence ou absence de certaines catégories de structures selon le côté intérieur ou extérieur du fossé) est rejetée par s. Jesset qui propose plutôt une datation nettement plus basse, au tournant des 12^e et 13^e s., ce qui la rendrait de peu antérieure au remembrement parcellaire du bourg Dunois (Jesse *et al.* 2021 : 741) ; D. Petit, quant à lui, proposait une fourchette resserrée sur la période [1380-1411] (Petit 1983 : 71).

Le fossé défensif de ce bourg est remplacé par une fortification construite qui «prend la forme d'une courtine, observée en trois occasions : lors des surveillances de travaux en 2009 (sondage 09.02), en zone 2 et en zone 3. Sa fondation est large de 2,60 à 2,80 m et d'une hauteur variable en fonction de l'état des niveaux sous-jacents. Ainsi, alors qu'elle n'est que de 1 m lorsqu'elle s'appuie sur des niveaux stables et en particulier sur des restes de murs antérieurs, elle peut atteindre 2 m de profondeur si elle repose sur des remblais ou des comblements de fosses. Elle a été observée de manière discontinue sur 25 m environ, entre la tour Michau-Quanteau au nord (dans l'actuel îlot cantonné par les rues Jeanne-d'Arc, Royale et de la Hallebarde et les places du Martroi et De Gaulle) et la porte Renart, au sud. Il semble que la courtine n'est pas constituée d'un mur rectiligne entre deux points spécifiques (tours, portes), mais est une juxtaposition de portions successives qui serpentent entre ces points. La courtine est précédée d'un fossé, les deux éléments étant joints (ou contigus ?) en l'absence d'une lice. En aucun point ce fossé n'a pu être observé sur la totalité de son profil. Il est d'une largeur comprise entre 14 et 25 m pour une profondeur qui pourrait se situer entre 7,60 et 11 m. Il semble, si l'on confronte les informations, que cette largeur est relativement constante. Place du Martroi, au-devant de la porte Bannier (Petit 1986), il est large d'une quinzaine de mètres et profond de sept. Au-devant de la porte Renart, en zone 1, il est large de 12,50 à 14 m (les observations du XIX^e siècle indiquent 12 m de large pour 6 m de profondeur). Il est probable qu'il s'agit d'un fossé continu, qui double le tracé de la courtine sur l'ensemble de son parcours.» (Joyeux, Guillemard 2012 : 858). La construction de cette extension du système défensif urbain a été effectuée à la charnière des 13^e et 14^e s. (Alix *et al.* 2017 : 99). La morphologie du tronçon nord de la fortification du bourg Dunois apparaît plutôt étonnante dans son tracé qui n'inclut pas l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi ou encore le couvent des Franciscains, installé au nord-est de la place de l'Étape. Il se pourrait que ce décroché soit dû à la volonté d'enclore l'hôtel du Heaume, lequel est justement situé dans l'angle le plus septentrional de la fortification et

a donné son nom à la tour, et de l'isoler du reste de l'espace urbain.

Au plus près de l'opération de sondage, la nouvelle courtine relie l'ancienne tour antique Saint-Samson (voir ci-dessus) à la tour du Heaume, tour la plus septentrionale et située dans la partie nord de l'îlot qui borde la rue Saint-Pierre-du-Martroi par l'ouest (Roux-Capron *et al.* 2014 : 115-116). Cette tour a été fouillée à l'occasion de la mise en place du Crédit Lyonnais (site 007 ; Baratin *et al.* 1975 ; Debal 1975), ce qui a permis de connaître le dimensionnement de ce nouveau système défensif : la tour présente une circonférence externe de 5,75 m et interne de 3,10 m (sa maçonnerie présente donc une épaisseur de 1,30 m) ; la courtine est fondée sur 4,20 m de largeur et 10 m de profondeur et un fossé lui est associé qui présente un profil en *v* à fond étroit de 21,75 m de largeur pour une profondeur minimale de 3,00 m (*ibid.*)⁴. Les structures associées au franchissement de cette fortification au niveau de la porte Bannier (tours en fer à cheval doublées par un pont-levis suivi d'un pont dormant menant au boulevard), qui est située sous l'actuelle place du Martroi, n'entrent pas dans le cadre du présent contexte archéologique (Alix *et al.* 2017).

La courtine et le fossé du bourg Dunois sont rendus obsolètes par la construction de la fortification de la fin du 15^e s., dont les mails actuels reprennent la quasi-intégralité de l'emprise et du gabarit. À ce titre, la décision de combler les anciens fossés est prise en 1493 et déjà engagée quatre ans plus tard (Roux-Capron *et al.* 2014 : 133 ; Petit 1986 : 12).

Extra-muros : une église et son cimetière

Que ce soit par rapport à la fortification tardo-antique ou par rapport à son extension pour englober le bourg Dunois, l'emprise du sondage est resté extra-muros jusqu'à la fin du 15^e s., ce qui a créé une nette dichotomie entre les abords nord et sud de l'assiette du diagnostic.

L'église Saint-Pierre-du-Martroi, aux abords immédiats de l'opération archéologique, a connu plusieurs vocables. « Une église : "Sainte-Lée" ("*Sancta Leta*") est signalée en [mai] 930, située hors des murs de la ville⁵ ; en 1151, elle appartient au chapitre de Sainte-Croix ; on en trouve encore mention en 1215 ("Saint-Pierre et Sainte-Lée"), le vocable de Saint-Pierre apparaît en 1187. ("*Santus Petrus in*

⁴ Il est à noter que la rue Saint-Pierre-du-Martroi, dans sa section d'orientation nord-sud, est située sur l'emplacement de ce fossé et en reprend le gabarit, *a priori* à l'identique.

⁵ *Gallia Christiana*, VIII, col. 1427, *De Instrumenta*.

semita lata"), c'est Saint-Pierre-Ensentelée ; ce nom subsistera jusqu'à la fin du XIX^e siècle» (Gaillard, Debal 1987 : 39). L'emprise du 24 rue Jeanne-d'Arc a également accueilli Saint-Symphorien/Saint-Samson. « En mai 930, Hugues le Grand, père de Hugues Capet, donna à l'évêque de Dol-de-Bretagne, réfugié à Orléans, l'abbaye de Saint-Symphorien, située au nord-ouest de l'enceinte, où se trouvaient depuis peu les reliques de saint Samson (fondateur du monastère de Dol)⁴. L'église Saint-Symphorien devint le prieuré de Saint-Samson. Concédée en 1067, par Philippe I^{er}, à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs de Paris, en 1152, le roi Louis VII en fit donc aux chanoines réguliers augustins de Notre-Dame du Mont-Sion de Jérusalem, qui s'y installèrent. » (*ibid.* : 43). Elle est concédée aux Jésuites au début du 17^e s. (voir ci-dessous).

Les abords de l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi ont accueilli un espace funéraire qui a pu être abordé au travers de plusieurs opérations plus ou moins récentes.

Il s'agit dans un premier temps de la fouille de l'hôtel Pommeret en 1987 (voir ci-dessus). Ce sont près de 90 sépultures, comprises entre les cotes de 105,50 m et de 107,10 m, qui y ont été fouillées sur 25 m² et 1,60 m de profondeur. Quatre datations ¹⁴C ont été récemment effectuées afin de positionner dans le temps les différentes phases d'occupation du cimetière. Les résultats indiquent que celui-ci est utilisé entre le début du 11^e s. et le début du 13^e s. (Samalens 2022 : 10). Le phasage des sépultures indique également que l'espace funéraire tel qu'observé sur le site a connu un certain déplacement du sud-est vers le nord-ouest (*ibid.* : 30-32) ; la fenêtre d'observation reste toutefois trop restreinte pour extrapoler ce phénomène à l'ensemble du cimetière.

Immédiatement au nord de l'hôtel Pommeret, la rue d'Escures a fait l'objet d'un sondage mené en 2018 dans le cadre de sa requalification (Ziegler, Lefèvre à paraître). Ce sont six inhumations qui ont été vues dans les dix mètres occidentaux (proches de la place du Martroi) de la tranchée et à des profondeurs situées entre 108,10 m et 108,50 m. La fouille de l'individu F 109 confirme la présence d'autres sépultures sous la cote inférieure. L'absence de dépôt mobilier associé à une tombe et l'impossibilité de restituer les architectures funéraires empêchent une datation précise de cet espace funéraire. Le mobilier céramique résiduel est cependant daté des 13^e-14^e s.

L'espace funéraire associé à l'église a enfin été abordé par le diagnostic du secteur de la place du Martroi (Roux-Capron *et al.* 2014 : 74-76). Ce sont seize

sépultures (dont cinq fouillées) qui ont été étudiées dans le square Saint-Pierre-du-Martroi, réparties dans une première phase datée des 13^e et 14^e s. et une seconde datée du 15^e s.

La combinaison de ces différentes informations permet de proposer une emprise diachronique du cimetière associé à l'église. La limite nord est située dans le square Saint-Pierre-du-Martroi, la limite ouest est désormais reconnue dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi, la limite sud reste inconnue en l'absence d'observations et la limite orientale est reconnue dans l'emprise de l'hôtel Pommeret. Cette emprise est déterminée à partir d'un état des connaissances bien sûr appelé à évoluer. Cet espace funéraire est occupé au tournant des 8^e et 9^e s. jusqu'au courant du 15^e s. Les plus anciennes sépultures sont globalement contemporaines de l'église Saint-Lée : les plus anciennes sépultures pourraient-elles être un élément de datation indirecte de ce lieu de culte ? Il est à noter que la borne chronologique basse de l'usage de cet espace funéraire positionnée au 15^e s. est probablement un effet de fouille en cela que les niveaux funéraires postérieurs, stratigraphiquement et altimétriquement plus hauts, ont vraisemblablement été écrêtés par les aménagements récents du secteur.

À une distance un peu plus importante du diagnostic, le secteur de la place du Martroi a livré quelques éléments qui traduisent une certaine occupation du lieu au haut Moyen Âge. La fouille d'évaluation de 1986 a ainsi mis en évidence deux fosses qui peuvent être des silos, qui seraient alors en position marginale (côté extérieur) par rapport à l'espace occupé, D. Petit comparant cette situation avec celle vue sur le site de la rue Saint-Flou où les silos étaient en bordure du système défensif (Petit 1986 : 5). Ces structures ont livré du mobilier carolingien et des 10^e-11^e s. Plus récemment, le diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi et de ses environs a été peu fructueux pour le haut Moyen Âge. Seuls trois secteurs remblayés ont été identifiés pour les 9^e-10^e s. (dont un situé au niveau du square Saint-Pierre-du-Martroi), l'opération s'est révélée négative pour la période du milieu du 10^e s. au 13^e s. puis a mis en évidence un faubourg déjà constitué aux 13^e-14^e s. (Roux-Capron *et al.* 2014 : 110-111).

Durant le Moyen Âge, et que ce soit avant ou après la mise en place de la fortification du bourg Dunois, l'espace de la cour arrière du 24 rue Jeanne-d'Arc reste en position *extra-muros*. Le site est très proche de l'espace intérieur enclos, tant dans sa configuration tardo-antique que dans celle tardo-médiévale, puisque la courtine antique lui est presque immédiatement attenante, mais à une certaine distance réelle des accès à

l'*intra-muros* (environ 200 m pour la porte Parisie et près de 300 m pour la porte Dunoise).

Époques moderne et contemporaine

La configuration actuelle de l'église Saint-Pierre-du-Martroi, aux murs en briques et aux chaînages d'angle et encadrements d'ouvertures en pierre de taille en calcaire, provient d'une campagne de reconstruction entamée dans les dernières années du 15^e s. et achevée dans les années 1520, date de pose du voûtement (Noblet 2019 : 172). Son qualificatif d'«Ensentelée» tombe peu à peu en désuétude durant l'époque moderne pour être remplacé par celui de «du Martroi», lieu dont la centralité est devenue importante à Orléans. En ce qui concerne l'église Saint-Samson, ancienne église Saint-Symphorien (voir ci-dessus), «en 1567, l'église fut détruite par les Huguenots, puis réédifiée. Lorsqu'en 1617, les Pères Jésuites vinrent se fixer à Orléans, installés le 12 mai rue Sainte-Anne, en octobre suivant ils ouvrirent six classes dans l'ancienne maison de la Monnaie, 1 rue de la Vieille-Monnaie. Le 14 mars 1619, ils prirent possession du prieuré Saint-Samson et y construisirent un splendide collège [voir ci-dessous], ainsi qu'une église, consacrée en 1623.» (Gaillard, Debal 1987 : 43).

La contrescarpe nord de ce fossé entretenu et surcreusé au Moyen Âge, entre la place de l'Étape et la rue Saint-Pierre qu'elle rejoint au niveau de son coude, avait été convertie par l'usage en voirie. Qualifiée de «rue dessous le mur», de «rue à aller de la poterne Saint-Samson à la porte Parisie», de «rue des vieilles buttes des archers», de «rue des Arbalétriers» puis finalement de «Grande Allée» (Cheneseau 1926 : 338). Elle est représentée sur le plan de Rancurel de 1575 sous la forme d'une rue sans spécificité puis sur le plan dit «de Fleury» de 1640 sous la forme d'un mail planté de deux rangées d'arbres (**Fig. 5 et Fig. 6**). C'est cet espace qui est devenu au fil du temps la cour arrière du collège, sans modifications majeures de son gabarit. «Quelques précisions nous sont encore fournies par les documents contemporains [des représentations graphiques de la Grande Allée]. L'avenue mesure 128 toises de longueur sur cinq de largeur⁶. [...] Sa chaussée est d'un niveau plus élevé que celui des rues voisines, de la rue Saint-Pierre tout du moins : n'est-ce pas que les terres de la contrescarpe, dont elle occupe l'emplacement, sont demeurées sur le lieu ?» (*ibid.* : 339). Après le déclassement de l'enceinte antique suite à la construction de la fortification de la fin du 15^e s., les Augustins qui occupaient alors le site du

6 Environ 250 m de longueur pour près de 10 m de largeur.

24 rue Jeanne-d'Arc ont réussi en 1504 à obtenir compensation de pertes de revenus fonciers par l'octroi de l'espace entre le mur de leur propriété et la «rue dessoubz le mur». Les Jésuites, entrés en possession du prieuré Saint-Samson en 1617 (voir ci-dessus), ont aménagé la Grande Allée en voie d'accès aux classes. Pour faciliter cet accès, ils ont demandé dès 1621 l'octroi de quatre toises [environ 8 m] supplémentaires de la largeur de la Grande Allée ; pour faire bonne figure, ils proposent notamment de «faire édifier aux deux coings deux boutiques⁷ pour y retirer telles personnes qui les exploitroint, à la charge de tenir ladite rue nette», en ménageant entre les boutiques «un espace de dix piedz de largeur pour servir de passage à aller et venir à ladite Grande Allée». Ce fut accordé moyennant de menus ajustements mais réalisé seulement vers 1660. La Grande Allée, devenue par la suite siège de «désordres continuels», fut dans un premier temps fermée aux deux extrémités sur ordre des échevins entre 1673 et 1696 avant que le duc d'Orléans ne décide sa suppression totale et définitive sous la forme d'un partage de l'espace pour lotissement, les Jésuites du collège d'Orléans s'en réservant d'ailleurs la meilleure part (*ibid.* : 339-348).

Les deux diagnostics menés en 2015 et en 2019 dans le collège Anatole-Bailly (sites 265 et 266) ont livré de nombreux éléments datés du Moyen Âge. Le diagnostic de 2015 a mis en évidence la chapelle basse de Saint-Samson à partir des 11^e-13^e s. ainsi que la cave du prieuré. Le diagnostic de 2019 a ainsi livré des niveaux stratifiés et des maçonneries datés des 11^e-15^e s. qui se rapportent à un probable espace ouvert ainsi qu'à des constructions liées au prieuré Saint-Samson.

Le collège jésuite a été remplacé par un collège royal/impérial après l'expulsion des Jésuites ; pour les périodes les plus récentes, on se reportera utilement à l'étude historique présentée dans le diagnostic du collège Anatole-Bailly (Jeset 2015 : 27-59).

7 On dispose d'un plan du carrefour de la Grande Allée avec la rue Saint-Pierre-du-Martroi daté de décembre 1621 montrant le plan au sol de ces boutiques, ainsi que l'élévation proposée du bâtiment ainsi formé. Les Archives départementales du Loiret en conservent une copie photographique réalisée en 1934 mais l'état de conservation de l'original est inconnu.

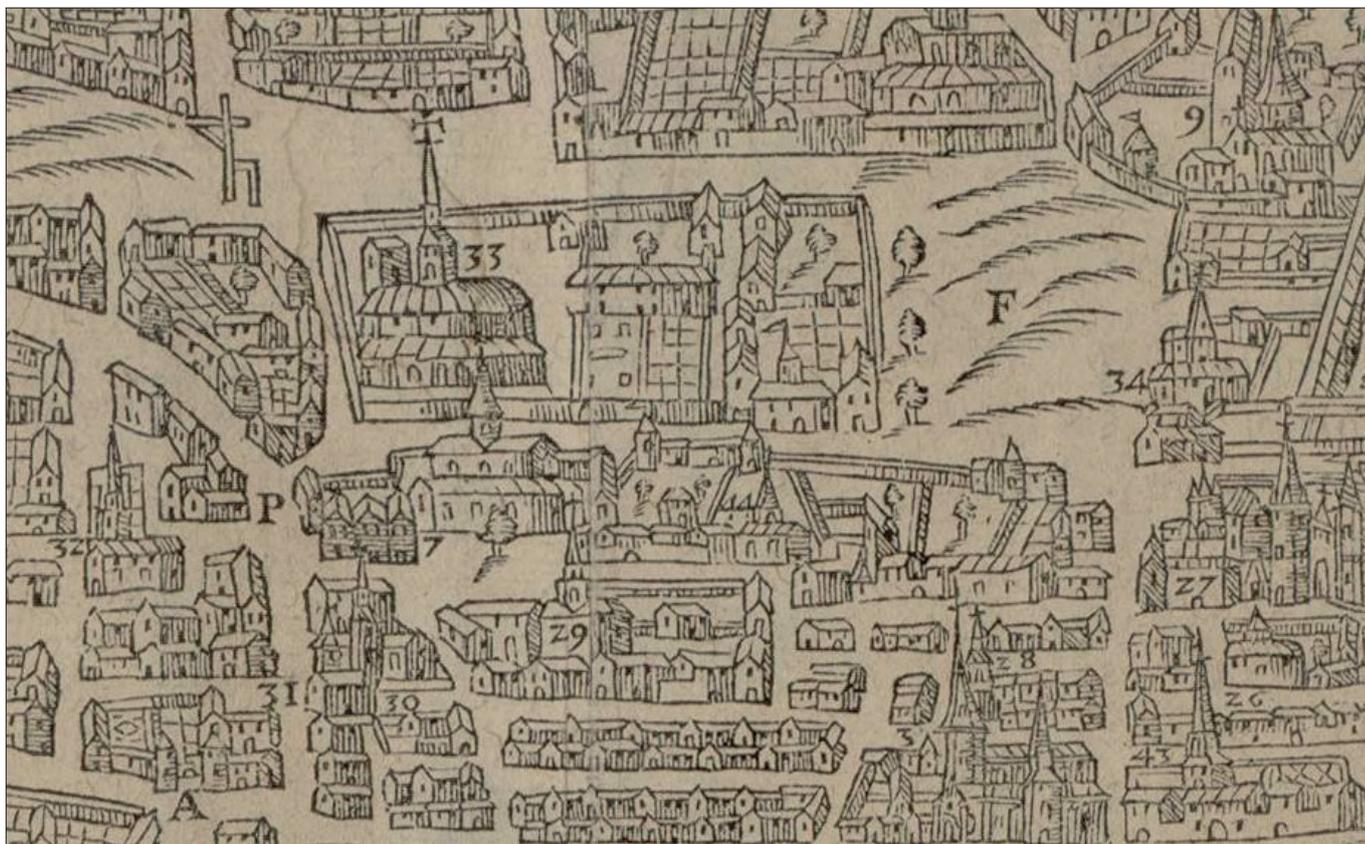


Fig. 5 : Détail du plan dit «de Rancurel» (1575) centré sur la «Grande Allée» totalement dégagée et bordée de part et d'autre par de hauts murs. L'église Saint-Pierre-du-Martroy est référencée sous le numéro 33, le numéro 7 correspondant à Saint-Samson (Médiathèque d'Orléans, Rés. ZH 12).

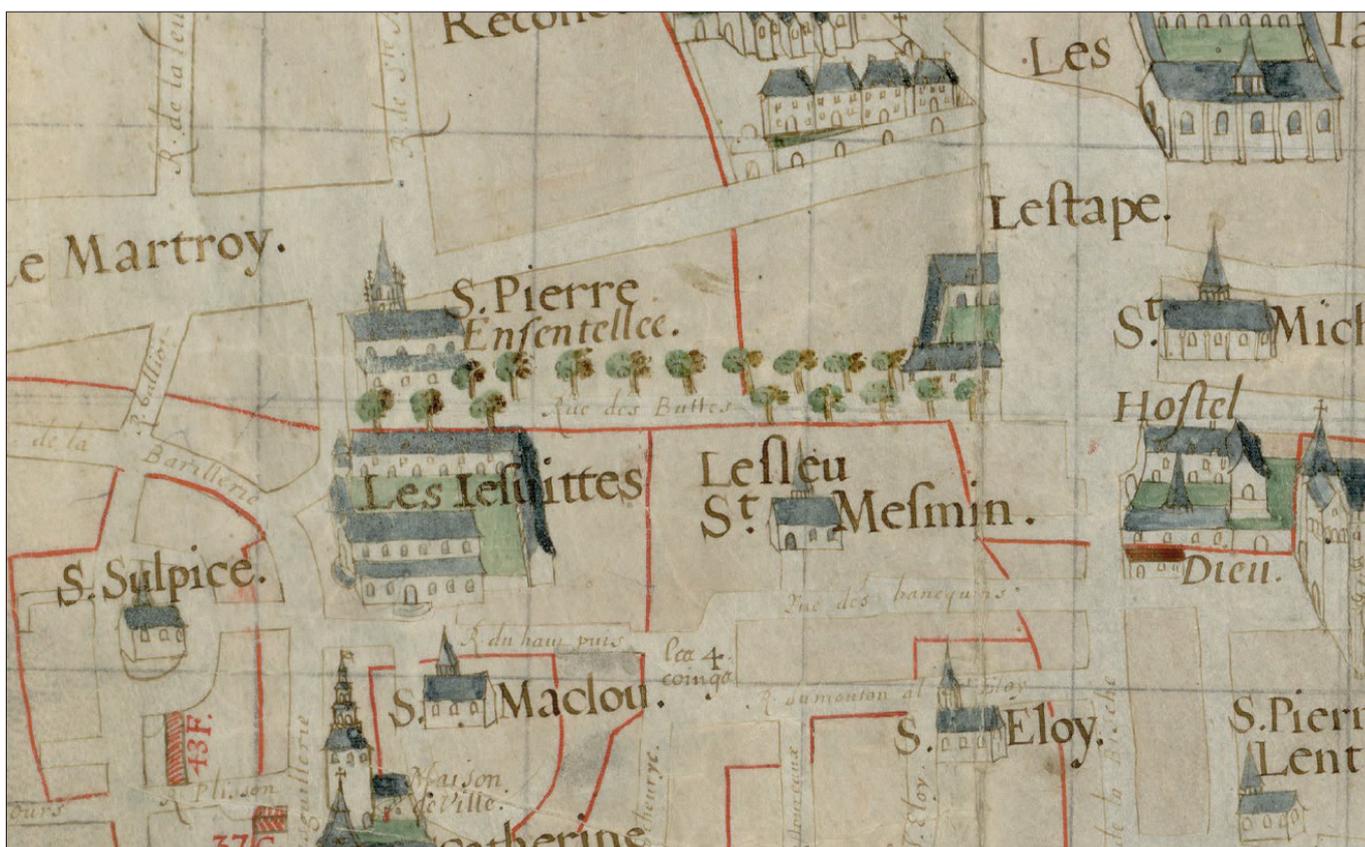


Fig. 6 : Détail du plan dit «de Fleury» (1640) centré sur la «Grande Allée» plantée d'arbres, dénommée ici «rue des Buttes» (Médiathèque d'Orléans, Rés. ZH 34).

STRATÉGIES ET MÉTHODES

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'intervention menée rue Saint-Pierre-du-Martroi fait suite à l'ouverture, hors de tout cadre administratif d'archéologie préventive, d'une tranchée d'installation d'un réseau de chauffage urbain réalisée entre le carrefour avec la rue d'Escures et la place du Martroi et le portail d'accès à la cour du collège Anatole-Bailly. Des ossements humains et des structures maçonnées ont été fortuitement observés, ce qui a motivé une intervention urgente.

Une demande de sondages a été faite le 29 juillet 2022 auprès du Service Régional de l'Archéologie Centre-Val de Loire, qui l'a acceptée le 4 août 2022, afin de pouvoir effectuer le maximum d'observations possibles.

MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

Conditions d'intervention

Le terrassement de la tranchée réalisée dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi a été fait sans aucune surveillance archéologique. Ces travaux ont été signalés le samedi 23 juillet. Aucun terrassement mécanique n'a été possible pendant l'opération archéologique, ni sur les côtés de la tranchée ni au fond de celle-ci. Cet état de fait a pu handicaper la compréhension et l'enregistrement de certaines unités et structures archéologiques.

La tranchée a été sécurisée par le biais d'un blindage fait de planches clouées et étayées par des bastinges. Des plaques d'acier recouvraient localement la tranchée pour permettre aux particuliers d'accéder à leurs garages.

Méthode de fouille et d'enregistrement

L'équipe archéologique était composée de Benjamin Lefèvre, responsable scientifique d'opération, assisté d'Omblin Grosbois, tous deux présents en permanence durant l'opération, et ponctuellement de Laurine Guyot, Matthieu Lœuillet, Joris Moron et de Laure Ziegler.

Les observations de terrain ont pris la forme du relevé de deux coupes stratigraphiques et de quatre logs sur les bords du sondage. Les structures observées ont toutes été fouillées manuellement.

L'enregistrement a été réalisé sur la base d'unités stratigraphiques (US) numérotées de 1000 à *nnnn* avec incrémentation à l'unité, lesquelles US sont regroupées, si nécessaire, en faits numérotés de 100 à *nnn* selon le même principe. Les informations stratigraphiques ont été consignées sur les minutes de terrain puis versées dans la base de données CADoc version 2.1 durant la phase d'étude. Cette base de données a également reçu les informations relatives au mobilier archéologique ainsi qu'à la documentation graphique (minutes de terrain, photographies) afin de relier ces données avec les unités stratigraphiques et de faciliter la navigation entre tous ces éléments (voir Jesset *et al.* 2021 : 77-78 pour des détails sur la structure et le fonctionnement de la base de données CADoc). Les relations stratigraphiques ont été vérifiées, le diagramme établi et l'ensemble des informations confirmées par le biais du Stratifiant¹ v. 0.3.5.

¹ Conçu, développé et maintenu par Bruno Desachy (Mi-

L'environnement de la tranchée ne présentait pas de points de référence topographique en nombre et qualité suffisants pour permettre l'utilisation d'un tachéomètre. Les relevés de terrain ont donc été réalisés par triangulation à partir de points de référence remarquables identifiables sur le plan cadastral actuel. Le point de référence pour les calculs d'altitude était l'angle sud de la marche la plus basse de l'emmarchement menant au portail occidental de l'église Saint-Pierre-du-Martroi, point qui avait fait l'objet d'un relevé géométral récent. Le système de coordonnées de référence utilisé pour cette opération est le RGF-93/Lambert-93, conformément au décret n° 2000-1276 modifié du 26 décembre 2000.

Les photographies réalisées sur le terrain ont été effectuées avec un appareil photo numérique Pentax K-70. Elles ont été enregistrées au format JPEG à une résolution de 300 ppp. Durant la phase d'étude, les noms des fichiers ont été modifiés selon le modèle «[numéro d'OA]_[numéro de 001 à *nnn*]», soit par exemple «0613136_001», afin de permettre les relations documentaires dans la base de données.

Les informations spatialisées ont été traitées par le biais du logiciel de SIG QGIS 3.16.6 Hannover, qui a aussi permis la conception et la production des documents cartographiques intégrés au présent rapport. L'infographie des dessins au trait (coupe, logs et dessin de mobilier) et la réalisation des planches illustratives ont été effectuées avec le logiciel de DAO Adobe Illustrator 2023. Enfin, ce rapport a été mis en page avec le logiciel de PAO Adobe InDesign 2023, puis imprimé et assemblé par le service de reprographie de la ville d'Orléans.

nistère de la Culture et de la Communication), il s'agit d'un classeur Excel utilisant des formules Visual Basic construisant automatiquement un diagramme stratigraphique à partir des informations relationnelles d'antéro-postériorité et de phasage associées aux unités stratigraphiques. En l'occurrence, les informations sont semi-automatiquement issues de la base de données CADoc utilisée au Pôle d'Archéologie de la Ville d'Orléans. Cet outil est, entre autres, capable de déterminer les erreurs relationnelles (et pour certaines de les corriger) et de proposer des synchronismes.

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

PRÉSENTATION DE L'OUVERTURE

La tranchée, d'une longueur de 60 m et d'une largeur globale de 1,80 m (soit une surface de 144 m²), pour une profondeur moyenne de 1,80 m, court de la place du Martroi au nord, au portail d'accès à la cour arrière de l'ancien collège Anatole-Bailly, désormais école de commerce ISC, au sud (**Fig. 7 et Fig. 8**).

Elle a été réalisée au droit des murs bordant la rue sur le côté est (**Fig. 9**). Elle a été déviée vers l'ouest à hauteur de l'embranchement de l'église Saint-Pierre-du-Martroi (afin de ne pas avoir à le démolir) avant d'être à nouveau plaquée au droit du bâti.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les descriptions des unités stratigraphiques et l'analyse du mobilier ne seront pas détaillées plus que nécessaire dans le corps du texte, étant intégrés aux inventaires en fin de rapport.

C'est un total de 94 unités stratigraphiques, pour certaines regroupées au sein de 20 faits, qui a pu être enregistré au cours du sondage archéologique de la rue Saint-Pierre-du-Martroi (voir notamment le diagramme stratigraphique page 54).

Il est important de noter que le terrain naturel n'a pas été atteint au fond du sondage. Cela s'explique par la profondeur de la tranchée largement insuffisante pour atteindre les niveaux naturels, situés à plus de 4 m de profondeur (voir page 15).



Fig. 7 : Partie sud de la tranchée. Son extrémité sud se situe au-delà des barrières (PAVO).

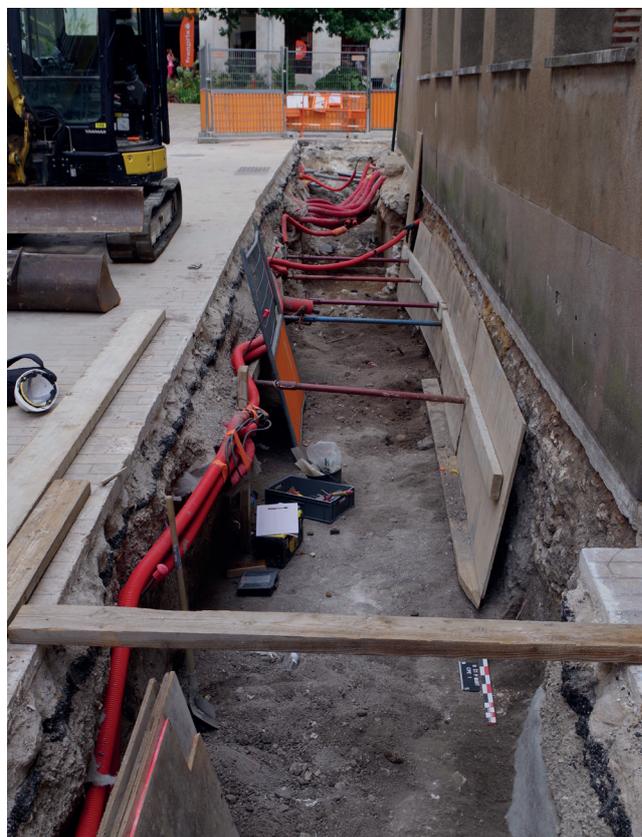


Fig. 8 : Partie nord de la tranchée (PAVO).

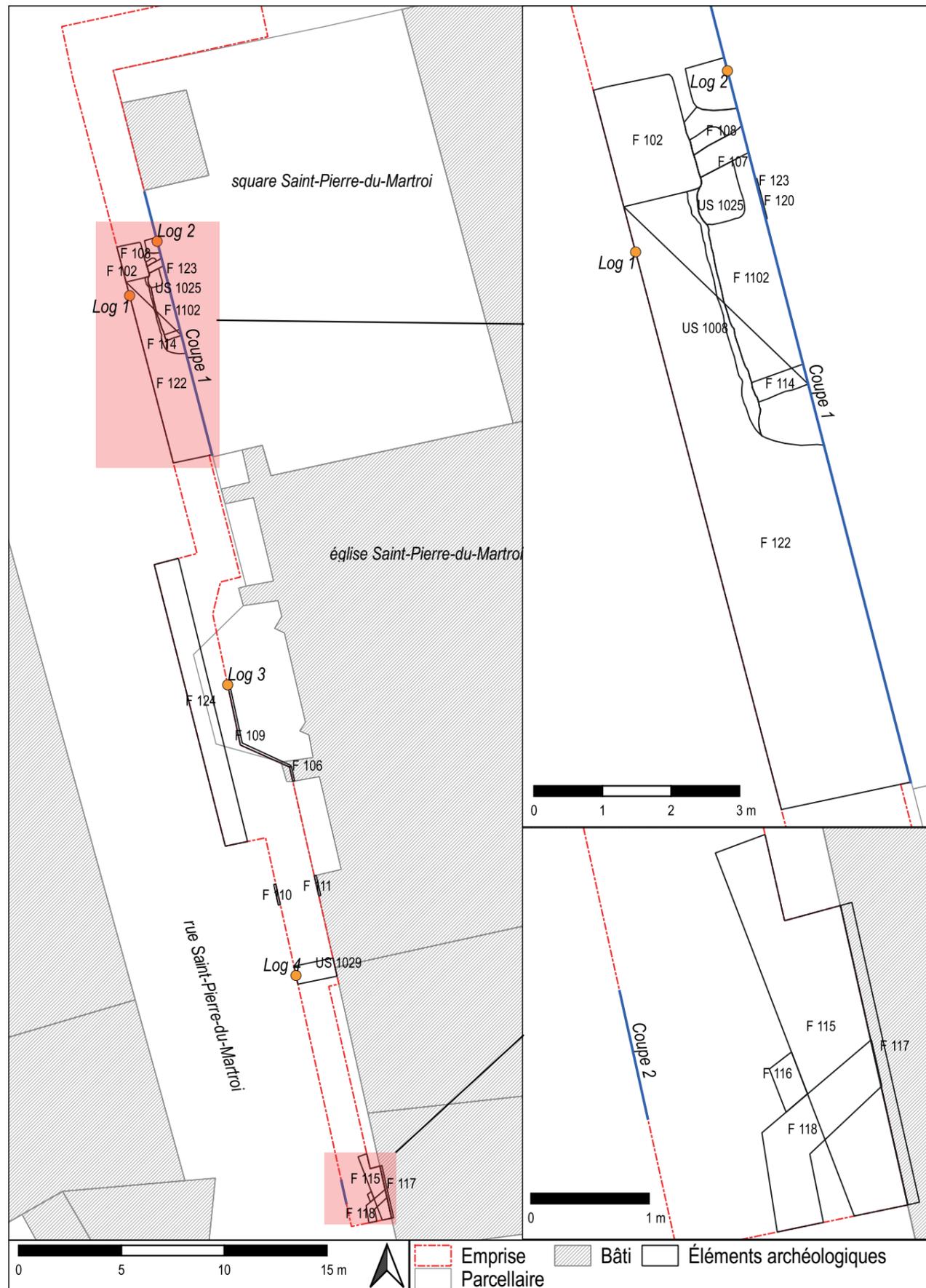


Fig. 9 : Plan masse des structures observées et des coupes et des logs réalisés (PAVO).

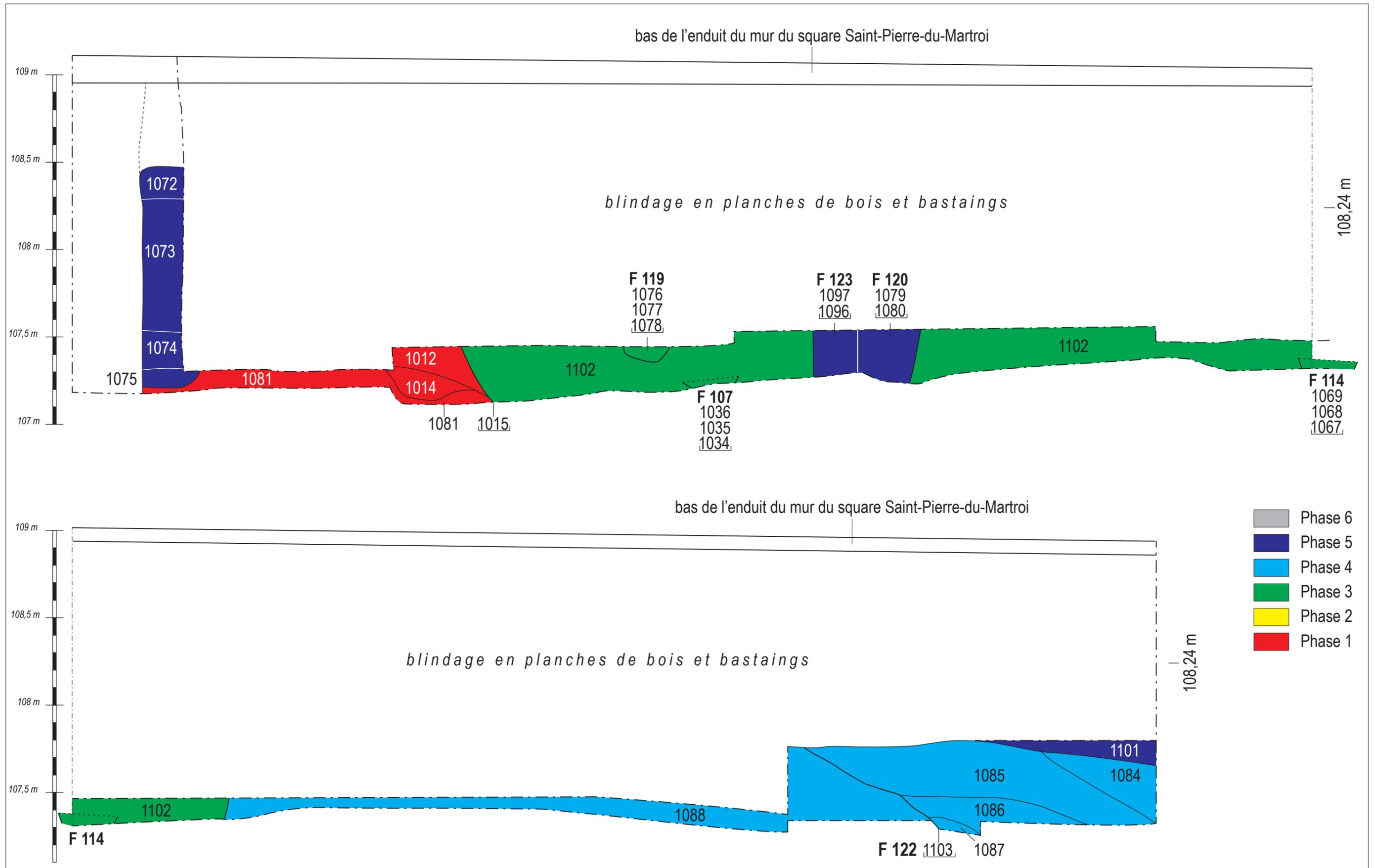


Fig. 10 : Coupe 1. Pour la localisation, voir Fig. 9 (PAVO).

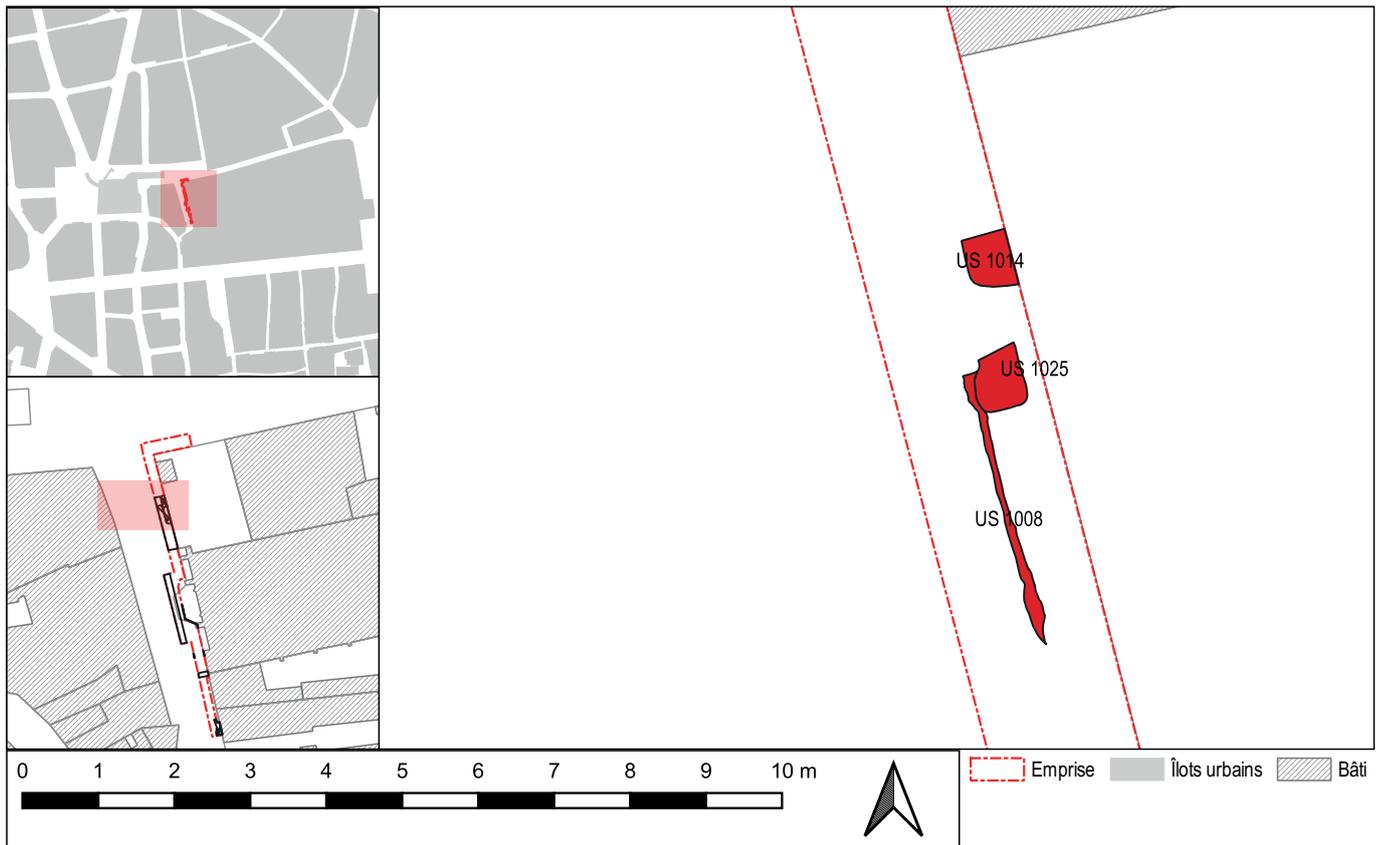


Fig. 11 : Emprise des éléments archéologiques vus en plan et relevant Phase 1 et de la Séquence 1 (PAVO).

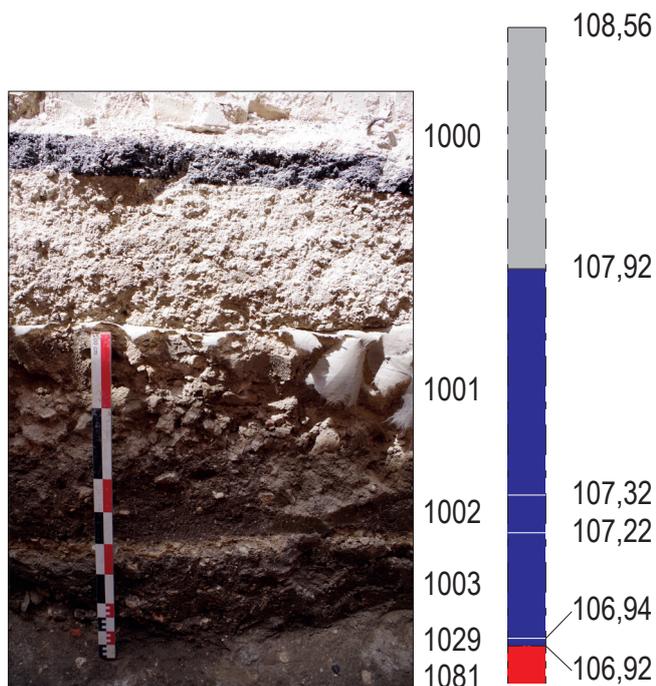


Fig. 12 : Log 4 (pour la légende, voir la coupe 1, Fig. 10 ; crédits : PAVO).



Fig. 13 : US 1025 et 1026 (PAVO).



Fig. 14 : US 1026 (PAVO).

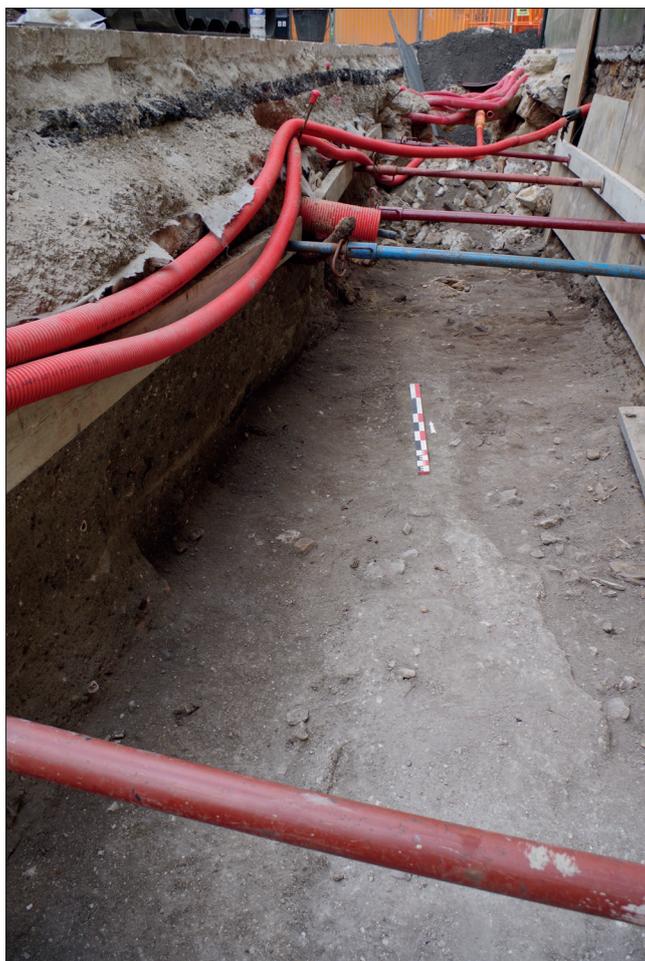


Fig. 15 : US 1008 (PAVO).

Période 1 : la démolition d'un bâtiment effectuée durant l'Antiquité

Les unités stratigraphiques relevant de la séquence 1 ont toutes été observées dans la partie nord de la tranchée à l'exception d'une d'entre elles qui a été observée en partie sud (Fig. 11).

L'US 1081 est l'unité stratigraphique basale du site (Fig. 12). Bien qu'elle fût masquée par les planches de blindage, ce limon argileux a été suffisamment observé dans la coupe 1 ainsi que fragmentairement au pied du log 4, pour que l'on puisse assurer qu'il est antérieur à l'ensemble des structures vues en coupe. Cette couche apparaît à la cote maximale de 107,32 m, mais comme des planches de blindage ont fortement gêné la vision de la coupe, cette altitude d'apparition est nettement inférieure à la réalité ; elle apparaît à la cote exacte de 106,92 m dans le log 4, et la différence entre les deux altitudes s'explique par le pendage général du secteur. L'épaisseur de l'US 1081 est inconnue car sa base se situe sous le fond de la tranchée. Cette unité stratigraphique n'a pas livré de mobilier d'aucune sorte.

Un espace de chauffe

Approximativement au centre de la tranchée, dans son quart septentrional, on peut remarquer un petit ensemble d'unités stratigraphiques (ne formant pas un fait) qui percent l'US 1081 (Fig. 12). La plus basse est l'US 1026, remblai argileux apparaissant à la cote de 107,07 m (Fig. 13), sur laquelle reposent les remblais également argileux US 1025 puis 1024.

L'US 1026 a livré un petit lot de deux tessons datés de la fin du 1^{er} s. et du courant du 2^e s. et l'US 1025 a livré un lot de cinq tessons dont la datation peut être resserrée sur une étroite fourchette courant de 200 à 240 dnè en raison de la présence d'un fragment de coupe en céramique sigillée de Lezoux et d'un tesson en céramique commune sombre sableuse locale. Il est à noter que l'US 1025 a livré une *tegula* dite «à conduit» ou à *oculus*, élément qui, assemblé avec d'autres, servait de conduit d'évacuation des gaz chauds (Adam 1989 : 231 ; la fouille du lycée Saint-Euverte [site 282, 28 rue de l'Ételon], a livré un élément identique ; Courtois, Ziegler 2020, vol. 2 : 152-155).

Cet ensemble est scellé par un fin niveau de marne calcaire (US 1008 ; Fig. 15), vraisemblable remblai apparaissant à la cote de 107,31 m, qui a livré un petit lot de six tessons datés de la première moitié du 2^e s. Ce décalage de datation entre l'US 1008 et les unités stratigraphiques sous-jacentes s'explique par l'interprétation comme remblai de la première.

La nature argileuse et la couleur rouge, légèrement différentes entre chacune d'elle mais globalement similaires, ainsi que la présence d'amas localisés de charbons de bois suggèrent qu'il s'agisse d'un foyer ou a minima d'un espace qui a été proche d'un point de chauffe. Cette interprétation pourrait être étayée par la présence de la *tegula* à conduit.

Un espace de rejet de déblais de démolition

Dans la coupe 1 peut être observé un autre ensemble d'unités stratigraphiques, ici aussi non regroupés au sein d'un fait.

La plus basse est le remblai limono-argileux US 1014 apparaissant à la cote de 107,34 m sur lequel est posé le lit de terres cuites architecturales US 1013 épais de 0,05 m puis un nouveau remblai argileux US 1012 apparaissant à la cote minimale de 107,44 m en raison du blindage (Fig. 16).

Le mobilier céramique trouvé dans ces couches date de la fin du 1^{er} et du début du 2^e s. pour l'US 1014 et d'une vaste fourchette courant de 70 ané à la fin du 1^{er} s. dnè pour l'US 1013. Cette dernière unité stratigraphique a également livré, en plus des terres cuites architecturales qui la composent essentiellement, un fragment d'os humain, et un clou à tête carrée, tous deux vraisemblablement intrusifs. L'US 1012 n'a pas livré de mobilier d'aucune sorte. Il est à noter que l'US 1014 contenait un assez important lot au vu de la surface fouillée de fragments d'enduits peints aux décors simples (aplats rouges ou bandeaux rouges sur fond blanc ; **Fig. 17 et Fig. 18**). Cet ensemble est scellé par le creusement indéterminé US 1015 (voir Période 2, phase 2, séquence 2 ci-après).

L'interprétation proposée pour cet ensemble d'unités stratigraphiques, du fait de la présence des fragments d'enduits peints jetés en vrac dans un remblai et en l'absence d'indices de niveaux d'occupation, est celle d'un rejet de déblais de démolition.

Ces niveaux n'ont pas été vus ailleurs dans la tranchée, ni en plan ni dans le bord occidental. On ne peut pas exclure que leur extension vers l'ouest dépassait celle du bord est de la tranchée, mais cela est impossible à déterminer en raison des perturbations stratigraphiques postérieures, mais surtout du fait de l'intervention archéologique faite après le terrassement, sans possibilité d'observer et d'enregistrer l'apparition effective de ces couches.

Discussion

Les unités stratigraphiques de la période 1 se répartissent donc entre un espace de chauffe (US 1024 à 1026) et un secteur de remblai avec des éléments issus de la démolition d'un ou de plusieurs bâtiments (US 1012 à 1014), le tout scellé par un remblai marneux ; l'ensemble de cette stratification est fortement perturbée par les transformations faites par la suite à cet espace.

La datation inférée par le mobilier céramique correspond à l'Antiquité, avec une plus forte probabilité pour les 2^e et 3^e s. Cette datation peut être rapprochée de celle proposée pour la période 3 de la zone 6 du diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi, où une occupation datée des 3^e-4^e s. avait été mise en évidence dans le sondage 15, situé à une vingtaine de mètres au nord de la rue Saint-Pierre-du-Martroi (Roux-Capron *et al.* 2014 : 73).



Fig. 16 : US 1012, 1013 et 1014 (PAVO).



Fig. 17 : L'amas d'enduits peints de l'US 1014 *in situ* (PAVO).



Fig. 18 : Les fragments d'enduits peints provenant de l'US 1014 (PAVO).

L'association de cette datation et de la nature des unités stratigraphiques observées, ainsi que des activités humaines proches qu'elles suggèrent, invite à y voir les traces de la démolition d'une maison proche et l'usage des déblais pour le remblaiement ou le nivellement de l'espace de l'actuelle rue Saint-Pierre-du-Martroi. Au risque d'une surinterprétation, serait-on en présence de ce que l'historiographie de l'Antiquité tardive appelle la « rétraction urbaine » ? La fenêtre d'observation et la quantité d'informations stratigraphiques sont beaucoup trop restreintes pour que l'on puisse être catégorique, cela peut rester une hypothèse de travail, mais il faut bien privilégier l'idée d'une démolition ponctuelle d'un bâtiment.

Période 2 : un creusement indéterminé réalisé entre l'Antiquité et le moyen Âge

Le creusement US 1015, qui vient couper une partie de la stratification antique, a été observé uniquement dans la coupe 1 et dans le log 1 car les structures postérieures l'ont supprimé. Il apparaît à la cote minimale de 107,44 m en raison de la présence du blindage (voir ci-dessus). Il présente un pendage de 79° et a été observé sur 0,90 m de longueur et 0,80 m de hauteur. Bien que très mal observés, les bords nord et sud de ce creusement ont été repérés, espacés d'un minimum de 9,30 m.

Ce creusement a été observé à l'occasion du diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi (Roux-Capron *et al.* 2014) ; il correspond à l'US 1315 observée dans le sondage 28, ouvert à seulement une douzaine de mètres à l'est de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, et est décrit comme le « creusement d'une grande fosse qui retrace les niveaux de circulation situés au nord du sondage 28 » et enregistrée comme étant le fait 144 (*ibid.*, vol. 2 : 260 ; *ibid.*, vol. 2, fig. 177). Les dimensions observées dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi de ce creusement n'incitent pas à l'interpréter comme une fosse.

Étant une structure négative, et n'ayant par essence aucun mobilier associé, sa datation est malaisée. Les unités stratigraphiques 1314 (comblement) et 1315 (creusement) du diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi participent à la séquence 51 de la stratigraphie du site, séquence malheureusement non datée pour elle-même mais rattachée à la période 5 des aménagements réalisés aux 13^e et 14^e s. Pour le cas de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, la datation sera

élargie à une fourchette comprise entre l'Antiquité et le Moyen Âge, en raison de l'impossibilité de mieux caler chrono-stratigraphiquement l'US 1015.

Période 3 : l'église Saint-Pierre-Ensentelée et son cimetière (8^e-16^e s.)

Cette période couvrant huit siècles correspond à l'espace funéraire organisé autour de l'église Saint-Pierre-Ensentelée, connu par ailleurs (voir page 19), ainsi que le fossé de la fortification de la fin du 13^e s.

Phase 3 : le cimetière de Saint-Pierre-Ensentelée

Les unités stratigraphiques et les structures se rapportant à la Phase 3 se situent toutes dans la partie nord de la tranchée (**Fig. 19**).

L'unité stratigraphique basale de cette phase mono-séquentielle est l'US 1102. Il s'agit d'un niveau argileux apparaissant à la cote de 107,74 m et qui prend place dans le creusement indéterminé US 1015 de la période 2 (voir ci-dessus). Il s'agit ainsi d'un remblai, réalisé dans un but qui reste indéterminable avec les données stratigraphiques disponibles, y compris en associant celles du diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi en cela que l'US 1102 trouve un pendant dans le diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi avec l'US 1314 vu comme le comblement de la fosse F 144 (Roux-Capron *et al.* 2014 : 74-76).

L'interprétation de ce niveau comme terre de cimetière est aisée en cela que les sépultures qui ont été observées dans la tranchée y sont toutes installées (voir ci-dessus). En outre, le grand nombre d'os humains épars hors de toute sépulture est caractéristique de ce type de niveaux qui ont été longtemps remaniés. Le positionnement géographique permet également d'associer cet espace funéraire au cimetière organisé autour de l'église Saint-Pierre-du-Martroi/Saint-Pierre-Ensentelée.

Ce niveau a livré un assez important lot de mobilier céramique (55 fragments). Il peut être subdivisé en un premier groupe de 43 éléments datés des 1^{er} s. et 3^e-4^e s., ne datant donc pas directement l'US 1102 car celle-ci est assurément nettement postérieure à l'Antiquité, et un second groupe de 12 éléments provenant d'au moins quatre tessons de pots à encens et datant de

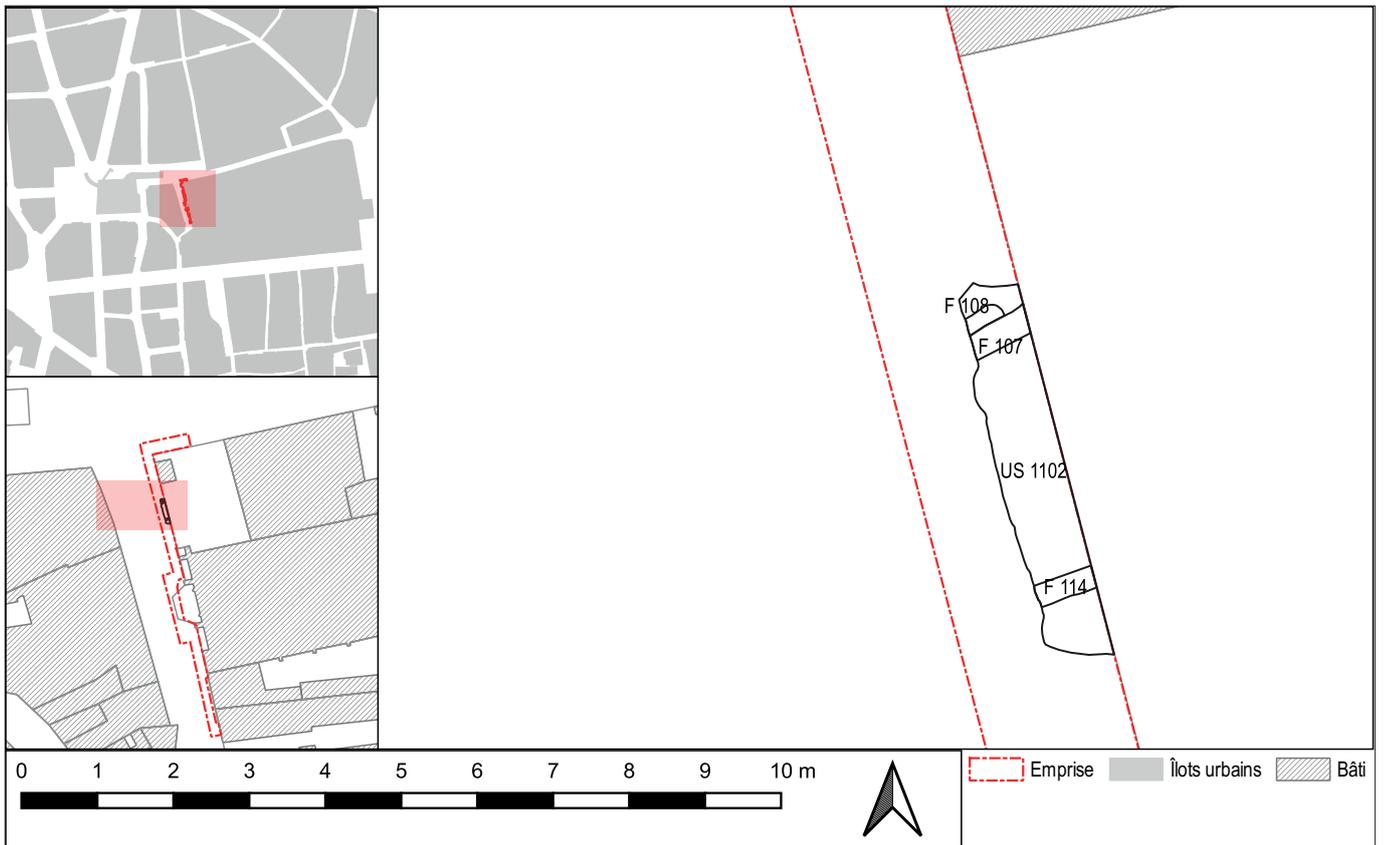


Fig. 19 : Emprises des éléments archéologiques vus en plan et relevant de la séquence 3 (PAVO).



Fig. 20 : F 108 après fouille (PAVO).



Fig. 21 : F 107 après fouille (PAVO).

la première moitié du 13^e s. Ces pièces ne sont pas incluses dans les sépultures mais sont situées dans l'US 1102 en tant que rejets.

Quatre sépultures ont été observées dans la tranchée. Seuls les principaux éléments sont présentés ici. Pour les détails, voir l'étude anthropologique page 55. Trois, fortement dégradées, ont été fouillées (F 107, F 108 et F 114) ; la dernière a été observée en coupe 1 (F 119) sous la seule forme de son creusement et aucune autre information n'a pu être recueillie (aucun individu n'a été vu). F 108 apparaît à 107,18 m et le fond de fosse tel que reconnu est situé à la cote de 107,16 m (**Fig. 20**). F 107, qui recoupe la précédente, apparaît à 107,21 m et le fond de fosse est situé à la cote de 107,16 m (**Fig. 21**). Les aménagements postérieurs les ont fortement entamées. L'individu inhumé dans F 107 est un homme adulte ; les parties osseuses préservées de F 108 ne permettent pas de déterminer l'âge et la stature. F 114 est située à environ 3 m à l'ouest des deux précédentes (**Fig. 22**). Elle apparaît à une altitude de 107,31 m, légèrement supérieure à celle de F 107 ; le fond de fosse est situé à la cote de 107,20 m. L'individu inhumé dans F 114 est un homme âgé de plus de 50 ans et mesurant 1,80 m \pm 4 cm. Au moment de l'intervention archéologique, les sépultures apparaissaient directement au fond de la tranchée, ce qui ne permet pas de déterminer une profondeur, même minimale, des fosses associées.

Des datations par ¹⁴C ont pu être réalisées sur chacun des individus inhumés¹. L'individu de la sépulture F 107 est décédé entre 774 et 885 (intervalle de confiance de 95,4 %), celui de la sépulture F 108 entre 771 et 894 (intervalle de confiance de 93,2 %)²,

1 Datations réalisées par le CIRAM. Références : CIRAM-5263 pour F 107/US 1035, CIRAM-5264 pour F 107/US 1038 et CIRAM-5265 pour F 114/US 1068.

2 La datation a également fourni la fourchette [929-943] avec un faible intervalle de confiance de 2,2 % qui invite à l'exclure.



Fig. 22 : F 114 après fouille (PAVO).

et celui de la sépulture F 114 entre 771 et 980 (intervalle de confiance de 95,4 %). Sur la base de ces datations, les trois sépultures semblent se répartir en deux groupes : un premier comprenant F 107 et F 108 et un second concernant F 114. Rappelons que les deux premières, bien que présentant des datations quasiment identiques, présentent un recoupement, ce qui indique que la sépulture antérieure n'a pas été respectée par la mise en place de la sépulture postérieure, peut-être en raison de l'absence d'un marquage au sol.

Le cimetière de Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi a été regroupé au sein d'une unique séquence. En raison des contraintes d'intervention et de la stratification effectivement observée, il n'était pas possible de déterminer si plusieurs séquences d'inhumation ont été pratiquées dans le cimetière. Le recoupement observé des sépultures F 107 et F 108 n'a pas donné lieu à une telle distinction.

Il est important de comparer les cotes d'apparition des sépultures de la rue Saint-Pierre-du-Martroi avec celles vues dans les opérations avoisinantes. Dans le diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi (Roux-Capron *et al.* 2014 : 76). Ainsi, dans cette dernière opération, la sépulture F 142 vue dans la coupe 60 du sondage 28 apparaît à la cote de 108,69 m et la sépulture F 145 vue dans la coupe 61 du même sondage apparaît à la cote de 108,92 m. Ces cotes maximales sont supérieures de plus de 1,50 m aux cotes d'apparition des sépultures de la rue Saint-Pierre-du-Martroi. Cela s'explique d'une part par une assez bonne conservation de la stratification dans le square, dont le sous-sol n'a pas été beaucoup bouleversé, et d'autre part par les importants décaissements qui ont eu lieu dans l'emprise de la rue. Dans la rue d'Escures (Ziegler, Lefèvre à paraître), les six inhumations vues à proximité de la place du Martroi se situent à des profondeurs comprises entre 108,10 m et 108,50 m, ce qui constitue un écart avec la situation de la rue Saint-Pierre-du-Martroi compris entre 0,70 m et 1,00 m. Enfin, à l'hôtel Pommeret (Petit *et al.* 1987), les sépultures sont comprises entre les cotes de 105,50 m et 107,10 m, ce qui est ici nettement plus en accord avec les altitudes vues dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi. Cela donne bon un aperçu de la puissance stratigraphique du cimetière qui avoisinerait 3,40 m en l'état des connaissances.

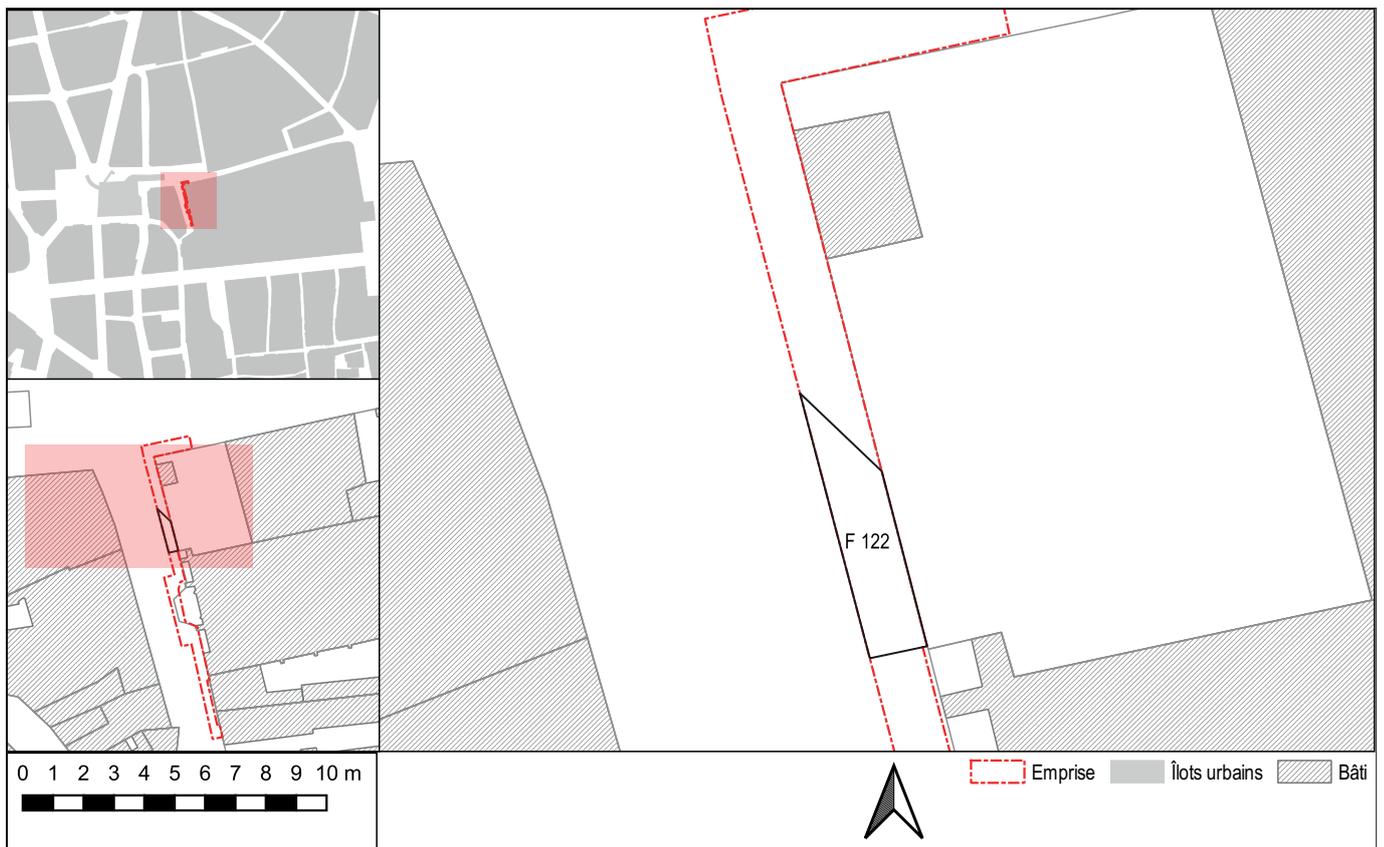


Fig. 23 : Emprise de l'élément archéologique vu en plan et relevant de la Phase 4 (PAVO).

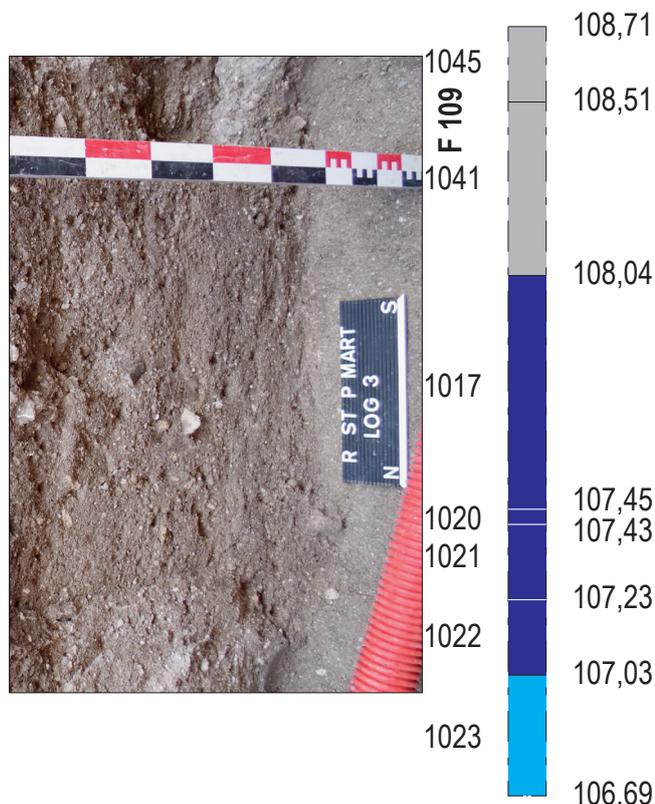


Fig. 24 : US 1023 au pied du log 3 (pour la légende, se reporter à la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).



Fig. 25 : US 1084 à 1087 et 1103 formant le fossé de la fortification des 13^e-14^e s. F 122 (PAVO).



Fig. 26 : Vue générale en plan du fossé de la fortification des 13^e-14^e s. F 122 (PAVO).

Phase 4 : avant l'église Saint-Pierre-du-Martroi actuelle

Séquence 4 : des niveaux antérieurs à l'église Saint-Pierre-du-Martroi

L'US 1023 est un remblai argileux observé au pied du log 3 et qui apparaît à la cote de 107,03 m (**Fig. 23**). Elle a également été vue en plan au fond de la tranchée, à hauteur du collecteur F 124 qui le perce (elle y avait été enregistrée comme l'US 1027 ; voir par ailleurs). L'US 1088 est un remblai argilo-limoneux vu en coupe 1 (**Fig. 24**). Seule cette dernière a livré du mobilier archéologique en position résiduelle, en l'occurrence un unique tesson daté de la seconde moitié du 1^{er} s. et du courant du 2^e s.

Ces niveaux ne peuvent être datés directement, du fait de l'absence de mobilier datant pertinent. C'est ainsi l'ensemble de la séquence qui ne peut être datée autrement que par une fourchette assez imprécise courant du 12^e au 14^e s. La borne haute est reprise de l'interprétation des résultats du diagnostic lié à la requalification de la place du Martroi, qui a vu des «remblais médiévaux» datés, dans l'ensemble, des 12^e-14^e s. (Roux-Capron *et al.* 2014 : 74) ; la borne basse correspond au fossé de l'extension de la fortification urbaine effectuée au tournant des 13^e et 14^e s. (voir ci-dessous).

On peut se poser la question du positionnement de ces niveaux à l'échelle du site. Aucun élément n'interdit de descendre ce doublet d'unités stratigraphiques dans la séquence 3 du cimetière, ni même jusqu'à la séquence 1 des niveaux antiques (rappelons la présence d'un unique tesson daté des 1^{er}-2^e s. dans l'US 1088). Toutefois, le choix a été fait, en raison même de cette incertitude, de maintenir ces unités stratigraphiques dans la séquence la plus haute dans laquelle elles peuvent être intégrées.

Séquence 5 : le fossé de la fortification des 13^e-14^e s.

Cette phase mono-séquentielle a été observée au pied de l'embranchement du portail ouest de l'église Saint-Pierre-du-Martroi (coupe 1) (**Fig. 25**) et en plan dans la partie nord de la tranchée (**Fig. 26**).

Au pied de l'embranchement du portail ouest de l'église Saint-Pierre-du-Martroi, quatre unités stratigraphiques argilo-limoneuses sombres superposées (de haut en bas : US 1084 à 1087) présentent un pen-

dage apparent vers le sud. Ces niveaux apparaissent aux altitudes de 107,74 m pour l'US 1084, d'un minimum de 107,80 m (en raison du blindage) pour l'US 1085, de 107,49 m pour l'US 1086 et de 107,36 m pour l'US 1087. Cette dernière repose sur un creusement régulier (US 1103) aménagé avec une pente de 40° dans l'US 1088.

Les niveaux rattachés à la séquence 5 ont livré très peu de mobilier : ainsi c'est un tesson daté de la fin du 12^e s. et du courant du 13^e s. qui provient de l'US 1084 et c'est également un petit lot de quatre tessons datés de la fin du 1^{er} et du courant du 2^e s. qui proviennent de l'US 1085. Il est stratigraphiquement impossible qu'il s'agisse de niveaux antiques, étant donné que cette séquence est assurément postérieure au cimetière. Il faut donc retenir la datation centro-médiévale proposée par l'unique tesson de l'US 1084 – le lot de tesson des 1^{er}-2^e s. étant alors en position résiduelle.

La conformation des niveaux observés en partie nord de la tranchée, qui présentent un faciès assez caractéristique de remblais à assez forte teneur en matière organique et des pendages différenciés mais d'orientations communes, incite à y voir plusieurs niveaux de comblement d'un fossé. Une structure similaire avait été vue dans le square Saint-Pierre-du-Martroi à l'occasion de la requalification de la place du Martroi, élément qui a été interprété comme étant le fossé de la fortification du 14^e s. (US 1007, F 101 ; Roux-Capron *et al.* 2014 : 76 ; *ibid.* : 180, fig. 179). En outre, le positionnement de la restitution de ce fossé correspond remarquablement bien à la localisation de ces unités stratigraphiques. Cette interprétation est donc bien assurée.

Phase 5 : la construction de l'église Saint-Pierre-du-Martroi (15^e-16^e s.)

La phase 5 correspond à l'édification de l'église Saint-Pierre-du-Martroi dans sa configuration actuelle. Deux temps de cette construction ont été observés : un terrassement de l'ensemble de l'espace (séquence 6) puis la construction effective (séquence 7), caractérisée notamment par les maçonneries. Les unités stratigraphiques et les structures associées à cette phase se répartissent dans toute l'emprise de la tranchée (**Fig. 27**).

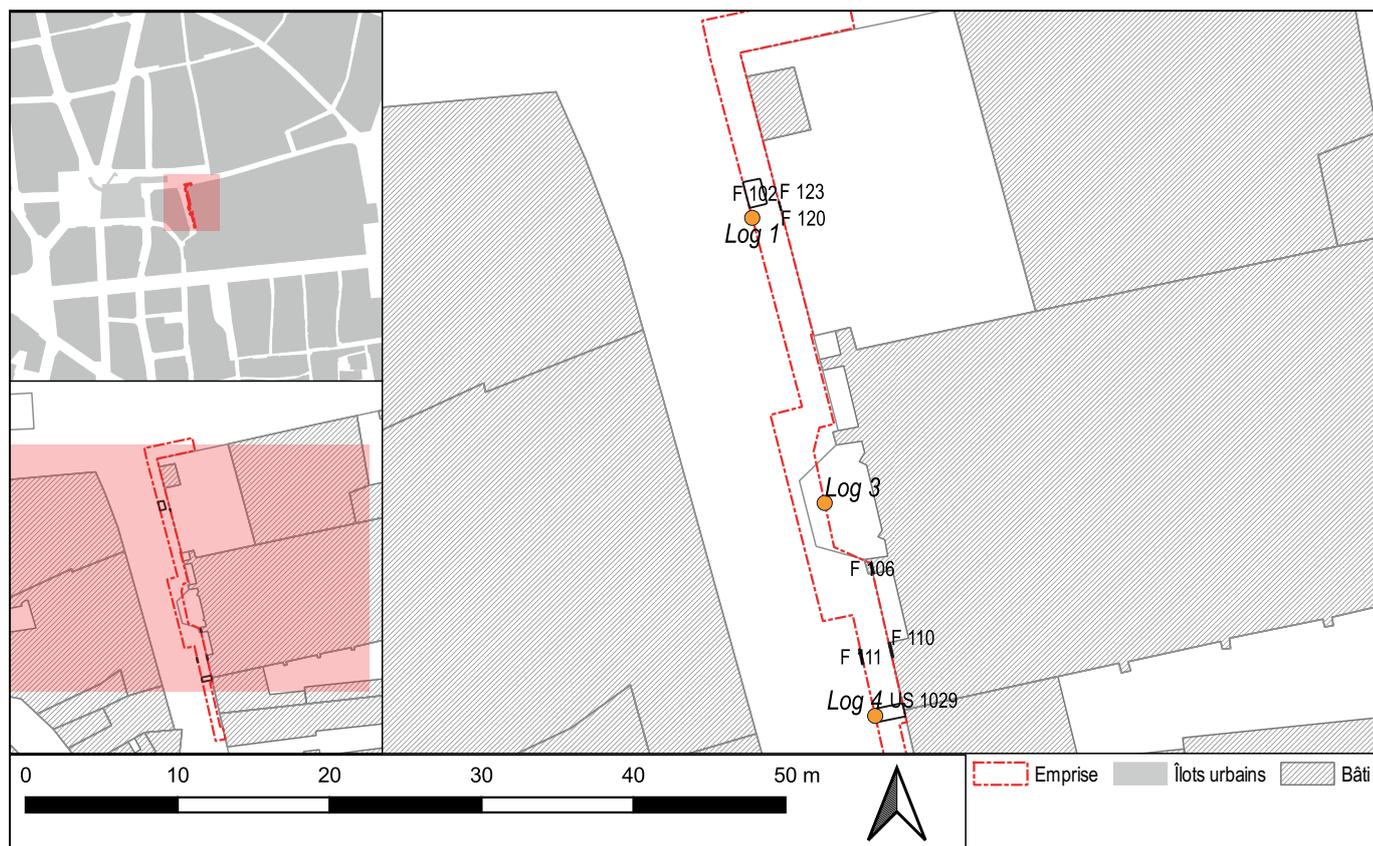


Fig. 27 : Emprises des éléments archéologiques vus en plan et relevant de la Phase 5 (PAVO).

Séquence 6 : une séquence de préparation du terrain

La séquence 6 est celle qui concerne le plus grand nombre d'unités stratigraphiques ainsi que quatre structures, ce qui dénote une forte activité dans le secteur de la tranchée de la rue Saint-Pierre-du-Martroi.

L'unité stratigraphique sommitale est le niveau argilo-sableux US 1001 apparaissant à la cote minimale de 108,30 m dans le log 1 (Fig. 28) et à la cote assurée de 107,92 m dans le log 4 (Fig. 12). Ce niveau trouve une équivalence avec l'US 1054, enregistrée à l'occasion du relevé schématisé de F 111 et y apparaissant à la cote de 107,97 m (cette dernière est surmontée d'un fin niveau sableux US 1055 apparaissant à la cote de 108,03 m ; remblai manifeste, elle serait peut-être à associer à une séquence ultérieure). Ces niveaux surmontent un doublet de couches équivalentes (US 1002 et US 1053) qui sont des liserés de mortier (US 1002) ou argileux (US 1053) contenant des fragments d'os. Ces couches apparaissent aux cotes de 107,76 m pour l'US 1002 et de 107,55 m pour l'US 1053. Vient en-dessous un autre doublet de niveaux (US 1003 et US 1052) qui sont des niveaux plus ou moins argileux contenant plus ou moins d'inclusions variées. Ces couches apparaissent aux cotes de 107,67 m pour l'US 1003 et de 107,51 m pour l'US 1052. L'US 1003

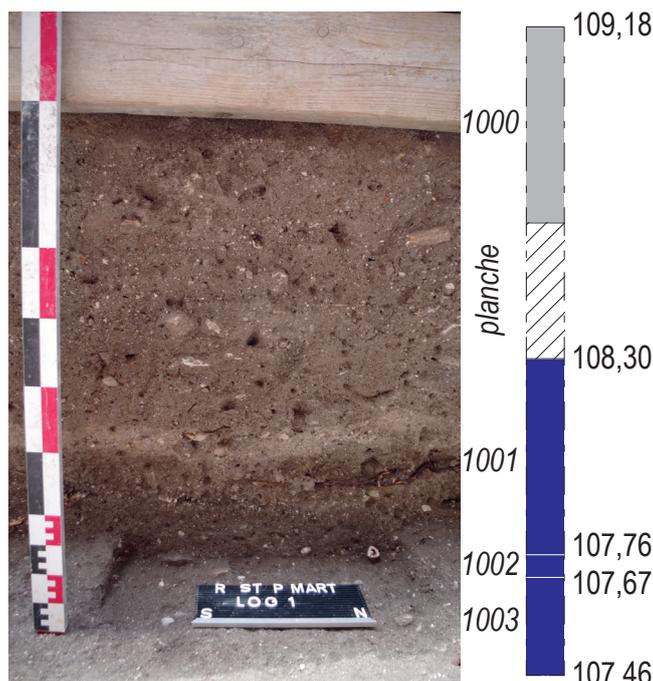


Fig. 28 : Log 1 montrant la partie visible de la stratification des US 1001, 1002 et 1003 (pour la légende, se reporter à la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).



Fig. 29 : US 1051 à 1055 (PAVO).

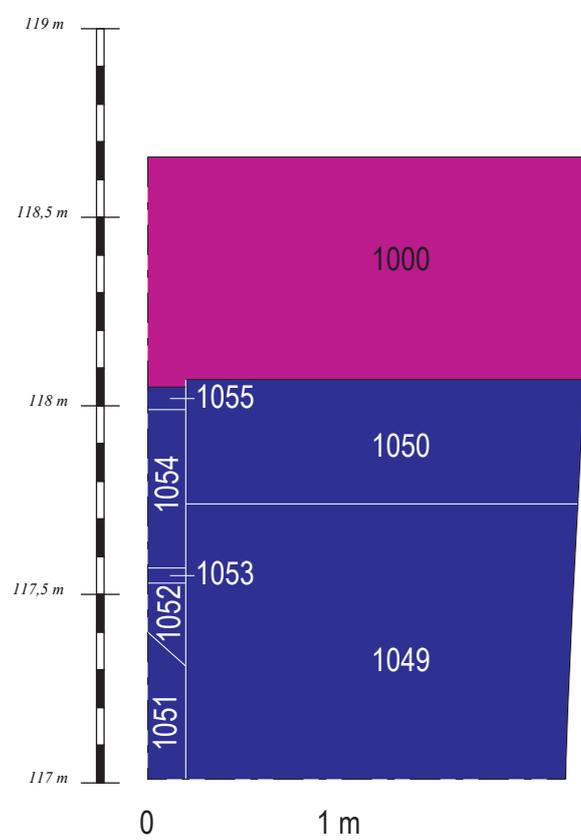


Fig. 30 : Croquis de la stratification des US 1051 à 1055 (pour la légende, se reporter à la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).

recouvre un niveau de mortier blanc (US 1029) apparaissant à la cote de 106,94 m vu uniquement dans le log 4 et l'US 1052 recouvre l'US 1051 apparaissant à la cote de 107,38 m ; ces deux niveaux basaux ne sont pas compris comme équivalents. Les US 1051 à 1054 sont représentées par les Fig. 29 et Fig. 30.

Une colonne isolée de quatre unités stratigraphiques argilo-limoneuses sombres (US 1072 à 1075 ; non photographiées) a été enregistrée à l'extrémité nord de la coupe 1. Elles apparaissent aux altitudes respectives de 108,48 m pour l'US 1072, de 108,30 m pour l'US 1073, de 107,74 m pour l'US 1074 et de 107,32 m pour l'US 1075. Leur composition, et notamment leurs inclusions, incitent à les considérer comme des remblais. La présence des planches de blindage, la distance entre les points d'enregistrement de la stratification et le fait que l'intervention archéologique ait eu lieu après le terrassement ne permettent pas de proposer des équivalences avec d'autres unités stratigraphiques vues par ailleurs.

La structure F 102 est une fosse ossuaire de plan quadrangulaire ($L = 1,75$ m ; $l > 1,18$ m) qui apparaît à la cote de 107,95 m et qui présente une profondeur minimale de 0,85 m (Fig. 31 et Fig. 32). Son emprise reste indéterminée car elle se déploie en-dehors de la tranchée. Contenant au minimum 22 individus (17 adultes et 5 immatures ; voir l'étude anthropologique page 55), cette fosse a été manifestement aménagée pour recueillir les ossements déterrés par les travaux d'aménagement réalisés aux alentours : elle recoupe les sépultures F 107 et F 108, ce qui assure qu'elle a été mise en place à une période où son emprise n'était plus partie prenante du cimetière de Saint-Pierre-Ensentelée ; elle recoupe également le fossé de la fortification des 13^e-14^e s.

Trois structures observées dans la coupe 1 ont été rattachées à cette séquence par défaut. Il s'agit dans un premier temps de F 120 et de F 123, juxtaposés (stratigraphiquement superposés ?) et apparaissant à l'altitude commune de 107,54 m (non photographiés ; Fig. 10). Si leur configuration inciterait à les interpréter comme des fossés, cela n'est toutefois pas certain car leur observation était très limitée en raison de la présence des planches de blindage qui n'en laissait visibles qu'une trentaine de centimètres de développement vertical. Son interprétation en tant que fosse est donc faite par défaut. Aucune de ces structures n'a livré de mobilier, ce qui ne permet pas de les dater.

Il s'agit dans un second temps de l'US 1100 (F 125 ; non photographiée) qui est un creusement indéterminé observé sur près de 3 m au fond de la tranchée. S'il n'a

pas été possible de le fouiller, il a tout de même été possible de déterminer qu'il présente un bord incliné à 45° vers l'ouest. L'intégration de ce creusement à la séquence 6 tient au fait qu'il est assurément postérieur au fossé de la fortification des 13^e-14^e s., qu'il recoupe (et dont il gêne considérablement la lecture en plan) et probablement synchrone avec F 102 en cela qu'il semble venir au contact avec la fosse ossuaire sans toutefois la perturber.

Cinq des unités stratigraphiques de cette séquence ont livré du mobilier archéologique. La seule structure qui en a livré est la fosse ossuaire F 102, où a été trouvé un petit lot de céramique antique daté de manière assez resserrée à la première moitié du 3^e s. ainsi qu'un unique tesson médiéval indéterminé que l'on peut rattacher aux 13^e-14^e s. ; les éléments stratigraphiques permettent de considérer le mobilier céramique antique comme redéposé et le tesson médiéval comme pertinent. Cette structure a également livré quelques restes fauniques, de verre et un fragment de charbon de bois. Plusieurs des unités stratigraphiques de cette séquence ont livré deux lots de céramique antique et médiévale chacune : c'est ainsi le cas de l'US 1001 (1^{er}-2^e s. et première moitié du 14^e s.), de l'US 1003 (1^{er} s. et première moitié du 13^e s.), de l'US 1029 (1^{er}-2^e s. et fin 13^e-courant du 14^e s.). L'US 1052 a quant à elle livré un lot uniquement médiéval (13^e-14^e s.). Il est à noter que parmi le mobilier trouvé dans F 102, on peut relever la présence de plusieurs clous plus ou moins fragmentés et de petits fragments de bois, possibles restes de cercueils.

Les unités stratigraphiques ne participant pas à des structures sont toutes des remblais. Ceux-ci ont vraisemblablement été apportés pour niveler le sol dans le cadre de l'édification de l'église Saint-Pierre-du-Martroi dans son état actuel en briques et pierres. Le fait que plusieurs unités stratigraphiques et structures ne tiennent pas compte des sépultures traduit le fait que cette partie du cimetière avait déjà perdu sa fonction au moment où est édifiée l'église Saint-Pierre-du-Martroi. Suivant la logique adoptée pour les séquences précédentes (voir ci-dessus), seuls les éléments céramiques médiévaux sont considérés comme pertinents pour dater leurs niveaux associés. Nous sommes donc en présence d'une séquence de remblaiements et de réorganisation de l'espace et du sous-sol.



Fig. 31 : F 102 pris dans le bord ouest de la tranchée (PAVO).



Fig. 32 : Surface du comblement de F 102 après le terrassement (PAVO).

Séquence 7 : les éléments de l'église Saint-Pierre-du-Martroi

La séquence 7 concerne les structures et unités stratigraphiques que l'on peut rattacher à l'église Saint-Pierre-du-Martroi actuelle.

En ce qui concerne les unités stratigraphiques individuelles, il s'agit de celles vues dans le log 3 réalisé devant l'embranchement du portail occidental de l'église Saint-Pierre-du-Martroi (Fig. 23). Ce sont des niveaux essentiellement argileux, à l'exception de l'US 1020 qui est un liseré de mortier. Ces unités stratigraphiques apparaissent aux altitudes de 108,04 m pour l'US 1017, de 107,45 m pour l'US 1020, de 107,43 m pour l'US 1021 et de 107,03 m pour l'US 1022. Ces niveaux doivent être interprétés comme des remblais.

En ce qui concerne les structures, il s'agit dans un premier temps de deux massifs de fondation (F 106 et F 110) situés à l'aplomb des contreforts actuels de l'église. Apparaissant à 0,36 m sous le sol et se déployant de 107,07 m à 108,36 m (soit sur 1,29 m),



Fig. 33 : F 106 (PAVO).

la fondation F 106 (Fig. 33), mise en œuvre en tranchée étroite à légèrement ouverte (US 1030), est réalisée dans une maçonnerie de blocs et de moellons de calcaire de plus en plus équarris en montant et liés au mortier beige (US 1031) ; participent à cette structure le comblement de la tranchée de fondation (US 1032) ainsi que l'élévation du contrefort (US 1033). La fondation F 110 est moins bien conservée (Fig. 34). Apparaissant à 0,91 m sous le sol et se déployant de 106,71 m à 107,75 m (soit sur 1,04 m), elle est mise en œuvre en petits blocs bruts de calcaire et de très rares fragments de terres cuites architecturales noyés dans un mortier beige (US 1047) ; la tranchée de fondation (US 1046) a été difficile à percevoir et est étroite ou peu ouverte. S'il s'agit bien de la fondation d'un contrefort, la liaison stratigraphique avec celui-ci était détruite dans la tranchée en raison de la mise en place du revêtement de la rue (US 1000 ; voir par ailleurs). En outre, bien que se rapportant au même élément final (l'église) et étant selon toute vraisemblance synchrones, ces deux fondations ne présentent pas les mêmes modalités de mise en œuvre.

La maçonnerie F 126, correspondant à la seule unité stratigraphique US 1101, est l'ancien mur du cloître et du cimetière, devenu le mur fermant le square Saint-Pierre-du-Martroi vers l'ouest et vers la rue du



Fig. 34 : F 110 (PAVO).



Fig. 35 : F 111 (erreur de numérotation sur la plaque ; PAVO).

même nom (**Fig. 25**, sur le côté gauche de la coupe). Elle prend la forme de gros blocs grossièrement équarris liés au mortier gris clair. Sa base se situe à la cote de 107,80 m. Cet élément n'a pas fait l'objet d'un enregistrement détaillé.

La structure F 111, vue dans le bord ouest de la tranchée en face de F 110, n'est pas une fondation mais une tranchée de récupération (**Fig. 35**). Apparaissant à 0,61 m sous le sol et se déployant de 108,05 m à 106,99 m (soit sur un minimum observé de 1,06 m), elle prend la forme d'une tranchée (US 1048) dont les comblements basal (US 1049) et sommital (US 1050) dénotent le rejet de déblais de démolition. Cette structure est la seule à avoir fourni du mobilier daté : l'US 1049 a livré un unique tesson daté du 13^e s.

Les fondations des contreforts (et ceux-ci) sont bien sûr associés à l'église Saint-Pierre-du-Martroi. Celle-ci, en l'occurrence son état actuel, est « commencée durant la dernière décennie du 15^e siècle » et son voûtement est posé dans les années 1520 (Noblet 2019 : 172). Cela permet de dater la réalisation des fondations des contreforts F 106 et F 111. Si l'élévation actuelle du mur F 126 paraît plus récente que ne l'est la partie en fondation vue dans la tranchée³, la mise en œuvre de cette dernière n'est pas discordante avec une réalisation concurrente de celle de l'église.

Il reste la question de la tranchée de récupération F 111. De même largeur et dans l'alignement de la fondation F 110, elle paraît de ce fait liée à la construction de l'église, mais on ne s'explique toutefois pas la nature précise de sa relation avec celle-ci. Tout au plus peut-on proposer que la mise en place de l'église a pu nécessiter de faire place nette dans le secteur, et que F 111 en est une trace.

En raisonnant à l'échelle de la rue, on remarque que l'église actuelle ainsi que le mur du cloître sont à l'alignement, et que ce dernier recoupe les niveaux du cimetière sous-jacent : cela signifie que lors de leur réalisation, la partie de l'espace funéraire qui s'est trouvée à l'ouest de cet alignement a été désaffectée. Cela provient-il d'une reconfiguration (probablement un alignement⁴) de la rue Saint-Pierre ?

3 La cote Ø 3009 des Archives municipales d'Orléans conserve, entre autres, plusieurs plans de projets de (ré)aménagement de ce square ; les pièces de ce dossier sont datées de 1958 à 1988. Les informations qu'elles fournissent ne sont pas pertinentes pour notre propos.

4 L'inventaire de la cote 9 M 39 des Archives municipales d'Orléans mentionne un plan de l'emprise de l'alignement de la rue Saint-Pierre-du-Martin daté de 1806, mais celui-ci a été extrait de la cote pour être conservé à plat et n'a pas été à ce jour retrouvé par l'équipe des Archives.

Période 4 : les aménagements récents dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi (du 18^e s. à l'actuel)

Les unités stratigraphiques et/ou les faits intégrés à cette période se regroupent tous (à l'exception de l'US 1000, observée partout) dans la moitié sud de la tranchée, à proximité immédiate du portail donnant accès à la cour arrière du collège Anatole-Bailly (**Fig. 36**).

Cette dernière période ne comprend que la phase 6, laquelle est divisée entre trois séquences (8, 9 et 10).

Séquence 8 : une probable fosse septique (1764-1823)

Cette séquence comprend notamment une cuve ou citerne (F 115) dont seuls le mur occidental (US 1058 ; **Fig. 37**) et une petite partie des murs nord (US 1059 ; **Fig. 38**) et sud (US 1057) ont été vus dans l'emprise de la tranchée. Le mur ouest, arasé jusqu'au fond de la tranchée, apparaissait à la cote de 106,40 m, et le sommet du mur sud apparaissait quant à lui à la cote de 108,28 m. La mise en œuvre de cet élément a été réalisée dans un creusement (US 1058) effectué en tranchée étroite, voire très étroite (elle n'est quasiment pas visible) : le sédiment au contact des maçonneries ne diffère en rien de celui situé un peu plus loin. Aucun aménagement de fond n'a été vu, ce qui empêche de déterminer une profondeur même minimale de cette structure. Les parois sont réalisées en blocs de calcaire irréguliers mais parementés côté intérieur ; les parois internes sont recouvertes d'un enduit de tuileau rose assurant l'étanchéité (US 1060 ; **Fig. 39**). La structure était comblée de deux remblais (US 1061 et 1062) qui présentent le point commun de contenir des éléments de démolition. Aucun mobilier n'a été trouvé dans ces niveaux.

De l'autre côté de la tranchée par rapport à la cuve F 115, côté ouest, ce sont sept unités stratigraphiques (de haut en bas : US 1089 à 1095), alternativement argileuses ocre et argileuses gris foncé, présentant un pendage apparent vers le sud, qui ont été enregistrées (**Fig. 40** et **Fig. 41**). Ces niveaux apparaissent entre 106,93 m (US 1095) et 107,81 m (US 1089). Aucun mobilier n'y a été trouvé.

La configuration générale des unités stratigraphiques observées à l'extrémité sud de la tranchée, qui présentent un net pendage apparent vers le sud, pourrait suggérer qu'il s'agit du comblement d'un fossé. L'emplacement du point d'observation disqualifie



Fig. 36 : Emprise des éléments archéologiques vus en plan et relevant de la Phase 6 (PAVO).



Fig. 37 : Mur ouest de F 115 (PAVO).



Fig. 38 : Angle nord-ouest de F 115 (PAVO).



Fig. 39 : Enduit de tuileau US 1060 recouvrant ici le mur sud de F 115 (PAVO).

d'emblée le fossé de la fortification des 13^e-14^e s. et il paraît difficile qu'il s'agisse du fossé de la fortification du 4^e s. (dont le tracé restitué passe à environ deux mètres au sud de la coupe 2), notamment du fait que celui-ci s'ouvre vraisemblablement à plus grande profondeur et qu'il n'a donc pas été atteint. Cette proposition, séduisante, ne tient donc pas face à l'argument des altitudes d'apparition.

La cuve est vraisemblablement une fosse septique car au début du 19^e s., sur plusieurs plans du collège, l'extrémité ouest de la cour arrière (ancienne « Grande Allée ») était occupée par deux sanitaires situés presque à l'aplomb du mur nord de la cuve (Fig. 42). Son revêtement en mortier de tuileau, donc étanche, suggère une fonction de recueil de liquides, ce qui est compatible avec une interprétation comme fosse septique. La mauvaise conservation des murs ouest et est de cette cuve ne permet pas de déterminer si celle-ci avait été branchée sur le réseau d'assainissement après sa mise en place et s'il était nécessaire de l'ouvrir par le haut pour la curer.

La datation de cet objet est incertaine, en l'absence de mobilier datant retrouvé en association, mais on peut néanmoins proposer un intervalle. Si les sanitaires sont explicitement représentés sur le plan de 1843, il est possible qu'un bâtiment rectangulaire allongé plaqué au mur nord de l'ancienne « Grande Allée » puisse les contenir ; ce bâtiment est visible sur le plan cadastral de 1823 (parcelle 410 ; Fig. 43), ce qui peut fournir une datation *ante quem*. En revanche, ce bâtiment n'apparaît pas sur le plan de 1764 établi après l'expulsion des Jésuites du Collège. Cela peut donc fournir une datation *post quem*. En somme, la datation de cette très probable fosse septique entre dans l'intervalle [1764-1823], sans qu'il soit possible d'être plus précis en l'état de la documentation.

Séquence 9 : un élément de la première campagne d'assainissement de la ville au milieu du 19^e s.

La structure F 116 est une maçonnerie en blocs de calcaire bruts noyés dans un mortier blanc-beige (US 1071) aménagée dans un creusement étroit (US 1063) (Fig. 44). Elle présente en outre des piédroits subsistants. L'ouverture qu'ils ménageaient a été bouchée par des fragments de terres cuites architecturales liés au mortier de chaux. Les destructions récentes, notamment la voirie actuelle, l'ont fortement écrêtée. Sa jonction avec la cuve F 115 ne peut être précisée au-delà d'une construction de la première contre la seconde, par conséquent manifestement postérieure (Fig. 45).



Fig. 40 : Succession des US 1089 à 1095 (avec l'US 1000) en coupe 2 (PAVO).

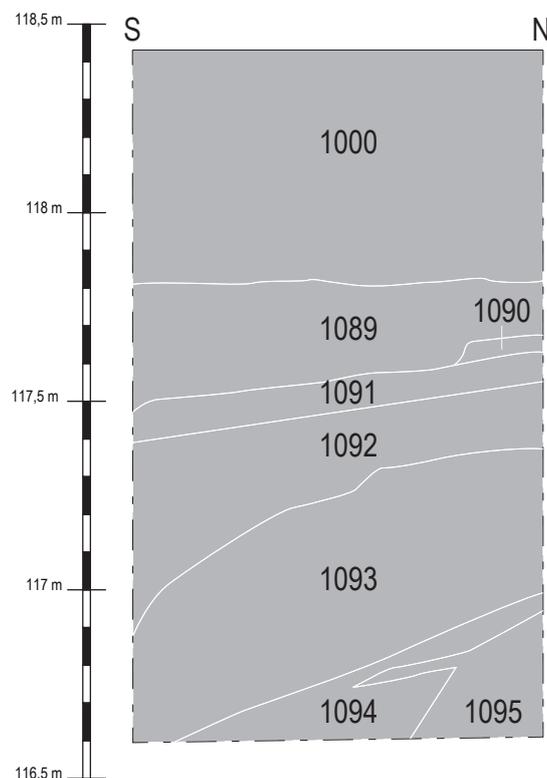


Fig. 41 : Mise au net de la coupe 2 (pour la légende, voir la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).

On peut remarquer la présence d'un bloc percé d'un trou circulaire dont on peut penser qu'il s'agit de la fixation d'une grille (pivotante ?) servant à retenir les éléments les plus grossiers qui pourraient être emportés dans l'«aqueduc» et ce pour qu'il ne se bouche pas (**Fig. 46**). La consultation des Archives municipales d'Orléans a permis de trouver un plan documentant en partie le sous-sol de ce secteur de la rue Saint-Pierre-du-Martroi et de conclure que la structure F 116 est une petite partie du haut de l'«aqueduc» édifié en 1841-1842 (AMO 5 O 70).

Devant le portail occidental de l'église Saint-Pierre-du-Martroi et son emmarchement, un décalage de la tranchée vers l'ouest a mis en évidence un élément du réseau d'assainissement urbain (F 124 ; **Fig. 7**). Cet élément consiste en un conduit maçonné en petits moellons liés au ciment gris (US 1098) aménagé dans une tranchée assez étroite (US 1099 ; comblement : US 1028) (**Fig. 47**). La documentation archivistique nous informe qu'il s'agit d'un collecteur venant connecter le collecteur F 116 au sud à celui qui passe sous la rue d'Escures et la place du Martroi. Le plan mentionné au paragraphe précédent nous informe que le collecteur F 124 a été mis en place vers 1860.

Dans cette séquence est intégrée une maçonnerie (F 117) venant percer la cuve F 115 et qui servait de fondation au mur fermant l'accès à la cour arrière de

l'actuel collège Anatole-Bailly et ancienne «Grande Allée» (voir le contexte historique). Elle se compose d'une maçonnerie de moellons de calcaire de Beauce liés au mortier beige (US 1065) aménagée dans une tranchée (US 1064) dont la configuration est indéter-

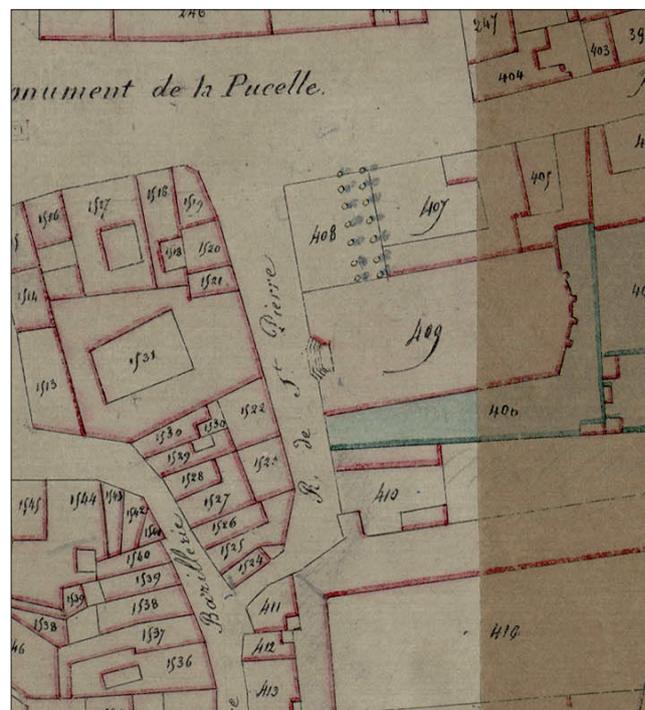


Fig. 43 : Extrait du plan cadastral de 1823 (section B « de Sainte-Croix ») (AMO 1 Fi 056).

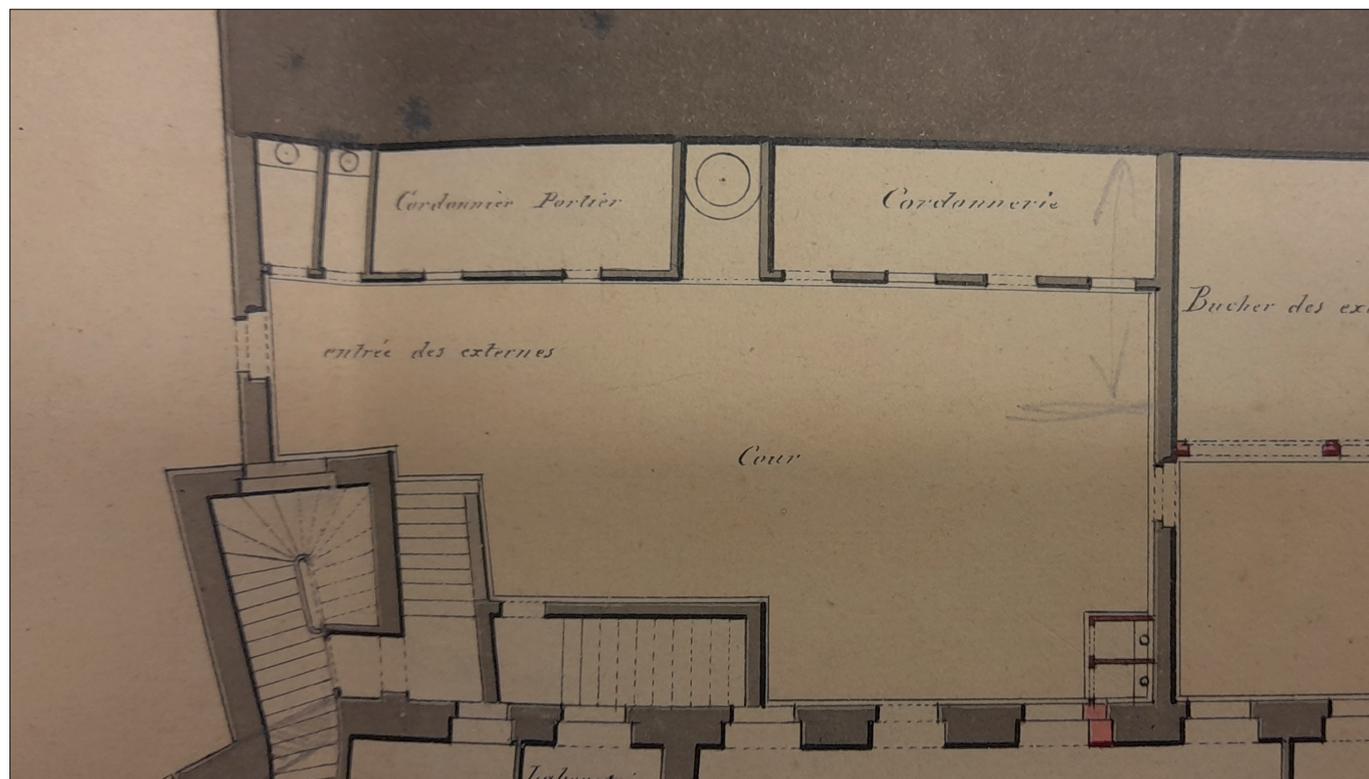


Fig. 42 : Détail du plan du projet de réaménagement du Collège royal concernant la cour arrière, établi par Imbault architecte voyer de la ville en 1844 avec mise en évidence des sanitaires (déjà existants) (AMO 11 M 1501).



Fig. 44 : F 116 dans son environnement (cliché pris vers le sud). Remarquer les piédroits pris dans la maçonnerie et l'ensemble perturbé par la buse en béton (PAVO).



Fig. 46 : Trou de fixation d'une possible grille à l'entrée dans l'«aqueduc» de 1841-1842 (PAVO).



Fig. 45 : Contact entre F 115 à gauche et F 116 à droite (PAVO).



Fig. 47 : Comblement (US 1028) de la tranchée de fondation (US 1099) de l'«aqueduc» de 1841-1842 (US 1098, F 124) (PAVO).



Fig. 48 : F 117 (ne pas tenir compte du numéro inscrit sur la plaque) (PAVO).

minée (**Fig. 48 et Fig. 49**). Son niveau d'apparition n'a pas pu être mesuré pour des raisons d'accessibilité mais il se situe immédiatement sous la barre de béton servant de seuil au portail. Aucun mobilier n'a été trouvé en association avec cette structure.

Séquence 10 : la voirie actuelle (à partir de la seconde moitié du 20^e s.)

Cette phase mono-séquentielle correspond aux aménagements les plus récents identifiés dans la tranchée, réalisés à partir du 20^e s.

La structure F 109 correspond à l'embranchement actuel menant au portail occidental de l'église Saint-Pierre-du-Martroi. Il remplace un état antérieur qui était plus débordant sur la rue. Ce nouvel embranchement prend place dans un arasement du sol effectué jusqu'à entamer le sommet de la fondation du contrefort F 106 (US 1040) sur lequel a été installé un radier de fondation en blocs de calcaire bruts noyés dans du mortier blanc (US 1041, également vu dans le log 3 en tant que US 1016 ; **Fig. 23**) puis plusieurs niveaux préparatoires (US 1042, 1043 et 1044) avant la mise en œuvre des blocs de l'embranchement actuel (US 1045). La consultation des fonds des Archives municipales d'Orléans a permis de découvrir que l'état actuel de l'embranchement est consécutif d'une réfection de l'accès à l'église qui a été effectué autour de 1960 (AMO 9 M 39), ce qui permet par là même de dater les unités stratigraphiques de cette structure.

La structure F 118 est une buse en béton de section cylindrique (US 1070) aménagée dans sa propre tranchée (US 1066) (**Fig. 50**). Elle quitte la cour à l'arrière du collège Anatole-Bailly et forme un angle pour s'orienter vers le sud. Son inclinaison et son orienta-

tion invite à y voir une conduite forcée des eaux météoritiques vers le collecteur F 116.

Enfin, l'US 1000 correspond aux deux derniers états de la voirie de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, où se succèdent un niveau d'enrobé bitumineux posé sur son niveau de préparation sur lequel ont été posés en 2012-2013 les pavés de calcaire de Souppes-sur-Loing sur leur propre niveau de préparation, lesquels forment enfin le sol actuel des rues requalifiées du centre-ville d'Orléans (voir par exemple le sommet de la coupe 2 sur la **Fig. 40**).



Fig. 49 : F 117 dans son environnement avec F 115, F 116 et F 118 (crédits : PAVO).



Fig. 50 : F 118 dans son environnement avec F 115, F 116 et F 117 (crédits : PAVO).

CONCLUSION

En dépit de ses circonstances d'intervention contraignantes et inadaptées en termes de lisibilité de l'information archéologique, l'intervention menée sur la tranchée technique ouverte dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi a mis en évidence plusieurs périodes distinctes de l'histoire de ce secteur d'Orléans.

La tranchée pratiquée sur une profondeur moyenne de 1,80 m n'a entamé qu'un peu moins de la moitié de la stratification archéologique supposée (rappelons que l'épaisseur de celle-ci est estimée à environ 4,20 m), ce qui laisse supposer un important potentiel et une bonne conservation des niveaux archéologiques.

Les vestiges les plus anciens, fugaces, attestent la destruction d'une occupation de l'Antiquité tardive, laquelle prenait vraisemblablement la forme d'un habitat, comme en témoignent les fragments d'enduits peints et les vestiges de maçonneries et de toiture (à travers les terres cuites architecturales).

L'observation d'une petite partie du comblement du fossé de la fortification des 13^e-14^e s. est un autre apport important de l'opération. La détermination, même approximative une nouvelle fois en raison des conditions d'intervention, de son bord nord permet de préciser son tracé.

Réalisée à l'aplomb du bord oriental de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, la tranchée a documenté les abords de l'église Saint-Pierre, tant pour sa construction que pour le cimetière qui lui était associé. Les informations obtenues sur ce dernier permettent d'en positionner une limite occidentale minimale.

Enfin, l'extrémité sud de la tranchée, réalisée au carrefour entre la rue Saint-Pierre-du-Martroi et l'ancienne Grande Allée, désormais cour arrière et voie de desserte du collège Anatole-Bailly, est le lieu de plusieurs aménagements liés à la collecte et à l'évacuation de liquides : d'abord une cuve, probable fosse septique, réutilisée de manière opportuniste par le collecteur drainant le centre d'Orléans, lequel est prolongé vers le nord jusqu'à la place du Martroi. Les aménagements postérieurs, dont la réfection du revêtement de la rue, participent à la politique de requalification et d'amélioration de l'esthétique mise en œuvre par la Ville d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

Adam 1989

ADAM J.-P., *La construction romaine : matériaux et techniques*, Paris : Picard.

Baratin et al. 1975

BARATIN J.-F., DEBAL J., FERDIÈRE A., VINCENT J., «La tour du Heaume (Compte-rendu des activités de l'année 1974. Séance du 11 janvier 1974)», *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, t. VI, 45, pp. 255-261.

Berger, Desprez 1969

BERGER G., DESPREZ N., *Carte géologique à 1/50000, Orléans, XXII – 19, Notice explicative*, Orléans : BRGM.

Brulet et al. 2010

BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout : Brepols.

Bruzek 2002

BRUZEK J., «A method for visual determination of sex using the human hip bone», *Am. J. Phys. Anthropol.*, 117, pp. 157-168.

Chenesseau 1926

CHENESSEAU G., «La Grande Allée, notes sur une ancienne promenade orléanaise d'après les archives du Collège», *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XX, 225, pp. 336-354.

Cinçon et al. 2020

CINÇON L., ALIX C., JESSET S., *Orléans, collège Anatole Bailly, 24 rue Jeanne d'Arc, Rapport de diagnostic archéologique*, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans SRA Centre.

Courtois, Ziegler 2020

COURTOIS J., ZIEGLER L., *Orléans, 28 rue de l'Étalon, Lycée Saint-Euverte, Rapport de fouille archéologique*, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans/SRA Centre.

De Kisch 1981

DE KISCH Y., *Rapport d'activité de fouilles de sauvetage programmé des abords de la cathédrale d'Orléans. Mail Pothier 1981, Rapport de sauvetage*, Orléans.

Debal 1975

DEBAL J., «La tour du Heaume (Compte-rendu des activités de l'année 1973. Séance du 12 octobre 1973)», *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, t. VI, 45, pp. 242-243.

Gaillard, Debal 1987

GAILLARD L., DEBAL J., Les lieux de culte à Orléans de l'Antiquité au XX^e siècle, *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, Numéro hors série.

Jesset 2015

JESSET S., *Orléans, collège Anatole Bailly (45 234 266 AH), Rapport de diagnostic archéologique*, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans/SRA Centre.

Jesset et al. 2021

JESSET S. (dir.), ALIX C., COURTOIS J., ZIEGLER L., *Orléans, parking du Cheval Rouge, Rapport de fouille archéologique préventive*, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans/SRA Centre-Val de Loire.

Josset et al. 2013

JOSSET D., DE MUYLDER M., FRERE S., *Fouille de l'îlot Calvin (rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros-Anneau). Sur le versant du vallon : des confins de Cenabum au cœur du quartier de l'université médiévale*, Orléans : Inrap/SRA Centre.

Josset, De Muyllder 2012

JOSSET D., DE MUYLDER M., *Fouille de l'îlot Calvin (rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros-Anneau), Rapport de fouille*, Orléans : INRAP/SRA Centre.

Joyeux 2012

JOYEUX P., *Orléans, 2^e ligne de tramway de l'agglomération orléanaise : rue Jeanne d'Arc et place Sainte-Croix (45 234 185 AH) : un transect dans la ville médiévale*, Rapport final d'opération, Orléans : Inrap/SRA Centre.

Joyeux 2014

JOYEUX P. (éd.), *Regards sur Orléans : archéologie et histoire de la ville. Catalogue de l'exposition, musée des Beaux-Arts, 1^{er} avril-6 juillet 2014*, Orléans : Mairie d'Orléans.

Lanoë et al. 2016

LANOË E., NAULEAU J.-F., THÉBAUD S., VILLEVIEILLE J., *Rezé (Loire-Atlantique), 10 rue Camille-Jouis, Rapport de diagnostic archéologique*, Cesson-Sévigné : Inrap/SRA Pays de la Loire.

Lefèvre à paraître

LEFÈVRE B., *Orléans, 24 rue Jeanne-d'Arc, Rapport de diagnostic archéologique*, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans/SRA Centre-Val de Loire.

Murail et al. 2005

MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E., «DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in of hip-bone measurements», *Bull. Mém. Société Anthropol. Paris*, 17, 3-4, pp. 167-176.

Nauleau 2019

NAULEAU J.-F., «Étude des terres cuites architecturales», in HERVÉ-MONTEIL M.-L., ARTHUIS R., BERTRAND I., BORVON A., ÉTIENVRE A., NAULEAU J.-F., SIMON L., THÉBAUD S., *Rezé (Loire-Atlantique), 5 avenue des Treilles : à un carrefour de l'antique Ratiatum*, Cesson-Sévigné : Inrap/SRA Pays de la Loire, pp. 215-229.

Noblet 2019

NOBLET J., «L'architecture religieuse de la Renaissance», in ALIX C., DEMONET M.-L., RIVAUD D., VENDRIX P. (éd.), *Orléans, ville de la Renaissance*, Tours : Presses Universitaires François-Rabelais, pp. 171-179.

Olanier-Rialland 1994

OLANIER-RIALLAND B., «Le tracé du mur», in PETIT D. (éd.), *L'enceinte du Bas-Empire*, Revue archéologique du Loiret, Orléans : Fédération archéologique du Loiret, pp. 77-79.

Petit 1987

PETIT D., *Orléans, hôtel Pommeret - rue d'Escures : rapport de sauvetage programmé*, Rapport de sauvetage, Orléans.

Roux-Capron et al. 2014

ROUX-CAPRON É., ALIX C., ANDRÉ É., AUBAZAC G., *Orléans, Place du Martroi : suivi des travaux de requalification, 45 234 223, Rapport Final d'Opération*, Orléans : SAMO/SRA Centre.

Roux-Capron, Alix 2015

ROUX-CAPRON É., ALIX C., *Orléans, 5 rue d'Escures (tranche 1), Rapport de diagnostic archéologique (45 234 270)*, Orléans : PAVO/SRA Centre.

Schmitt 2005

SCHMITT A., «Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque», *Bull. Mém. Société Anthropol. Paris*, 17, 1-2, pp. 89-101.

Sellès 2001

SELLÈS H., *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute : catalogue typologique (Études sur Chartres n°1)*, [Tours]; [Limoges]; Chartres (16 rue Saint-Pierre, 28000) : FÉRAC ; ARCHEA ; ADAUC, coll. «Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France», 16.

Silva et al. 2008

SILVA A. M., CRUBÉZY É., CUNHA E., «Bone Weight: New Reference Values Based on a Modern Portuguese Identified Skeletal Collection», *Int. J. Osteoarchæology*, 19, pp. 628-641.

Ziegler, Lefèvre à paraître

ZIEGLER L., LEFÈVRE B., *Orléans, rue d'Escures, Rapport de sondage programmé*, Orléans : Pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans.

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 : Localisation du sondage de la rue Saint-Pierre-du-Martroi en France, dans le Loiret et à Orléans (PAVO).	8
Fig. 2 : Contexte géologique de la ville d'Orléans et du site de la rue Saint-Pierre-du-Martroi en rive droite de la Loire (PAVO).	15
Fig. 3 : Cartographie de l'épaisseur modélisée de la stratification anthropique ou archéologique dans le centre ancien d'Orléans (PAVO).	16
Fig. 4 : Contexte archéologique de la rue Saint-Pierre-du-Martroi (PAVO).	18
Fig. 5 : Détail du plan dit «de Rancurel» (1575) centré sur la «Grande Allée» totalement dégagée et bordée de part et d'autre par de hauts murs. L'église Saint-Pierre-du-Martroi est référencée sous le numéro 33, le numéro 7 correspondant à Saint-Samson (Médiathèque d'Orléans, Rés. ZH 12).	23
Fig. 6 : Détail du plan dit «de Fleury» (1640) centré sur la «Grande Allée» plantée d'arbres, dénommée ici «rue des Buttes» (Médiathèque d'Orléans, Rés. ZH 34).	23
Fig. 7 : Partie sud de la tranchée. Son extrémité sud se situe au-delà des barrières (PAVO).	26
Fig. 8 : Partie nord de la tranchée (PAVO).	26
Fig. 9 : Plan masse des structures observées et des coupes et des logs réalisés (PAVO).	27
Fig. 10 : Coupe 1. Pour la localisation, voir Fig. 9 (PAVO).	28
Fig. 11 : Emprise des éléments archéologiques vus en plan et relevant Phase 1 et de la Séquence 1 (PAVO).	29
Fig. 12 : Log 4 (pour la légende, voir la coupe 1, Fig. 10 ; crédits : PAVO).	29
Fig. 13 : US 1025 et 1026 (PAVO).	29
Fig. 14 : US 1026 (PAVO).	29
Fig. 15 : US 1008 (PAVO).	30
Fig. 16 : US 1012, 1013 et 1014 (PAVO).	31
Fig. 17 : L'amas d'enduits peints de l'US 1014 <i>in situ</i> (PAVO).	31
Fig. 18 : Les fragments d'enduits peints provenant de l'US 1014 (PAVO).	31
Fig. 19 : Emprises des éléments archéologiques vus en plan et relevant de la séquence 3 (PAVO).	33
Fig. 20 : F 108 après fouille (PAVO).	33
Fig. 21 : F 107 après fouille (PAVO).	33
Fig. 22 : F 114 après fouille (PAVO).	34
Fig. 23 : Emprise de l'élément archéologique vu en plan et relevant de la Phase 4 (PAVO).	35
Fig. 24 : US 1023 au pied du log 3 (pour la légende, se reporter à la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).	35
Fig. 25 : US 1084 à 1087 et 1103 formant le fossé de la fortification des 13 ^e -14 ^e s. F 122 (PAVO).	35
Fig. 26 : Vue générale en plan du fossé de la fortification des 13 ^e -14 ^e s. F 122 (PAVO).	35
Fig. 27 : Emprises des éléments archéologiques vus en plan et relevant de la Phase 5 (PAVO).	37
Fig. 28 : Log 1 montrant la partie visible de la stratification des US 1001, 1002 et 1003 (pour la légende, se reporter à la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).	37
Fig. 29 : US 1051 à 1055 (PAVO).	38
Fig. 30 : Croquis de la stratification des US 1051 à 1055 (pour la légende, se reporter à la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).	38
Fig. 31 : F 102 pris dans le bord ouest de la tranchée (PAVO).	39
Fig. 32 : Surface du comblement de F 102 après le terrassement (PAVO).	39
Fig. 33 : F 106 (PAVO).	40
Fig. 34 : F 110 (PAVO).	40
Fig. 35 : F 111 (erreur de numérotation sur la plaque ; PAVO).	40
Fig. 36 : Emprise des éléments archéologiques vus en plan et relevant de la Phase 6 (PAVO).	42
Fig. 37 : Mur ouest de F 115 (PAVO).	42
Fig. 38 : Angle nord-ouest de F 115 (PAVO).	42
Fig. 39 : Enduit de tuileau US 1060 recouvrant ici le mur sud de F 115 (PAVO).	42
Fig. 40 : Succession des US 1089 à 1095 (avec l'US 1000) en coupe 2 (PAVO).	43
Fig. 41 : Mise au net de la coupe 2 (pour la légende, voir la coupe 1, Fig. 10 ; PAVO).	43
Fig. 42 : Détail du plan du projet de réaménagement du Collège royal concernant la cour arrière, établi par Imbault architecte voyer de la ville en 1844 avec mise en évidence des sanitaires (déjà existants) (AMO 11 M 1501).	44
Fig. 43 : Extrait du plan cadastral de 1823 (section B «de Sainte-Croix») (AMO 1 Fi 056).	44

Fig. 44 : F 116 dans son environnement (cliché pris vers le sud). Remarquer les piédroits pris dans la maçonnerie et l'ensemble perturbé par la buse en béton (PAVO).....	45
Fig. 45 : Contact entre F 115 à gauche et F 116 à droite (PAVO).....	45
Fig. 46 : Trou de fixation d'une possible grille à l'entrée dans l'«aqueduc» de 1841-1842 (PAVO).....	45
Fig. 47 : Comblement (US 1028) de la tranchée de fondation (US 1099) de l'«aqueduc» de 1841-1842 (US 1098, F 124) (PAVO).....	45
Fig. 48 : F 117 (ne pas tenir compte du numéro inscrit sur la plaque) (PAVO).....	45
Fig. 49 : F 117 dans son environnement avec F 115, F 116 et F 118 (crédits : PAVO).....	46
Fig. 50 : F 118 dans son environnement avec F 115, F 116 et F 117 (crédits : PAVO).....	46
Fig. 51 : Estimation de l'âge au décès des individus adultes (Schmitt 2005 ; crédits : PAVO).....	56
Fig. 52 : Détermination du sexe des individus adultes ; méthode métrique, dsp (Murail <i>et al.</i> 2005 ; crédits : PAVO). 56	56
Fig. 53 : Détermination du sexe des adultes ; méthode morphologique (Bruzek 2002 ; crédits : PAVO).....	56
Fig. 54 : Estimation de la stature des individus (Cleuvenot et Houët 1993 ; crédits : PAVO).....	56
Fig. 55 : Particularités, pathologies et variations anatomiques des individus (crédits : PAVO).....	56
Fig. 56 : Nombre Minimal d'Individus déterminé par parties anatomiques et discriminé selon l'âge (crédits : PAVO).....	56
Fig. 57 : Indices pondéraux déterminés par parties anatomiques (crédits : PAVO).....	57
Fig. 58 : Bord de coupe de type Lez. 097 (1) et bord de pot de type CH. 1322.1 (2) (crédits : PAVO).....	66
Fig. 59 : Le fragment de <i>tegula</i> à « <i>oculus</i> » provenant de l'US 1025 (crédits : PAVO).....	67

Annexes

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE (MATTHIEU LŒUILLET)

Lors de l'opération, plusieurs structures ont livré des ossements humains : trois sépultures primaires (F 107, 108 et 114) et un ossuaire (F 102). En dépit de l'arasement et de la perturbation de ces structures, plusieurs observations ont pu être réalisées.

LES SÉPULTURES F 107, F 108 ET F 114

Trois sépultures ont été identifiées et fouillées dans la partie nord de la tranchée, au nord de l'église Saint-Pierre-du-Martroi, le long du mur du square. Elles correspondent à un espace d'inhumation mis en place au plus tard au 8^e s. autour de l'église alors connue sous le vocable Saint-Pierre-Ensentelée (voir le contexte historique et archéologique). Cet espace funéraire avait déjà été observé grâce à des sondages archéologiques effectués à l'intérieur du square lors d'une opération de suivi de travaux (Roux-Capron *et al.* 2014) et daté alors des 14^e et 15^e s.

Du fait des conditions de fouilles, les limites des fosses n'ont pu être identifiées. Elles sont toutes orientées ouest/est, la tête à l'ouest. Deux des sépultures sont situées côte à côte : F 107 et F 108. F 108, dont la seule partie représentée est la portion inférieure du membre inférieur gauche, est recoupée par F 107. La portion supérieure de cette dernière est recoupée par F 102, l'ossuaire, tandis que la portion inférieure est prise dans la berme, sous le mur du square. Il en va de même pour la portion inférieure de F 114, située un peu plus au sud des deux autres sépultures. Le comblement des sépultures, qui a livré plusieurs ossements humains erratiques, est caractéristique de la « terre cémétériale » des cimetières médiévaux et modernes utilisés sur une période prolongée.

Les trois individus inhumés sont adultes. Pour deux d'entre eux, l'âge et le sexe ont pu être déterminés (F 107 et F 114). Il s'agit de deux individus masculins (Bruzek 2002 ; Murail *et al.* 2005) ayant entre 30 et 59 ans d'âge au décès pour F 107 et plus de 50 ans pour F 114 (Schmitt 2005). Une estimation de la stature a pu être faite pour les mêmes individus. Celui de F 107 présente une stature de 177 cm ± 5 cm et celui de F 114 présente une stature de 180 cm ± 4 cm (Cleuvenot et Houët 1993).

L'OSSUAIRE F 102

La structure F 102 est une grande fosse ossuaire de 1,75 m de longueur et d'une largeur minimale de 1,18 m pour une profondeur minimale de 0,85 m. Un échantillon a été prélevé dans le comblement de cette fosse (US 1010) afin de caractériser le type de dépôt. Ce prélèvement, très superficiel en regard de la taille de l'ossuaire a livré 2008 fragments d'os humains pour un poids total de 20399,2 g. La détermination du NMI (le nombre minimum d'individus) indique la présence d'au moins vingt-deux individus : dix-sept adultes et cinq individus immatures (**Fig. 51**). L'analyse de la proportion des différentes parties anatomiques en fonction d'indices de référence (Silva *et al.* 2008) montre une répartition très inégale (**Fig. 57**).

Les os longs, en particulier les fémurs, humérus et radius, sont clairement surreprésentés tandis que les petits os des mains et des pieds, les côtes, les os des ceintures pelviennes et scapulaires et les vertèbres sont à l'inverse sous-représentés. La perte des petits os peut être expliquée par un effet de percolation car le fond de la fosse ossuaire n'a pas été atteint. Les autres différences de représentation illustrent le processus de constitution de l'ossuaire : la vidange manuelle d'un espace funéraire par prélèvement de la majorité des os les plus facilement préhensibles (os longs et crânes).

Numéro	Coxal	SSPIA	SSPIB	SSPIC	SSPID	Âge (ans)
107	D	2	2	1	2	[20-59]
114	G	2	3	2	2	>50]

Fig. 51 : Estimation de l'âge au décès des individus adultes (Schmitt 2005 ; crédits : PAVO).

Numéro	Coxal	PUM	SPU	DCOX	IIMT	ISMM	SCOX	SS	SA	SIS	VEAC	Sexe
107	G		25,00	215,00	36,00	112,00		71,00		36,00		Masculin

Fig. 52 : Détermination du sexe des individus adultes ; méthode métrique, dsp (Murail *et al.* 2005 ; crédits : PAVO).

Numéro	Région	Insicure	Arc	Branche	Ischium /	Sexe
107	M	M	M	I	I	Masculin
114	M	M	M	I	I	Masculin

Fig. 53 : Détermination du sexe des adultes ; méthode morphologique (Bruzek 2002 ; crédits : PAVO).

Numéro	Os	G/D	Longueur max (cm)	Stature (cm)	± (cm)
107	ulna	D	27,5	177,125	5,11
114	fémur	D	48,9	180,025	4,14

Fig. 54 : Estimation de la stature des individus (Cleuvenot et Houët 1993 ; crédits : PAVO).

US individu	Particularités, pathologies	Variations anatomiques
1035	Importants enthésophytes sur les deux tubérosités ischiatiques au niveau de l'insertion des muscles ischio-jambiers. Légers enthésophytes sur les phalanges des mains, au niveau de l'insertion des muscles interdigitaux.	Facette de Poirier. Fusion sacro-coccygienne.
1038	Léger enthésophyte sur l'insertion du tendon d'Achille du calcaneus. Important enthésophyte sur l'insertion du biceps fémoral sur l'extrémité proximale de la fibula.	
1068	Arthrose des arcs vertébraux. Empreintes nucléaires sur les corps vertébraux. Légère scoliose.	

Fig. 55 : Particularités, pathologies et variations anatomiques des individus (crédits : PAVO).

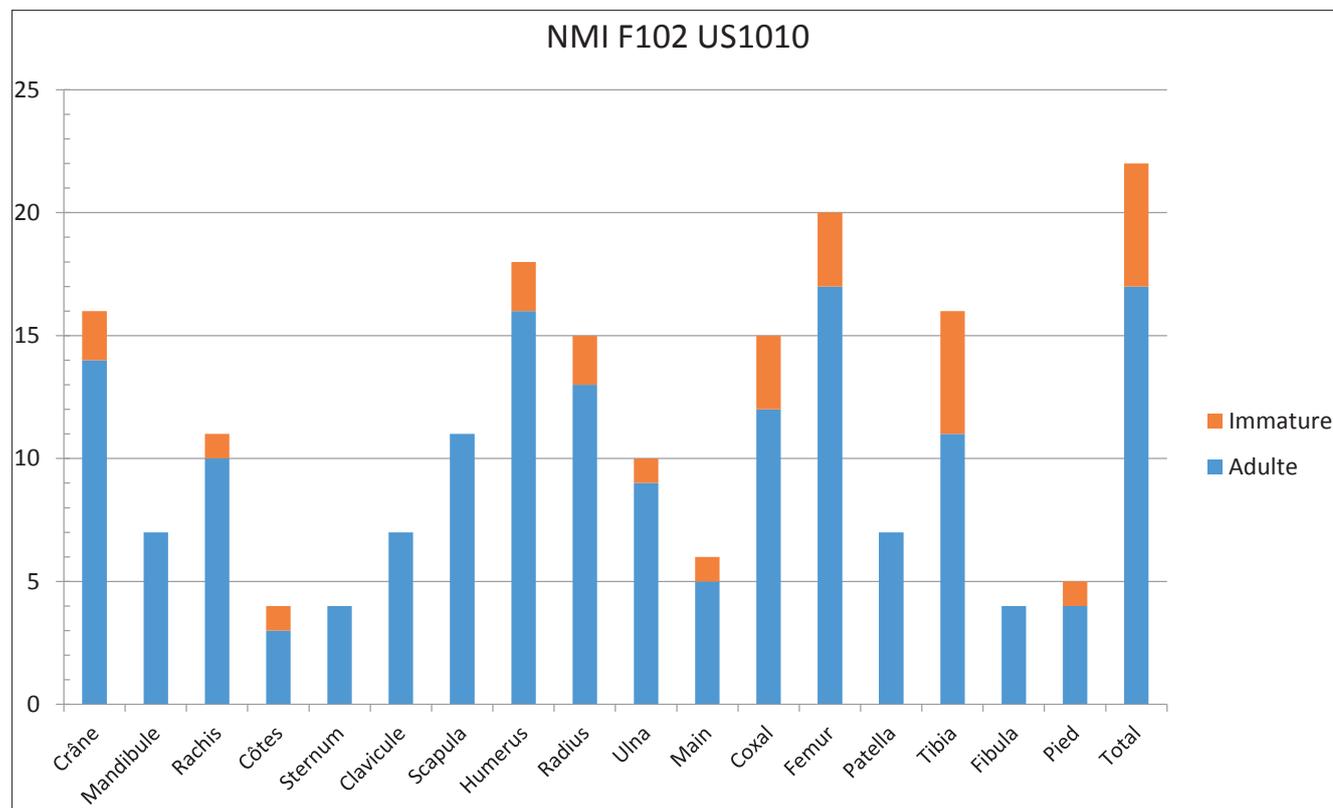


Fig. 56 : Nombre Minimal d'Individus déterminé par parties anatomiques et discriminé selon l'âge (crédits : PAVO).

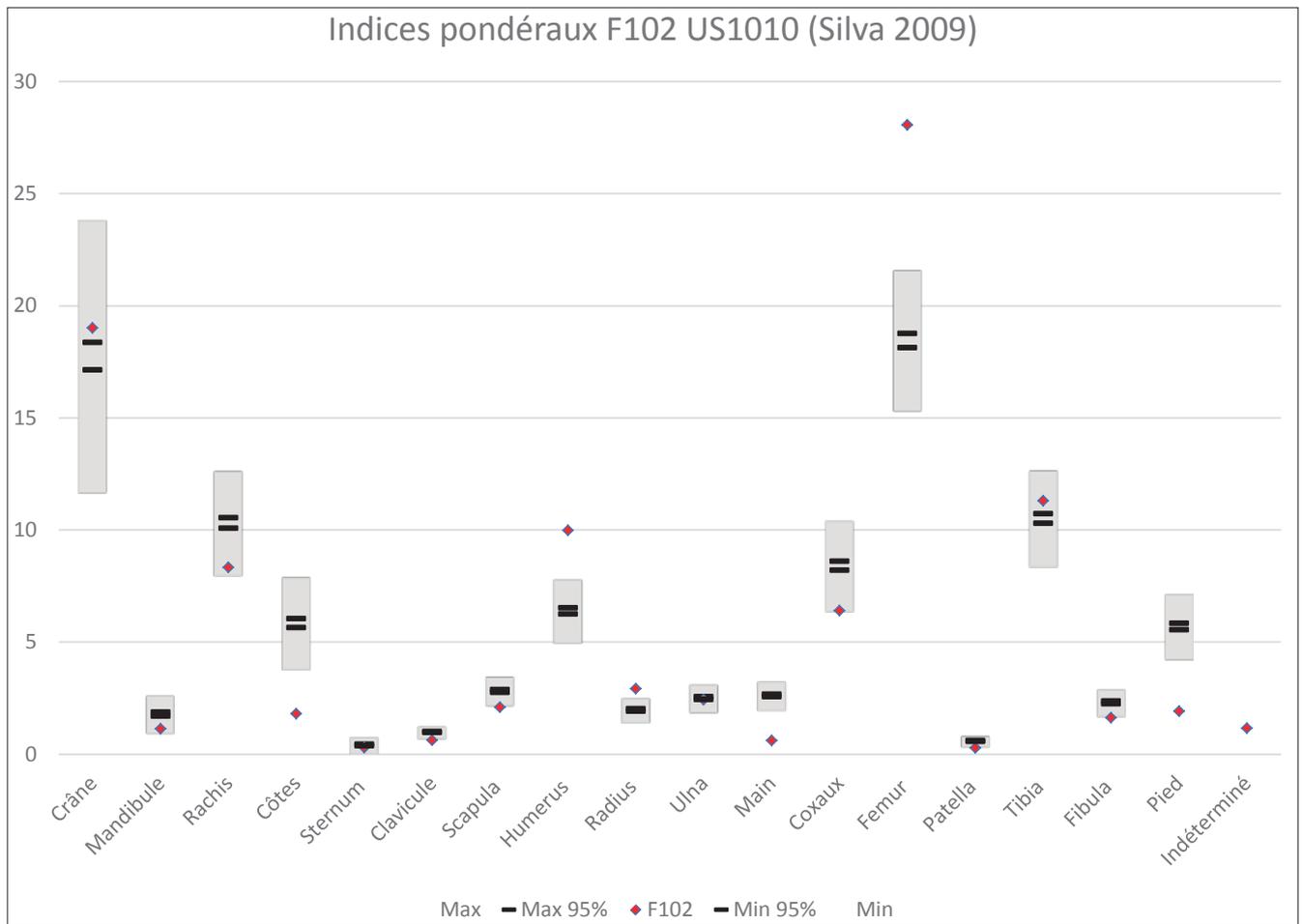


Fig. 57 : Indices pondéraux déterminés par parties anatomiques (crédits : PAVO).

DATATIONS ¹⁴C DES SÉPULTURES F 107, F 108 ET F 114 (LABORATOIRE CIRAM)

Dossier 1022-AR-954V

Rue St Pierre du Martroi
Orléans – Loiret (45)

DATATION RADIOCARBONE DE PRÉLÈVEMENTS OSSEUX

sur demande de
Pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans
Mme Laure ZIEGLER
La Tour-Blanche
13 Bis rue de la Tour-Neuve
45000 Orléans

Avertissement – Liste des abréviations
L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present.
Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais,
signifie before Christ et « AD » qui, en latin, signifie Anno Domini.

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

L'échantillonnage a été réalisé par le client. * *Informations fournies par le client*

Date de réception des échantillons	18 octobre 2022		
Non-conformité éventuelle à la réception	AUCUNE		
Code laboratoire	Structure*	Nature*	C/N
CIRAM-5263	F107 - US1035	Ossement	3,2
CIRAM-5264	F108 - US1038	Ossement	3,3
CIRAM-5265	F114 - US1068	Ossement	3,2

Tableau 1 : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.

ANALYSE

Méthode d'analyse mise en œuvre	EA, IRMS, AMS (norme ASTM D6866-22)
Date de la réalisation de l'analyse EA – IRMS - Graphitisation	20 octobre 2022
Date de la réalisation de l'analyse AMS	29 octobre 2022
Effectuées par	SC / MG / ZE
Conditions ambiantes particulières	SO



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

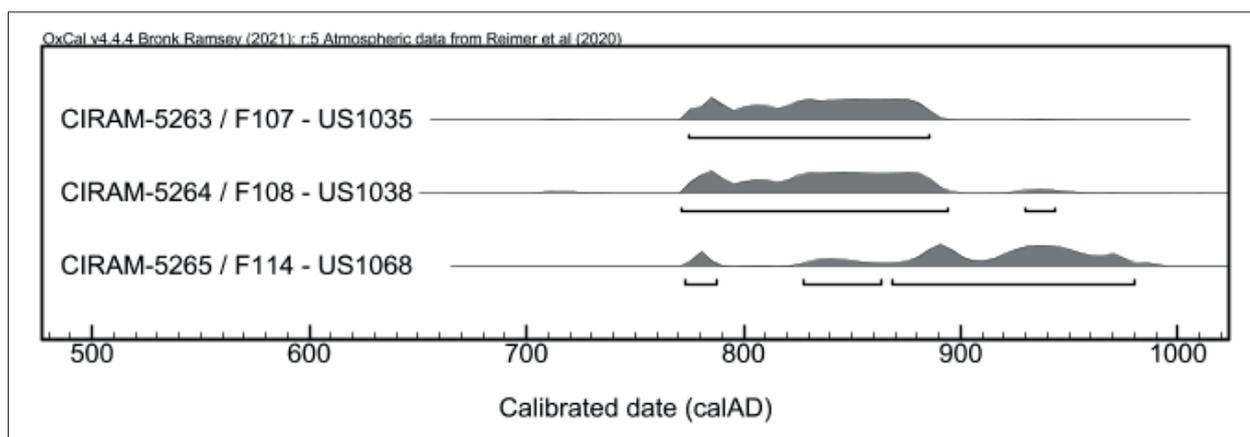


Figure 1 : Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité des datations obtenues sur les structures datées de la Rue St Pierre du Martroi, Orléans – Loiret (45).

Les résultats obtenus sont homogènes et remontent au Haut Moyen-âge. Ils comportent différents intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre le dernier quart du VIII^e siècle et la fin du X^e siècle.

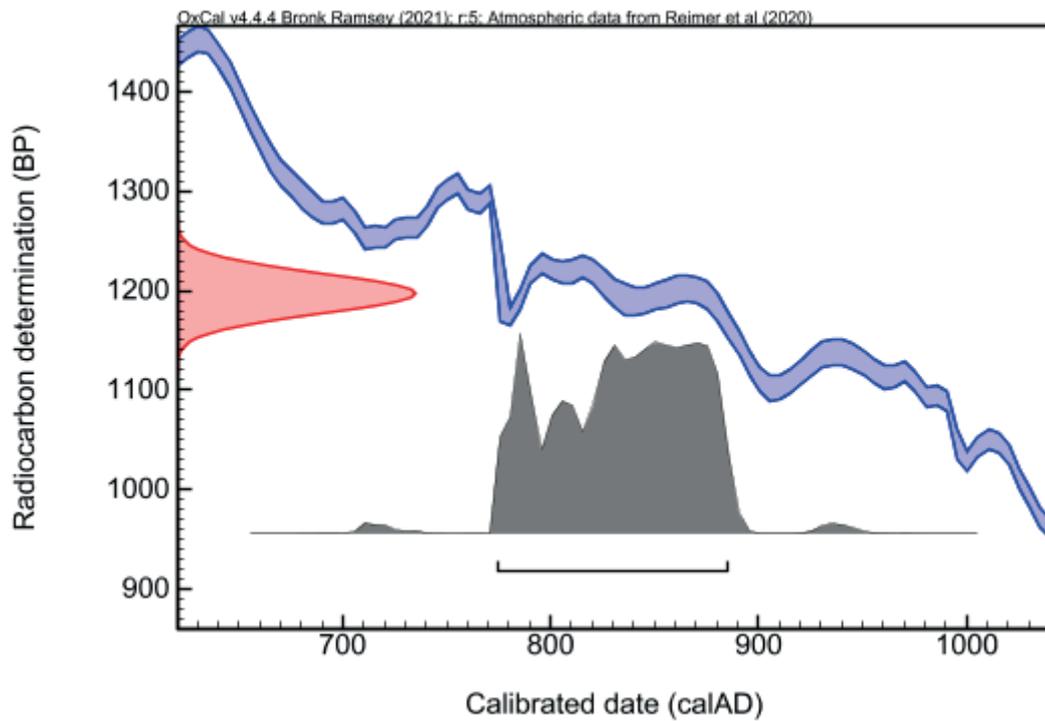


PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

CIRAM-5263 – Ossements humains – F107 - US1035

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
Collagène, résidus alcalins	1197 ± 20	86,16 ± 0,25	-19,68	9,50

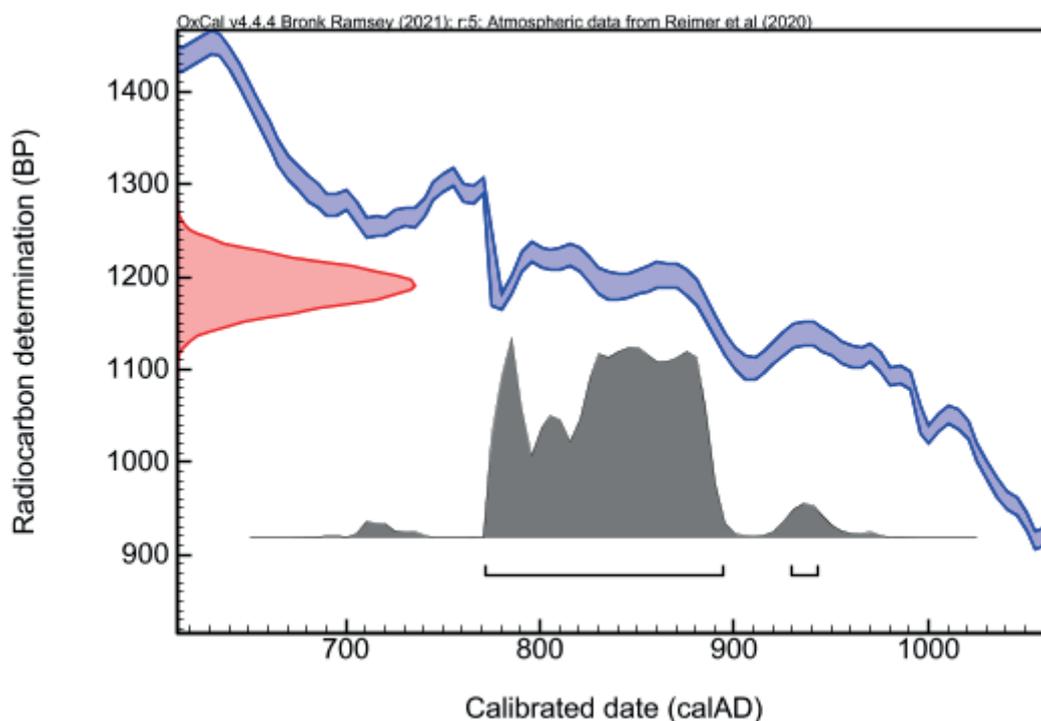
Dates calibrées à 2 σ : 774 AD (95.4%) 885 AD
 (Probabilité de 95.4 %)



CIRAM-5264 – Ossements humains – F108 - US1038

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
Collagène, résidus alcalins	1191 ± 25	86,22 ± 0,26	-20,23	12,84

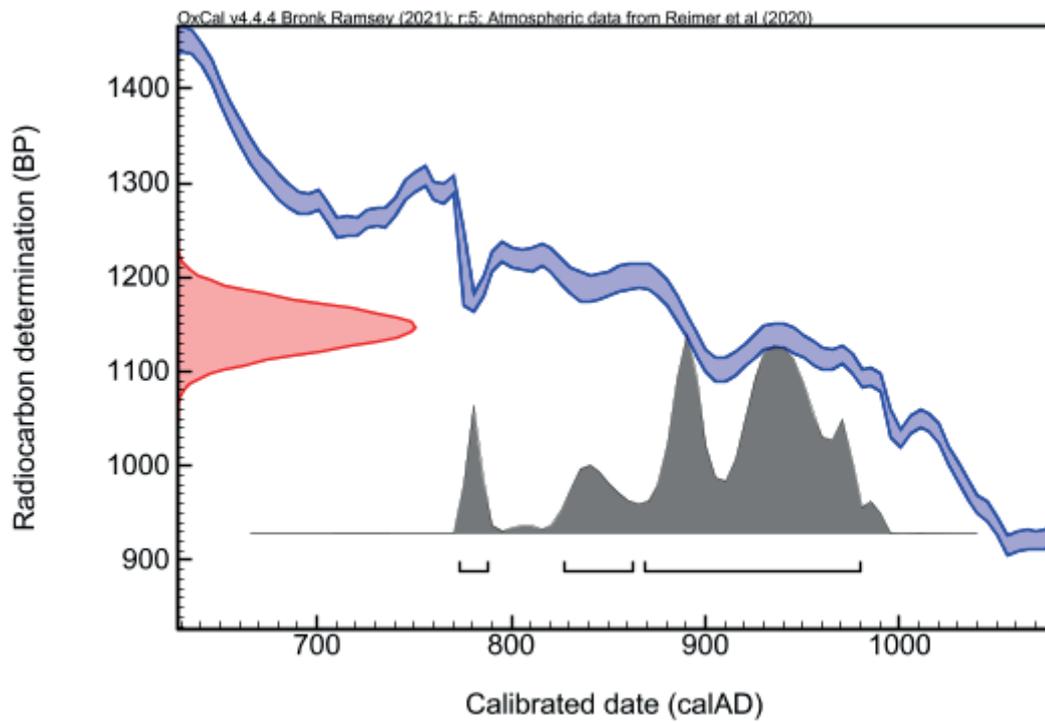
Dates calibrées à 2 σ : 771 AD (93.2%) 894 AD
 (Probabilité de 95.4 %) 929 AD (2.2%) 943 AD



CIRAM-5265 – Ossement – F114 - US1068

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
Collagène, résidus alcalins	1147 ± 25	86,69 ± 0,26	-19,02	11,23

Dates calibrées à 2 σ :
 (Probabilité de 95.4 %) 773 AD (6.5%) 788 AD
 827 AD (10.8%) 862 AD
 868 AD (78.1%) 980 AD



ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

Préparation des échantillons

L'échantillon est traité à l'acide chlorhydrique (HCl, 1 M) à froid pendant 24 h, afin d'éliminer toute contamination de surface et de détériorer partiellement la partie minérale de l'os rendant, ainsi l'extraction du collagène plus efficace. L'échantillon est ensuite lavé à l'eau déminéralisée sur un filtre en fibre de verre. Puis il est traité à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 min, afin d'éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. L'échantillon est une nouvelle fois traité à l'acide chlorhydrique à froid, pour éviter l'absorption du dioxyde de carbone atmosphérique, potentiellement induit par le traitement basique précédent. Enfin, l'échantillon est chauffé à 80 °C pendant 8 h dans une solution légèrement acidifiée, afin de gélatiser le collagène.

Après ces traitements, l'échantillon subit une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N est effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO₂) résiduel a été séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège à zéolite. Ce dioxyde de carbone est transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse, suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 250 kV en Joint-Venture avec JSC Barnas (ISO 9001 et ISO 14001). Puis, la concentration en ¹⁴C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de ¹⁴C, ¹³C et ¹²C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO₂ standard, charbon). Le ratio ¹³C/¹²C (exprimé δ¹³C) et le ratio ¹⁵N/¹⁴N (exprimé δ¹⁵N) ont été mesurés séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precisION). Les compositions isotopiques mesurées sont normalisées par une droite de calibration construite à partir de la mesure des standards de référence suivants : la caféine IAEA-600 (δ¹³C = -27,771±0,043 ‰ V-PDB, δ¹⁵N = +1,0±0,02 ‰ Air, *Coplen et al.*, 2006, *Analytical Chemistry*, 78(7), 2439-2441), le glucose BCR-657 (δ¹³C = -10,76±0,04 ‰ V-PDB, *European Commission certificate EUR 20064 EN*) et le sulfate d'ammonium IAEA-N-2 (δ¹⁵N = +20,41±0,12 ‰ Air, *Gonfiantini*, 1978, *Nature*, 271(5645), 534-536 ; *Bohlke et al.*, 1993, *Geostandards Newsletter*, 17(1), 159-164).

L'âge ¹⁴C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon*, 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique (δ¹³C), basée sur la comparaison des rapports de concentration ¹³C/¹²C et ¹⁴C/¹²C. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du ¹⁴C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».

Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :

OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009, *Radiocarbon*, 51(1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, *Radiocarbon*, 55(2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, *Radiocarbon*, 59(2), 1809-1833).

IntCal 20, Calibration pour l'hémisphère nord (Reimer *et al.*, 2020, *Radiocarbon*, 62(4), 725-757 ; *Heaton et al.*, 2020, *Radiocarbon*, 62(4), 821-863).

Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.

La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en ¹⁴C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe

R 1022-AR-954V
Page 8 de 8

de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.

En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.

NOTE

Les résultats présentés ne s'appliquent qu'aux matériaux analysés. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essai. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Dr Olivier Bobin
Directeur scientifique



ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE (OMBLIN GROSBOIS)

La présente étude concerne la céramique et les terres cuites architecturales qui sont issues de l'US 1025.

LA CÉRAMIQUE

Un petit lot homogène de céramiques (NR = 5 ; NMI = 2) a pu être documenté pour la période antique. Les tessons découverts sont liés aux terres cuites formant l'US 1025 et permettent d'obtenir de précieuses informations chronologiques.

L'élément le plus datant est un bord brûlé de coupe Lez. 097 rattachable à la phase 7 des ateliers lézoviens (Fig. 58, n° 1), dont la chronologie associée est à situer entre 170 et 240 dnè (Brulet *et al.* 2010 : 120-125). La présence d'un petit bord de pot en céramique commune sombre sableuse lissée de type CH.1322.1 (Fig. 58, n° 2), daté entre 200 et 300 dnè est également à noter (Sellès 2001 : 132-133). À cela s'ajoutent une panse d'un pot ou d'une bouilloire (contenant un dépôt calcaire lié à la chauffe de l'eau ou à sa stagnation) et deux panses de deux pots à cuire différents, dont une avec un dépôt charbonneux. Ces trois derniers tessons sont tous en céramique commune sombre régionale ou locale. La totalité de ces céramiques permettent donc de proposer une datation qui se situerait dans la première moitié du 3^e s. dnè, en ce qui concerne au moins la constitution de la structure de chauffe et son fonctionnement. En effet, les tessons ont été trouvés à la base de l'US 1025, liés aux terres cuites et comportent tous des traces de chauffe en association avec l'utilisation de la probable structure de chauffe constituée de l'US 1025. Il ne s'agit que de formes servant à la cuisson des plats, à l'exception de la coupe Lez. 097 utilisée généralement pour le service.

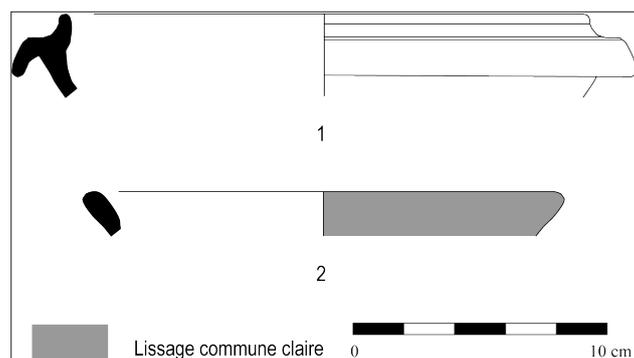


Fig. 58 : Bord de coupe de type Lez. 097 (1) et bord de pot de type CH. 1322.1 (2) (crédits : PAVO).

LA TERRE CUITE : UNE *TEGULA* À CONDUIT REMARQUABLE¹

L'ensemble des terres cuites ayant chauffé (US 1025) et qui forme un probable foyer ou une structure effondrée sur place ayant brûlé, regroupe des *tegulae* et de plus rares *imbrices* (toutes prélevées lors de l'opération), peut-être en remploi. Parmi ces éléments, un individu se distingue des autres par sa morphologie atypique (Fig. 59). Il s'agit d'une tuile à conduit, élément parfois désigné plus généralement dans la littérature par le vocable de *tegula* à «*oculus*»². Cet élément était positionné sur les toitures et servait à l'évacuation des fumées et vapeurs au sein des thermes, mais aussi des cuisines qui ne disposaient pas de cheminées à conduits (Adam 1989 : 230-231 ; Adam 2008 : 298). Il comporte un rebord d'une hauteur moyenne de 5,5/6 cm avec une cannelure aménagée en surface et une encoche basse découpée au couteau mesurant 4,1 cm de haut. La réserve latérale est moulée et mesure en moyenne 3,8 cm de haut. Cet élément, dont la pâte est par ailleurs similaire aux autres individus prélevés, dispose d'un *oculus* moulé en surface formant un angle droit pour la partie conservée. La présence d'une incision formant un angle (incision incomplète) réalisée avant cuisson à côté de l'*oculus* quadrangulaire (partie en relief), servant d'indication à la mise en œuvre de cette terre cuite est à noter.

La *tegula* à conduit/*oculus* découverte sur le site de la rue Saint-Pierre-du-Martroi est un élément original, qui ne trouve localement que quelques rares points de comparaison. Un individu similaire est à signaler à Orléans dans un niveau de démolition d'une cave antique au 28 rue de l'Ételon, sur le site du Lycée Saint-Euverte. Il se trouvait dans un niveau daté du 3^e s. dnè, tout comme celui de la présente étude (Courtois, Ziegler 2020 : 152-159). Un autre individu proche morphologiquement est à signaler place Sainte-Croix, mais dans un contexte plus tardif de la fin du 4^e s. dnè (Joyeux 2012 : 556-557). Si l'incision de l'individu documenté présentement forme bien un X suivi d'un I comme sur les exemplaires orléanais cités, il se dif-

1 Avec les collaborations de Sébastien Jesset (Pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans) et de Jean-François Nauleau (Inrap GO).

2 Ce terme désigne davantage les terres cuites dont l'ouverture est ronde, mais il est souvent utilisé de manière générale pour caractériser par extension les *tegulae* dont la fonction est la même, mais dont la forme des ouvertures est morphologiquement différente, quadrangulaire par exemple, comme c'est le cas de l'individu documenté dans la présente étude.

férencie légèrement des autres par la présence d'une incision (le «I» probable) qui longe la moulure supérieure de l'*oculus* plutôt que le bord extérieur gauche de la terre cuite.

Plus généralement, les découvertes de ces *tegulae* à conduit/*oculus* semblent pour l'instant assez rares en Gaule. Quelques-unes sont signalées le long de la Loire à Rezé (Loire-Atlantique³), sur le site de la rue Camille-Jouis dans un contexte daté entre 140 et 200 dnè pour l'individu ressemblant le plus à celui découvert ici (Nauleau 2019 : 215-229 ; Lanoë *et al.* 2016), mais aussi pour les individus dont l'ouverture est circulaire et non quadrangulaire comme dans le cas présent, dans le quartier Saint-Lupien dans un niveau situé chronologiquement entre 20 et 50 dnè (Nauleau 2019 : 215-229 ; Soyer 1985). Au nord-est d'Orléans, à Reims, une *tegula* à *oculus* rond est aussi signalée, tout comme la rareté de ce type de découverte⁴.

Bien qu'il soit impossible d'émettre une hypothèse plausible en raison d'un corpus encore trop limité, il semblerait que les *tegulae* à *oculus* (dans le sens propre du terme, c'est-à-dire de forme ronde) semblent plutôt liées aux complexes thermaux et ceux de forme quadrangulaire comme sur le site de la rue Saint-Pierre-du-Martroi, de la rue de l'Ételon, de la place Sainte-Croix ou encore l'exemplaire de Rezé (rue Camille-Jouis) à un contexte davantage domestique comme les cuisines par exemple. À moins que les *tegulae* quadrangulaires ne soient des dérivés plus tardifs (signalés à partir des 3^e et 4^e s. à Orléans, du 2^e s. pour celui de Rezé) des exemplaires ronds plutôt associés à des contextes du 1^{er} s. dnè⁵ ? Les contextes de découvertes de ces *tegulae* à conduit renvoient à ce jour essentiellement à des niveaux de démolition ou de remblais dans des dépotoirs. En effet, aucune *tegula* à conduit n'a été découverte en place, au sein d'une structure clairement identifiée, ce qui ne permet pas d'en déterminer la fonction précise, contrairement aux *tegulae* à *oculus* (ronde) dont plusieurs exemplaires sont attestés au sein de thermes. Contrairement aux autres contextes de découvertes⁶, la particularité de l'individu de la rue Saint-Pierre-du-Martroi est qu'il n'était pas dans un remblai

3 Nous remercions Jean-François Nauleau pour le partage des éléments bibliographiques concernant la région Pays de la Loire.

4 Voir «Premiers résultats de l'étude des terres cuites architecturales d'un quartier urbain de Reims (Marne), 140 rue des Capucins» par R. Bontrond sur le carnet du Réseau TCA.

5 Il s'agit là de premières hypothèses qui ne peuvent en l'état être vérifiées en raison d'un corpus trop limité. Seules les futures découvertes dans des contextes mieux documentés permettront une meilleure compréhension et analyse de ces objets.

6 28 rue de l'Ételon (Jeset 2019 : 152-159) ; place Sainte-Croix (Joyeux 2012 : 556-557) ; rue Camille-Jouis (Nauleau 2019 : 215-229).

hétérogène. En effet, il se trouvait avec d'autres *tegulae*, classiques, dont les pâtes et morphologies lui sont extrêmement proches. Cet ensemble cohérent était lié par de l'argile rubéfiée et les terres cuites présentent des traces de chauffe. Il est donc possible que nous soyons ici en présence d'une terre cuite à conduit en place au sein d'une toiture ou structure de chauffe qui aurait pu s'effondrer (par exemple suite à un incendie), ou d'un remploi d'une même structure/toiture avec son ouverture pour l'évacuation des fumées afin de pour constituer un foyer dans un second temps. Un comptage, un pesage et une étude approfondie de toutes les terres cuites architecturales qui étaient en place et non perturbées par les sépultures postérieures installées sur le site de la rue Saint-Pierre-du-Martroi permettraient peut-être d'apporter un nouvel éclairage sur ce sujet.

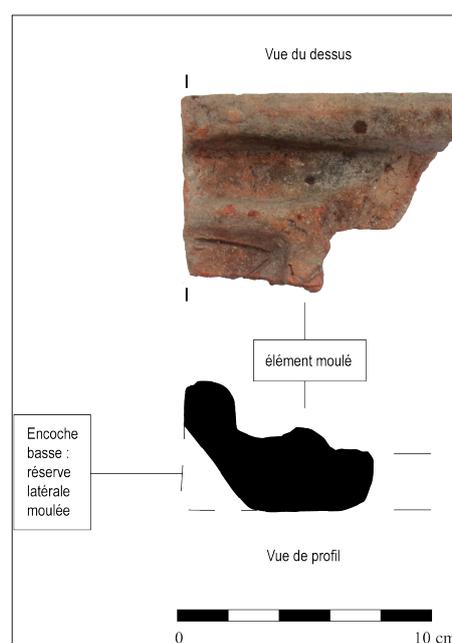


Fig. 59 : Le fragment de *tegula* à «*oculus*» provenant de l'US 1025 (crédits : PAVO).

Inventaires réglementaires

Inventaire des structures archéologiques

Fait	Identification	Description	Datation	Profil	Fond	US	Dimensions (m)	Phase	Période	Minute
102	fosse	Fosse ossuaire de plan reconnu quadrangulaire. Son emprise dépasse la limite ouest de la tranchée I. Sa forme régulière montre qu'il ne s'agit pas d'un creusement réalisé à la diable mais son comblement montre que celui-ci a été pratiqué sans précaution particulière quant à l'intégrité des corps. Elle trouve son origine et son utilité à un moment où des travaux ont impacté le cimetière environnant l'église Saint-Pierre-du-Martroi qui ont imposé la prise en compte des ossements ainsi déblayés (curage du cimetière ? construction du réseau d'assainissement ?).	15 ^e -16 ^e s.	indéterminé	non atteint	1009, 1010	L. 1,75 ; l. > 1,18 ; prof. > 0,85.	5	3	5
106	maçonnerie	Contrefort au sud du portail de l'église Saint-Pierre-du-Martroi. mis en œuvre en tranchée étroite à légèrement ouverte (US 1030), il est réalisé dans une maçonnerie de blocs et moellons de calcaire de plus en plus équarris en montant et liés au mortier beige (US 1031). Participe à cette structure le comblement de la tranchée de fondation (US 1032) et l'élevation du contrefort (US 1033).	Époque moderne	droit	non atteint	1030, 1031, 1032, 1033	l. 0,55 ; prof. 1,29.	5	3	
107	sépulture	Voir étude anthropologique	12 ^e -14 ^e s.	indéterminé	plat	1034, 1035, 1036	L. > 0,84 ; l. 0,40 ;	3	3	5
108	sépulture	Voir étude anthropologique	12 ^e -14 ^e s.	indéterminé	plat	1037, 1038, 1039	L. > 0,54 ; l. 0,30 ;	3	3	5
109	maçonnerie	Emmarchement actuel du portail occidental de l'église Saint-Pierre-du-Martroi. Il prend place dans un arasement du sol jusqu'à entamer le sommet de la fondation du contrefort F 106 (US 1040) dans lequel a été installé un radier de fondation en blocs de calcaire bruts noyés dans du mortier blanc (US 1041) puis plusieurs niveaux préparatoires (US 1042, 1043 et 1044) avant la mise en œuvre des blocs de l'emmarchement actuel (US 1045).	c1960			1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045		6	4	
110	tranchée de récupération	Tranchée de récupération. Il s'agit d'une tranchée US 1048) dont les comblements basal (US 1049) et sommital (US 1050) dénotent le rejet de déblais de démolition.		vertical	non atteint	1048, 1049, 1050	l. 0,90 ; prof. 0,80.	5	3	
111	tranchée de fondation	Massif de fondation d'un contrefort de l'église Saint-Pierre-du-Martroi. Il est mis en œuvre en petits blocs bruts de calcaire et de très rares fragments de terres cuites architecturales noyés dans un mortier beige (US 1047) ; la tranchée de fondation (US 1046) a été difficile à percevoir et est étroite ou peu ouverte. Pas de relation directe avec le contrefort au-dessus mais l'axe de la maçonnerie est le même.	Époque moderne ?	vertical	non atteint	1046, 1047	L. 1,18 ; prof. 1,04.	5	3	
114	sépulture	Voir étude anthropologique	12 ^e -14 ^e s.	indéterminé	plat	1067, 1068, 1069	L. > 0,82 ; l. 0,40 ;	3	3	7

Fait	Identification	Description	Datation	Profil	Fond	US	Dimensions (m)	Phase	Période	Minute
115	maçonnerie	Cuve ou citerne se déployant pour l'essentiel hors de l'emprise de la tranchée (vers l'est). Les maçonneries US 1057, 1058 et 1059 sont chaînées entre elles ; leur base n'a pu être observée que pour l'angle nord-ouest. Les faces internes des maçonneries sont revêtues d'un enduit de mortier de tuileau rose bien conservé (US 1060). Les complements (US 1061 et 1062) dénotent deux moments de remplissage.	18 ^e -19 ^e s. ?	droit	plat	1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062	L. > 3,29 ; l. > 0,56 ;	6	4	4
116	maçonnerie	Mur s'appuyant sur la cuve ou citerne F 115. Il s'agit d'une maçonnerie de blocs de calcaire bruts noyés dans un mortier blanc-beige (US 1071) aménagé dans une tranchée étroite (US 1063). Il s'agit selon toute vraisemblance de l'extrémité nord (ou origine) du collecteur d'eau pluviale édifié en 1841-1842 et drainant ce secteur du centre-ville.	1841-1842	indéterminé	non atteint	1063, 1071	L. > 0,39 ; l. > 0,24 ;	6	4	
117	maçonnerie	Maçonnerie en fondation située dans l'alignement du front de bâti du goutteau de la maison accolée au sud de l'église Saint-Pierre-du-Martroi et du mur ouvert par le portail dominant accès à l'allée ouest-est.	19 ^e -20 ^e s.	droit	plat	1064, 1065		6	4	
118	maçonnerie	Buse en béton coupant F 115 et F 116.	20 ^e s.			1066, 1070		6	4	
119	sépulture	Sépulture vue exclusivement dans la coupe 1. Non fouillée.	12 ^e -14 ^e s.			1076, 1077, 1078		3	3	7
120	fosse	L'interprétation est incertaine. Cette structure est située physiquement et stratigraphiquement sous le mur du cloître. Creusement à droits légèrement évasés et au fond non atteint (US 1080) comblé par une argile limoneuse beige foncé sans caractéristique particulière (US 1079).	Époque moderne	évasés	non atteint	1079, 1080	l. > 0,36 ; prof. > 0,30.	5	3	7
122	fossé	Fossé de la fortification du 14 ^e s. Son emprise a été déterminée en plan. Son creusement (US 1103) présente une pente approximative de 40°. Son comblement observé s'organise en plusieurs couches (US 1084, 1085, 1086 et 1087) présentent un pendage vers le sud.	14 ^e s.			1084, 1085, 1086, 1087, 1103	L. > 9,10 ; l. > 1,93 ; prof. > 0,52.	4	3	8
123	fossé	L'interprétation de fossé est incertaine. Si elle présente un profil qui suggère fortement une tranchée de réseau, cette hypothèse ne tient pas car elle est située physiquement et stratigraphiquement sous le mur du cloître.	Époque moderne	droit	non atteint	1096, 1097	l. 0,26 ; prof. > 0,26.	5	3	7
124	maçonnerie	Réseau d'assainissement courant sous la rue Saint-Pierre-du-Martroi.	c1860	droit	non atteint	1028, 1098, 1099	L. > 14,17 ; l. > 1,21 ;	6	4	
126	maçonnerie	Partie en fondation du mur du cloître, actuel mur ouest du jardin Saint-Pierre-du-Martroi.	16 ^e s. ?			1101		5	3	8
127	indéterminé	Creusement perçant les niveaux antiques et dans lequel (stratigraphiquement en premier) le cimetière. Les planches de blindage ont fortement gêné la visibilité.	entre l'Antiquité et le Moyen Âge	évasé	non atteint	1015	l. 5,78 ; prof. > 0,32.	2	2	7, 8

Inventaire des unités stratigraphiques

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Datation	Séquence	Phase	Minute
1000	occupation	Pavés en pierre de Souppes (ép. = 0,10 m) reposant sur un remblai sableux de préparation (ép. = 0,10 m), recouvrant à son tour un enrobé bitumineux ancien (ép. = 0,10 m) lui-même déposé sur un niveau de préparation composé d'un remblai de cailloux de calcaire blanc délimité en bas par du bidyme (ép. > 0,22 m). Correspond aux deux états les plus récents du niveau de circulation de la rue Saint-Pierre-du-Martroi.			1001, 1089, 1050, 1028, 1047, 1065, 1070, 1045, 1100		2013-2014	10	6	6, 9, 12
1001	remblai	Argile sableuse hétérogène et compacte comprenant des inclusions de cailloux de calcaire blanc, des fragments de terres cuites architecturales, des tessons de céramique et des os plus ou moins fragmentés. Remblai dont la stratigraphie de détail, montrant de fins liserés de mortier et/ou de calcaire plus ou moins discernables, dénote peut-être plusieurs moments de dépôt.		1000, 1030, 1046	1002, 1069, 1010, 1076	1054	Moyen Âge- Époque moderne	6	5	9, 12
1002	remblai	Liseré de mortier blanc pulvérulent comprenant des fragments d'os.		1001	1003	1053	Moyen Âge- Époque moderne	6	5	9, 12
1003	remblai	Argile limoneuse avec nette fraction sableuse gris foncé hétérogène et compacte comprenant des inclusions de cailloux de calcaire, des fragments de schiste, de terres cuites architecturales, des tessons de céramique et des fragments plus ou moins grands d'os. De fins liserés de mortier/calcaire blanc semblent apparaître, mais ce peut être un effet de la dynamique du remblaiement.		1002	1029	1052	Moyen Âge	6	5	9, 12
1008	remblai	Niveau de mame mêlée à l'argile limoneuse locale semblant former une banquette délimitant les structures F 101 et F 102. Comprend des inclusions de terres cuites architecturales et des fragments d'enduits peints.		1015, 1009	1024		Haut-Empire	1	1	5
1009	construction	Creusement de la fosse F 102. Creusement quadrangulaire aux coins arrondis et aux parois assez droites (la fouille réduite en profondeur ne permet pas d'être plus précis). Profondeur inconnue.	102	1010	1008		Moyen Âge	6	5	5
1010	abandon	Limoneux assez argileux gris moyen mélangé avec une très grande quantité d'os humains inclus sans distinction. Comblement d'une fosse ossuaire remblayée sans précaution particulière quant à la conservation de l'intégrité des corps. La quantité d'ossements prélevés lors de la fouille ne représente qu'une partie peut-être minime de la quantité totale accessible (le ramassage n'a été que partiel pour des raisons de temps).	102	1001	1009		Moyen Âge	6	5	5
1012	remblai	Argile beige homogène et assez compacte présentant des taches noires.			1013		Antiquité	1	1	10
1013	abandon	Lit de terres cuites architecturales dont la partie méridionale présente un net pendage vers le sud. En dépit de ce pendage, ces éléments paraissent présenter un certain nivellement de leur surface, mais le positionnement de cette unité stratigraphique dans la coupe est de la tranchée 1 et la fenêtre réduite d'observation ne permet pas d'être plus précis.		1012	1014		Bas-Empire	1	1	10
1014	abandon	Limons assez argileux gris moyen comprenant une grande quantité de fragments plus ou moins grands d'enduits peints mélangés à cette matrice.		1013	1081		Bas-Empire	1	1	5, 10

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Dateation	Séquence	Phase	Minute
1015	construction	Creusement observé dans la coupe 1 présentant des bords évasés ; le fond n'a pas été atteint.	127	1102	1008		entre l'Antiquité et le Moyen Âge	2	2	5
1016	construction	Blocs de calcaire (0,30 m de module) liés au ciment gris formant l'état antérieur du parvis de l'église Saint-Pierre-du-Martroi devant son entrée occidentale.		1045	1017	1041	c 1960	10	6	11
1017	remblai	Argile gris foncé comprenant une passée d'argile ocre.		1016	1020		Époque moderne	7	5	11
1020	remblai	Liseré peu plan de mortier jaune friable.		1017	1021		Époque moderne	7	5	11
1021	remblai	Argile gris foncé comprenant également du sable fin et incluant des cailloux de calcaire, des terres cuites architecturales et des fragments de charbon de bois.		1020	1022		Époque moderne	7	5	11
1022	remblai	Argile gris clair incluant des nodules de mortier et des cailloux de calcaire.		1021	1023		Époque moderne	7	5	11
1023	remblai	Argile gris moyen comprenant également du sable et incluant de petits cailloux de calcaire et des tessons de céramique.		1022, 1056, 1099		1088	12 ^e -14 ^e s. ?	4	4	11
1024	remblai	Argile rubéfiée contenant de la céramique antique et des terres cuites architecturales. Se présente sous la forme d'une étroite bande d'orientation est-ouest coupée par les structures F 102 (fosse ossuaire) à l'ouest et F 101 (sépultures, à vérifier) à l'est.		1008	1025		Antiquité	1	1	5
1025	remblai	Argile limoneuse marron rubéfiée incluant des terres cuites prises dedans. Forme une poche. La céramique incluse date des années 170-240 dné. Niveau antique formant un bloc homogène en place ou rapporté en entier ? Une partie semble clairement se trouver sous les niveaux médiévaux ou modernes.		1024	1026		Bas-Empire	1	1	13, 14
1026	remblai	Argile jaune passant sous le niveau rubéfié US 1025 et aussi sous les niveaux médiévaux et modernes.		1025			Antiquité	1	1	5
1028	construction	Limons sableux gris. Comblement de la tranchée de construction du réseau d'assainissement courant sous la rue Saint-Pierre-du-Martroi.	124	1000	1098		1841-1842	9	6	2, 3
1029	occupation	Fin niveau de mortier de chaux blanc assez grossier comportant une charge en sable de Loire moyenne à grossière. Vu en fond de tranchée sur 1,00 m de long et sur toute la largeur de la tranchée (1,60 m au fond).		1003	1081		15 ^e s. ?	6	5	4, 12
1030	construction	Tranchée de fondation pour l'installation du contrefort au sud du portail. Ouverture rectangulaire, paroi sud verticale, fond non observé, profil en v ?	106	1031	1001		Époque moderne	7	5	
1031	construction	Maçonnerie du niveau de fondation. Blocs calcaires bruts à ébauchés, puis équarris pour les deux assises d'attente de l'élevation. Dimensions irrégulières de 0,08 à 0,36 m ; utilisation de rares terres cuites architecturales fragmentaires (< 0,10 m) en partie basse et utilisation d'un gros bloc taillé en remploi (L. = 0,50 m ; ép. = 0,29 m). Mise en œuvre en tranchée étroite en partie basse puis en espace légèrement ouvert ; mise en œuvre irrégulière en partie basse, à assises irrégulières en partie médiane puis réglée pour les deux assises d'attente. Liant : mortier de chaux dur beige, charge sableuse importante à granulométrie grossière.	106	1032	1030		Époque moderne	7	5	
1032	construction	Limons sableux brun homogène et compact. Comblement de la tranchée de fondation.	106	1033	1031		Époque moderne	7	5	
1033	construction	Niveau d'élevation du contrefort mis en œuvre sur l'attente plane formée par la surface plane du niveau de fondation. Niveau servant d'appui à l'emmarchement F 109 et aux deux niveaux de voirie compris dans l'US 1000.	106	1040	1032		Époque moderne	7	5	

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/Éq.	Datation	Séquence	Phase	Minute
1034	construction	Creusement de la sépulture F 107.	107	1035	1039		Moyen Âge	3	3	5
1035	individu	Individu inhumé dans la sépulture F 107. Importants enthésophytes sur les deux tubérosités ischiatiques au niveau de l'insertion des muscles ischio-jambiers. Légers enthésophytes sur les phalanges des mains, au niveau de l'insertion des muscles interdigitaux. Empreinte iliaque, fusion sacro-coecygyenne.	107	1036	1034		Moyen Âge	3	3	5
1036	abandon	Comblement de la sépulture F 107.	107	1073	1035		Moyen Âge	3	3	5
1037	construction	Creusement de la sépulture F 108.	108	1038	1102		Moyen Âge	3	3	5
1038	individu	Individu inhumé dans la sépulture F 108. Léger enthésophyte sur l'insertion du tendon d'Achille du calcaneus. Important enthésophyte sur l'insertion du biceps fémoral sur l'extrémité proximale de la fibula.	108	1039	1037		Moyen Âge	3	3	5
1039	abandon	Comblement de la sépulture F 108.	108	1034	1038		Moyen Âge	3	3	5
1040	construction	Décaissement réalisé pour l'installation du massif de fondation de l'emmarchement.	109	1041	1033		c 1960	10	6	
1041	construction	Radier de fondation en blocs calcaires bruts (< 0,12 m) en vrac noyés dans un mortier de chaux dur blanc chargé en sable fin.	109	1042	1040	1016	c 1960	10	6	
1042	construction	Niveau de mortier et de petits galets roulés formant un lit de pose pour un premier état de l'emmarchement ?	109	1043	1041		c 1960	10	6	
1043	destruction	Niveau sableux gris orangé hétérogène et peu compact contenant un fragment de mortier de tuileau (< 0,07 m) et des fragments de terres cuites architecturales. Niveau de démolition.	109	1044	1042		c 1960	10	6	
1044	construction	Chape de mortier de chaux blanc constituant le niveau de préparation pour l'installation de l'emmarchement.	109	1045	1043		c 1960	10	6	
1045	occupation	Emmarchement s'appuyant contre F 106.	109	1000	1044, 1016		c 1960	10	6	
1046	construction	Tranchée de fondation de F 110. Ouverture quadrangulaire aux parois verticales, au fond non observé et au profil en u ?	111	1047	1001		Époque moderne ?	7	5	
1047	construction	Massif maçonné. Blocs calcaire bruts irréguliers de petit gabarit (et un bloc taillé et layé en rempli) ainsi que de très fragments de terres cuites architecturales. Mise en œuvre : petits blocs bruts noyés dans le mortier en vrac, en tranchée pleine. Liant : mortier de chaux dur beige-blanc, à charge sableuse grossière importante (l'assemblage de chaux, de sable et de galets évoque un béton). Mise en œuvre totalement différente de celle observée pour F 106.	111	1000	1046		Époque moderne ?	7	5	
1048	destruction	Creusement de la tranchée de récupération. Ouverture non observée, parois verticales et fond plat (en moitié nord) et en cuvette (moitié sud).	110	1049	1055		15 ^e -16 ^e s.	7	5	
1049	abandon	Comblement inférieur de la tranchée de récupération : sable gris-blanc hétérogène et compact contenant des blocs calcaires petits à moyens irréguliers provenant d'une démolition (fragments de blocs taillés), des fragments de terres cuites architecturales et des fragments de schiste ardoisier.	110	1050	1048		15 ^e -16 ^e s.	7	5	
1050	abandon	Comblement supérieur de la tranchée de récupération : petits fragments de blocs calcaires, fragments de mortier de chaux blanc et fragments de terres cuites architecturales.	110	1000	1049		15 ^e -16 ^e s.	7	5	
1051	remblai	Niveau argileux comprenant quelques inclusions de mortier en vrac et de rares petits blocs de calcaire.		1052			15 ^e s. ?	6	5	

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Dateation	Séquence	Phase	Minute
1052	remblai	Niveau argileux comprenant des inclusions de mortier en vrac et des petits blocs de calcaire.		1053	1051	1003	15 ^e s. ?	6	5	
1053	remblai	Liseré plus argileux jaune-beige comprenant des os.		1054	1052	1002	15 ^e s. ?	6	5	
1054	remblai	Niveau proche de l'US 1052 mais comprenant plus d'éléments (petits blocs de calcaire et fragments de terre cuite).		1055	1053	1001	15 ^e s. ?	6	5	
1055	remblai	Bande de sable brun-jaune		1048	1054		15 ^e s. ?	6	5	
1056	construction	Creusement pour l'installation de la cuve ou citerne.	115	1057, 1058, 1059	1023		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1057	construction	Mur sud de la cuve. La paroi sud chemise l'encaissant (avec parementage) et la paroi intérieure est le parement nord. Mise en œuvre irrégulière : blocs calcaires (gabarit de 0,08 à 0,22 m) ébauchés pour ceux du parement intérieur, bruts pour le reste. Liant : mortier de chaux blanc (laiteux donc très chargé en chaux) dur à charge sableuse fine.	115	1060	1056	1058, 1059	18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1058	construction	Mur ouest de la cuve. La paroi ouest chemise l'encaissant (avec parementage) et la paroi intérieure est le parement est. Mise en œuvre irrégulière : blocs calcaires (gabarit de 0,08 à 0,22 m) ébauchés pour ceux du parement intérieur, bruts pour le reste. Liant : mortier de chaux blanc (laiteux donc très chargé en chaux) dur à charge sableuse fine.	115	1060	1056	1057, 1059	18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1059	construction	Mur nord de la cuve. La paroi nord chemise l'encaissant (avec parementage) et la paroi intérieure est le parement sud. Mise en œuvre irrégulière : blocs calcaires (gabarit de 0,08 à 0,22 m) ébauchés pour ceux du parement intérieur, bruts pour le reste. Liant : mortier de chaux blanc (laiteux donc très chargé en chaux) dur à charge sableuse fine.	115	1060	1056	1058, 1057	18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1060	construction	Enduit de tuileau rose orangé présent sur les trois parements intérieurs observés de F 115 (US 1057, 1058 et 1059).	115	1061	1057, 1058, 1059		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1061	abandon	Sable limoneux brun foncé homogène et meuble très très humide comprenant des éléments de démolition. Comblement inférieur de F 115.	115	1062	1060		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1062	abandon	Sable jaune hétérogène comprenant des éléments de démolition. Comblement supérieur de F 115.	115	1063, 1064	1061		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	
1063	construction	Creusement en tranchée étroite ménagée pour l'installation de la maçonnerie F 116.	116	1071	1062		1841-1842	9	6	
1064	construction	Creusement pour l'installation de la maçonnerie F 117.	117	1065	1062		19 ^e -20 ^e s.	9	6	
1065	construction	Niveau de construction composé d'un mortier de chaux beige friable à charge sableuse grossière.	117	1000	1064		19 ^e -20 ^e s.	9	6	
1066	construction	Creusement pour l'installation de la buse en béton F 118.	118	1070	1071		20 ^e s.	10	6	
1067	construction	Creusement de la sépulture F 114 (tracé incertain).	114	1068	1102		Moyen Âge	3	3	5
1068	individu	Individu inhumé dans la sépulture F 114. Arthrose des arcs vertébraux. Empreintes nucléaires sur les corps vertébraux. Légère scoliose.	114	1069	1067		Moyen Âge	3	3	5
1069	abandon	Argile limoneuse brune hétérogène et assez compacte, comprenant des inclusions de terre cuite, de céramique, de rares éléments fauniques et d'un élément métallique.	114	1001	1068		Moyen Âge	3	3	5

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/Éq.	Datation	Séquence	Phase	Minute
1070	abandon	Niveau de comblement supérieur de la tranchée d'installation de la buse en béton F 118.	118	1000	1066		20 ^e s.	10	6	
1071	construction	Maçonnerie en blocs calcaires bruts noyés dans un mortier de chaux blanc-beige à gris (différent de celui de la cuve ou citerne F 115).	116	1066	1063		1841-1842	9	6	
1072	remblai	Argile limoneuse gris hétérogène et compacte comprenant des inclusions de cailloux de calcaire, d'os et de galets.		1101	1073		15 ^e s. ?	6	5	7
1073	remblai	Argile limoneuse gris foncé hétérogène et compacte comprenant des inclusions de cailloux de calcaire, de galets et d'os. Présente un faciès similaire à l'US 1072.		1072	1074, 1036		15 ^e s. ?	6	5	7
1074	remblai	Argile limoneuse gris foncé hétérogène et compacte comprenant des inclusions de cailloux de calcaire, de galets et d'os. Présente un faciès similaire aux US 1072 et 1073.		1073	1075		15 ^e s. ?	6	5	7
1075	remblai	Argile beige ocre foncé homogène et compacte stérile.		1074	1081		15 ^e s. ?	6	5	7
1076	abandon	Comblement de la sépulture F 119.	119	1001	1077		Moyen Âge	3	3	7
1077	individu	Individu inhumé dans la sépulture F 119.	119	1076	1078		Moyen Âge	3	3	7
1078	construction	Creusement de la sépulture F 119.	119	1077	1102		Moyen Âge	3	3	7
1079	remblai	Argile limoneuse beige foncé homogène et meuble comprenant des inclusions de petits cailloux de calcaire, de petits galets et des fragments de terres cuites architecturales.	120	1101	1080		15 ^e s. ?	6	5	7
1080	construction	Creusement de la fosse F 120.	120	1079	1102		15 ^e s. ?	6	5	7
1081	remblai	Limon argileux gris foncé assez homogène et plutôt meuble aux inclusions inconnues car masqué par le blindage.		1014, 1075, 1088, 1029			Antiquité	1	1	7
1084	remblai	Argile limoneuse gris foncé hétérogène et compacte comprenant des inclusions millimétriques de cailloutis de calcaire, quelques cailloux de calcaire, de galets et de terre cuite.	122	1101, 1100	1085		Tournant des 13 ^e -14 ^e s.	5	4	8
1085	remblai	Argile limoneuse gris clair hétérogène et compacte comprenant de nombreux fragments millimétriques à centimétriques de calcaire, de galets et des fragments de terres cuites architecturales. Présente un aspect similaire à l'US 1084 en étant plus chargé en calcaire.	122	1084	1086		Tournant des 13 ^e -14 ^e s.	5	4	8
1086	remblai	Argile limoneuse gris foncé homogène et compact comprenant de rares inclusions de galets et de très rares inclusions millimétriques de calcaire. Présente un aspect proche de l'US 1084.	122	1085	1087		Tournant des 13 ^e -14 ^e s.	5	4	8
1087	remblai	Argile limoneuse gris foncé fortement chargée en petits fragments de calcaire (comprend peut-être également de petits fragments de terre cuite, mais cela reste difficile à voir).	122	1086	1088, 1103		Tournant des 13 ^e -14 ^e s.	5	4	8
1088	remblai	Argile limoneuse gris foncé homogène et compacte comprenant des inclusions de fragments de terres cuites architecturales et de petits cailloux de calcaire.		1087, 1103	1081	1023	12 ^e -14 ^e s. ?	4	4	8
1089	remblai	Argile gris foncé homogène et compacte comprenant des inclusions de cailloux calcaires, de fragments de terres cuites architecturales, d'os ; inclut également en partie basale un lit de mortier pulvérulent blanc rosé. Un réseau de gaz non enregistré y est aménagé.		1000	1090		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/Eq.	Dateation	Séquence	Phase	Minute
1090	remblai	Plaquette de calcaire de Beauce (à intégrer à l'US 1089 ?).		1089	1091		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6
1091	remblai	Argile grise hétérogène et compacte très mélangée à des nodules de mortier, de terre cuite, d'argile ocre et incluant des os.		1090	1092		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6
1092	remblai	Argile gris très foncé à noir homogène et compact comprenant des inclusions de terre cuite, des cailloux calcaire et de rares nodules de mortier.		1091	1093		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6
1093	remblai	Argile ocre-beige assez homogène et compacte incluant des cailloux calcaires et des galets.		1092	1094		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6
1094	remblai	Argile noire hétérogène et compacte contenant des fragments de mortier (calcaire aussi ?) pulvérulents.		1093	1095		18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6
1095	remblai	Bande composée exclusivement de marme blanche dont semble s'échapper une excroissance pénétrant dans l'US 1094 : effet de fouille, effet du remblaiement ?		1094			18 ^e -19 ^e s. ?	8	6	6
1096	construction	Creusement du fait indéterminé F 123.	123	1097	1102		15 ^e s. ?	6	5	1
1097	abandon	Comblement du creusement indéterminé F 123.	123	1101	1096		15 ^e s. ?	6	5	
1098	construction	Réseau d'assainissement courant sous la rue Saint-Pierre-du-Martroi en respectant son orientation.	124	1028	1099		1841-1842	9	6	2, 3
1099	construction	Creusement de la tranchée de construction du réseau d'assainissement courant sous la rue Saint-Pierre-du-Martroi.	124	1098	1023		1841-1842	9	6	2, 3
1100	construction	Creusement de la structure indéterminée F 125. Semble présenter un bord incliné à 45° vers l'ouest.		1000	1084		15 ^e s. ?	6	5	
1101	construction	Maçonnerie de la partie en fondation du mur du cloître, actuel mur ouest du jardin Saint-Pierre-du-Martroi.	126		1072, 1079, 1084, 1097		15 ^e -16 ^e s.	7	5	
1102	occupation	Niveau du cimetière dans lequel les sépultures ont été construites.		1080, 1067, 1037, 1078, 1096	1015		Moyen Âge	3	3	5
1103	construction	Creusement régulier orienté à 40°, de 0,90 m de développement linéaire et de 0,42 m de développement vertical. Son niveau de percement n'est pas déterminé en raison de la présence des planches de blindage et surtout du mur de l'actuel square Saint-Pierre-du-Martroi ; sa base se situe vraisemblablement très en dessous du fond de la tranchée.	122	1087	1088		Tournant des 13 ^e -14 ^e s.	5	4	

Inventaire des phases

Phase	Titre	Datation	US	Fait	Minute
1	Des niveaux entre Haut- et Bas-Empire	3 ^e s.	1008, 1012, 1013, 1014, 1024, 1025, 1026, 1081		5, 7, 10, 13, 14
2	Un creusement indéterminé	Entre les 3 ^e et 8 ^e s.	1015	127	5
3	Le cimetière de Saint-Pierre-du-Martroi/Saint-Pierre-Ensentelée	Du 8 ^e au 12 ^e s. (?)	1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1067, 1068, 1069, 1076, 1077, 1078, 1102	107, 108, 114, 119	5, 7
4	Avant l'église Saint-Pierre-du-Martroi actuelle	14 ^e -16 ^e s.	1023, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1103	122	8, 11
5	L'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi	Fin du 15 ^e s. et début du 16 ^e s.	1001, 1002, 1003, 1009, 1010, 1017, 1020, 1021, 1022, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1072, 1073, 1074, 1075, 1079, 1080, 1096, 1097, 1100, 1101	102, 106, 111, 110, 120, 123, 126, 125	1, 4, 5, 7, 9, 12, 11
6	Les aménagements récents de l'extrémité sud de la rue Saint-Pierre-du-Martroi	≥ 18 ^e s.	1000, 1016, 1028, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1070, 1071, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1098, 1099	109, 115, 116, 117, 118, 124	2, 3, 6, 9, 12, 11

Inventaire des séquences

Séquence	Titre	Datation	Phase	US	Fait	Minute
1	Des niveaux entre Haut- et Bas-Empire	1 ^e -3 ^e s.	1	1008, 1012, 1013, 1014, 1024, 1025, 1026, 1081		5, 7, 10, 13, 14
2	Un creusement indéterminé	Entre l'Antiquité et le Moyen Âge	2	1015	127	5
3	Le cimetière de Saint-Pierre-du-Martroi/Saint-Pierre-Ensentelée	Moyen Âge	3	1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1067, 1068, 1069, 1076, 1077, 1078, 1102	107, 108, 114, 119	5, 7
4	Avant l'église Saint-Pierre-du-Martroi actuelle	Avant le 16 ^e s.	4	1023, 1088		8, 11
5	Le fossé de la fortification du 14 ^e s.	14 ^e s.	4	1084, 1085, 1086, 1087, 1103	122	8
6	Une séquence de préparation du terrain	16 ^e s.	5	1001, 1002, 1003, 1009, 1010, 1029, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1072, 1073, 1074, 1075, 1079, 1080, 1096, 1097, 1100	102, 120, 123, 125	1, 4, 5, 7, 9, 12
7	L'église Saint-Pierre-du-Martroi	16 ^e s.	5	1017, 1020, 1021, 1022, 1030, 1031, 1032, 1033, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1101	106, 111, 110, 126	11
8	La fosse septique	1764-1823	6	1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095	115	6
9	Le réseau d'assainissement	1841-20 ^e s.	6	1028, 1063, 1064, 1065, 1071, 1098, 1099	116, 117, 124	2, 3
10	La voirie actuelle	Deuxième moitié du 20 ^e s. et après	6	1000, 1016, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1066, 1070	109, 118	6, 9, 12, 11

Inventaire de la céramique

US	Fait	NR total	PR (g)	Description	Datation	Séq.	Ph.	N° caisse	Parcelle
1001		3		Tessons 1 et 2 : amphore régionale (stockage), panses (15-200+). Tesson 3 : commune sombre sableuse locale ; coupe tripode (cuisson), panse (60-200+).	1 ^{er} -2 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1001		5		Tessons 1 et 2 : fragments de pot à encens avec traces de combustion (première moitié 14 ^e s.). Tessons 3 et 4 : fragments de panses de pichet (première moitié 14 ^e s.). Tesson 5 : fragment de panse de pichet (14 ^e s.).	Première moitié du 14 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1003		3	20	Tesson 1 : fragment de lèvres à bandeau (12b-13a). Tesson 2 : tronçon d'anse de pichet ou de cruche (13 ^e s.). Tesson 3 : panse indéterminée (s.d.).	Première moitié du 13 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1003		3	67	Tesson 1 : commune claire sableuse ligérienne régionale ; cruche (stockage) ; panse (15-200+). Tesson 2 : commune claire kaolinique du Nivernais ; cruche (stockage) ; panse (0-100). Tesson 3 : commune sombre sableuse locale ; pot (cuisson) ; panse (0-200+).	1 ^{er} s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1008		6		Tesson 1 : commune sombre sableuse lissée locale/régionale ; coupe (service), type CH.644 ; panse avec départ d'une carène, lissage extérieur sur la partie haute incluant le départ de la carène et en bande à l'intérieur ; Sellés 2001 : 78-79 (100-240). Tessons 2 et 3 : amphore régionale (stockage) ; Gauloise 4 ou 5 ; panses (50-200+). Tesson 4 : commune claire sableuse ligérienne à engobe rouge régionale ; pot (stockage) ; panse (70-200). Tessons 5 et 6 : sigillée de Lezoux ; coupe (service) ; type Drag.37 ; panses, un décor illisible, phase 5/6 de Lezoux (120-160).	Première moitié du 2 ^e s.	1	1	0613136_CA_CER_001	DP
1010	102	5	25,1	Tesson 1 : amphore régionale (stockage) ; panse (15-200+). Tesson 2 : commune sombre sableuse locale ; coupe tripode (cuisson) ; panse (15-200+). Tesson 3 : <i>terra nigra</i> régionale ; coupe (service) ; panse (15-200+). Tesson 4 : sigillée de Lezoux ; coupe Lez. 100 (service) ; phase 7 de Lezoux (Brulet <i>et al.</i> 2010 : 120-125) (200-240). Tesson 5 : sigillée de Lezoux ; coupe Lez. 56 (service) ; phase 7 de Lezoux (Brulet <i>et al.</i> 2010 : 120-125) (170-240).	Première moitié du 3 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1010	102	1	1	Tesson indéterminé, pouvant être associé tant au 9 ^e s. qu'aux 13 ^e -14 ^e s. La stratigraphie indique de privilégier cette seconde option.	13 ^e -14 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1013		4	164	Tesson 1 : commune claire sableuse ligérienne régionale ; pot (cuisson) ; fragment de fond plat (15-200+). Tessons 2 et 3 : amphores vinaires italiques (stockage) ; secteur Pompei ; panses, engobe blanc (70 av-15 ap). Tesson 4 : amphore régionale (stockage) ; panse (15-200+).	Du 1 ^{er} av au 2 ^e ap	1	1	0613136_CA_CER_001	DP
1014		3		Tesson 1 : sigillée de la Graufesenque ; coupelle (service) ; panse, pâte avec des nodules carbonatés fins et réguliers (60-110). Tessons 2 et 3 : amphore de Narbonnaise (stockage) ; Gauloise 4 ; pâte rosée (70-200).	Fin 1 ^{er} et début 2 ^e s.	1	1	0613136_CA_CER_001	DP

US	Fait	NR total	PR (g)	Description	Datation	Séq.	Ph.	N° caisse	Parcelle
1025		5	79	Tesson 1 : commune sombre sableuse locale ; pot/bouilloire (cuisson) ; fond plat circulaire, traces de chauffe, dépôt calcaire lié à la chauffe de l'eau ou à sa stagnation (60-200+). Tesson 2 : commune sombre sableuse locale ; pot (cuisson) ; pâte grise à cœur plus clair, fragment de panse comportant un dépôt charbonneux à l'extérieur ; traces de chauffe (0-200+). Tesson 3 : commune sombre sableuse locale/régionale ; pot (cuissons) ; panse, pâte sableuse brune ligérienne avec d'assez grandes inclusions de micas (0-200+). Tesson 4 : commune sombre sableuse lissée locale/régionale ; pot (cuisson/stockage), type CH.1322.1 ; NMI = 1 ; bord arrondi évasé, surface gris foncé lissée englobant une pâte sableuse brune à cœur gris foncé ; Sellès 2001 : 132-133 (200-300). Tesson 5 : sigillée de Lezoux ; coupe (service) ; type Lez.097 ; NMI = 1 ; coupe liée aux terres cuites basses de la structure, le bord a brûlé jusqu'à être presque grésé, une partie reste cependant lisible (pâte fondue et comporte des inclusions très fines, presque invisibles à l'œil nu) ; caractéristiques de la phase 7 de Lezoux ; Brulet <i>et al.</i> 2010 : 120-125 (170-240).	Première moitié du 3 ^e s.	1	1	0613136_CA_CER_001	DP
1025		1		Fragment de tesson brûlé déformé (fragment de creuset ?) (s.d.)	s.d.	1	1	0613136_CA_CER_001	DP
1026		2	15	Tesson 1 : commune claire sableuse ligérienne à engobe rouge régionale ; pot (stockage) ; panse (70-200+). Tesson 2 : commune sombre kaolinique du Centre ou de la Sarthe ; coupe tripode (cuisson) ; panse (80-200).	Fin 1 ^{er} et 2 ^e s.	1	1	0613136_CA_CER_001	DP
1029		2	15,4	Tesson 1 : amphore régionale (stockage) ; panse (15-200+). Tesson 2 : commune claire sableuse ligérienne à engobe rouge régionale ; pot (stockage) ; panse (70-200).	Fin 1 ^{er} et 2 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1029		4		Ensemble de tessons de coquemars (fin 13 ^e s.-courant du 14 ^e s.).	Fin 13 ^e s.-courant du 14 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1039	108	2	7,4	Tesson 1 : sigillée de la Graufesenque ; forme ouverte (service) ; 1 panse ; Brulet <i>et al.</i> 2010 : 120-125 (70-120). Tesson 2 : commune sombre sableuse locale ; coupe tripode (cuisson) ; panse (50-200+).	Fin 1 ^{er} et début 2 ^e s.	3	3	0613136_CA_CER_001	DP
1049	110	1	79	Couvercle ou poëlon (13 ^e s.).	13 ^e s.	7	5	0613136_CA_CER_001	DP
1052		7		Tessons 1 à 7 : fonds de poëlon ou de jattes (13 ^e -14 ^e s.).	13 ^e -14 ^e s.	6	5	0613136_CA_CER_001	DP
1069	114	3	13	Tessons 1 et 2 : commune claire kaolinique du Nivernais ; cruches (stockage) ; panses (0-100). Tesson 3 : commune sombre kaolinique du Centre ou de la Sarthe ; gobelet (service) ; panse (50-200+).	1 ^{er} -2 ^e s.	3	3	0613136_CA_CER_001	DP
1084	122	1		Fragment d'un pichet, possible pot à encens (fin 12 ^e -courant 13 ^e s.)	Fin 12 ^e -courant 13 ^e s.	5	4	0613136_CA_CER_001	DP
1085	122	4	19,8	Tesson 1 : <i>terra nigra</i> régionale ; calice (?) (service) ; fond (0-70). Tesson 2 : commune sombre sableuse locale ; coupe tripode (cuisson) ; panse (15-200+). Tessons 3 et 4 : commune claire sableuse ligérienne à engobe rouge régionale ; pot (stockage) ; panses (70-200).	Fin 1 ^{er} et 2 ^e s.	5	4	0613136_CA_CER_001	DP
1088		1	22,5	Commune sombre sableuse locale ; coupe tripode (cuisson) ; panse (50-200+).	Fin 1 ^{er} et 2 ^e s.	4	4	0613136_CA_CER_001	DP

US	Fait	NR total	PR (g)	Description	Datation	Séq.	Ph.	N° caisse	Parcelle
1102		43	374,2	<p>Tessons 1 et 2 : amphore de Narbonnaise (stockage) ; pâte semi-fine calcaire beige rosé, voile blanc, Gauloise 3/4 ; fragments de panses (50-100+).</p> <p>Tessons 3 à 12 : amphore régionale (stockage) ; pâte brune rouge à cœur gris foncé et engobe blanc (70-140). Tessons 13 à 20 : commune sombre sableuse locale ; pot (cuisson) ; panses avec dépôts charbonneux (0-200+).</p> <p>Tesson 21 : sigillée d'Argonne ; coupe (service) ; Drag. 33/Lez. 36/Che-net 310a ; pâte et surfaces orangées (170-290). Tesson 22 : <i>terra nigra</i> du Centre ; coupe tripode (cuisson) ; lustrage, pâte grise semi-kaolinifique ; CH.820/Menez 63 (200-290) ; Tessons 23 et 24 : sigillée de Lezoux ; forme ouverte (service) ; phase 7 de Lezoux (Brulet <i>et al.</i> 2010 : 120-125) ; panses (170-240). Tesson 25 : sigillée de la Graufesenque ; coupe (service) ; vernis très brillant, fines inclusions carbonatées, caractères typiques des productions de la deuxième moitié du 1^{er} s. ; Drag. 29 (60-90). Tesson 26 : commune claire calcaire du sud de la Gaule ; coupe (service/stockage) (s.d.). Tessons 27 à 30 : commune claire sableuse ligérienne régionale ; cruche ou pot (stockage) ; dépôt calcaire indiquant que de l'eau a stagné ou chauffé à l'intérieur ; panses (0-200+). Tessons 31 à 35 : commune sombre sableuse lissée locale/régionale ; coupe tripode (cuisson) ; panses (60-200+). Tesson 36 : <i>terra nigra</i> du Centre ; coupe (service) ; Menez 69 (bord réoxydé) (50-150). Tessons 37 et 38 : commune claire sableuse ligérienne à engobe rouge régionale ; pot (stockage) ; panses (50-200+). Tesson 39 : commune sombre sableuse locale ; pot (cuisson) ; panse (0-200+). Tesson 40 : commune sombre sableuse locale ; coupe tripode (cuisson) ; panse (0-200+). Tesson 41 : commune claire sableuse ligérienne à engobe blanc régionale ; cruche/flacon (service/stockage) ; panse (15-200+). Tesson 42 : fine à l'éponge du Poitou ; coupe (service) ; Raimb 4, 5, 6 ou 7 ; panse (Brulet <i>et al.</i> 2010 : 262-263) (200-350). Tesson 43 : commune claire sableuse ligérienne lissée régionale ; passoire (préparation) ; panse/carène (15-200+).</p>	Mélange fin 1 ^{er} s. et 3 ^e /4 ^e s.	3	3	0613136_CA_CER_001	DP
1102		12		Ensemble contenant notamment un tronçon d'anse de pichet (13e s.) et un fragment de lèvres à bandeau (13a). Le lot contient un minimum de quatre tessons de pots à encens assurés, et le lot entier peut être des pots à encens.	Première moitié du 13e s.	3	3	0613136_CA_CER_001	DP

Inventaire de la terre cuite architecturale

US	Fait	NR	PR (g)	Identification	Observations	Séquence	Phase	N° caisse	Parcelle
1001		1	140		Carreau	6	5	0613136_CA_TCA_001	DP
1003		2	124		Un morceau de terre cuite indéterminée moderne ; un morceau de terre cuite indéterminée médiévale ou moderne.	6	5	0613136_CA_TCA_001	DP
1010	102	33	691		Carreaux modernes, un fragment d'imbrex ?	6	5	0613136_CA_TCA_001	DP
1013		29	2045		4 carreaux épais ; 25 fragments assez divers d'aspect, au moins deux bords de tegulae. Deux sacs.	1	1	0613136_CA_TCA_003	DP
1014		11	1995		Au moins une imbrex et trois bords de tegulae qui semblent antiques ; une imbrex.	1	1	0613136_CA_TCA_003	DP
1023		1	255		Tegula en place, à plat.	4	4	0613136_CA_TCA_003	DP
1025		20	5423		Terres cuites antiques, au moins une imbrex, sept bords de tegulae, des fragments de tegulae.	1	1	0613136_CA_TCA_001	DP
1026		3	33		Fragments de terres cuites indéterminées.	1	1	0613136_CA_TCA_001	DP
1039	108	4	70		Un fragment d'imbrex antique, le reste indéterminé	3	3	0613136_CA_TCA_001	DP
1069	114	26	1042		Lot fragmenté, au moins un bord de tegula, le reste est assez diversifié dans l'aspect, les pâtes et leurs couleurs.	3	3	0613136_CA_TCA_003	DP
1085	122	1	10		Un fragment de carreau	5	4	0613136_CA_TCA_003	DP
1088		2	45		Carreaux indéterminés	4	4	0613136_CA_TCA_001	DP
1102		31	6214		Terres cuites essentiellement antiques. Remblai, mais proche de la structure de chauffe (US 1025), les terres cuites peuvent provenir en partie de cet ensemble (distinction non faite en début de fouille), sept tegulae, des carreaux récents. retirer le poids d'une caisse	3	3	0613136_CA_TCA_002	DP

US	Fait	Iso/Lot	Matière	Catégorie	Identification	Description	Long. (mm)	Larg. (mm)	Haut. (mm)	Masse (g)	NR	NMI	Datation	Caisse	Parcelle
1003			Fer	Éléments d'assemblage et de serrurerie	Clou	Clou à tête carrée	46	13		20	1	1		0613136_CA_DIV_001	DP
1010	102		Fer	Éléments d'assemblage et de serrurerie	Clous	Clous et fragments de clous				54	8	8		0613136_CA_DIV_001	DP
1010	102		Alliage cuivreux	Indéterminé	Indéterminé	Fragments de tiges				<1	5	5		0613136_CA_DIV_001	DP
1010	102		Verre	Indéterminé	Indéterminé	Fragments indéterminés				2	3	3		0613136_CA_DIV_001	DP
1010	102		Bois	Indéterminé	Indéterminé	Plusieurs fragments fins de bois (restes de planches de cerceaux ?)				<1	6	6		0613136_CA_DIV_001	DP
1013			Fer	Éléments d'assemblage et de serrurerie	Clou	Clou à tête carrée	100	20		65	1	1		0613136_CA_DIV_001	DP
1052			Fer	Indéterminé	Indéterminé	Fragments indéterminés				<1	2	2		0613136_CA_DIV_001	DP
1069	114		Fer	Indéterminé	Indéterminé	Élément ovoïde	45	40		64	1	1		0613136_CA_DIV_001	DP
1102			Fer	Éléments d'assemblage et de serrurerie	Clou	Tête de clou	17		18	7	1	1		0613136_CA_DIV_001	DP
1102			Alliage cuivreux	Indéterminé	Indéterminé	Élément carré plat et fin	14	12		<1	1	1		0613136_CA_DIV_001	DP

Inventaire du mobilier lithique

US	Fait	Type de pierre	Interprétation	Description	Long. (mm)	Prof. (mm)	Haut. (mm)	Séquence	Phase	N° caisse	Parcelle
1010	102	Schiste ardoisier	Construction	1 fragment de schiste ardoisier	35		20	6	5	0613136_CA_DIV_001	DP
1049	110	Multiple	Construction	1 bloc calcaire taillé (PR = 290 g) ; 1 fragment de schiste ardoisier (PR = 78 g). Traces de taille sur le bloc de calcaire.				7	5	0613136_CA_DIV_001	DP

Inventaire du mobilier faunique

US	Fait	NR	PR (g)	Observations	Séquence	Phase	N° caisse	Parcelle
1010	102	5	149		6	5	0613136_CA_DIV_001	DP
1013		1	1		1	1	0613136_CA_DIV_001	DP
1069	114	1	29		3	3	0613136_CA_DIV_001	DP
1102		6	20		3	3	0613136_CA_DIV_001	DP

Inventaire des ossements humains

US	Fait	NR	PR (g)	Observations	Séquence	Phase	N° caisse	Parcelle
1069	114	1	6		3	3	0613136_CA_DIV_001	DP
1102		15	51		3	3	0613136_CA_DIV_001	DP

Inventaire du prélèvement

US	Fait	NR	PR (g)	Observations	Séquence	Phase	N° caisse	Parcelle
1010	102	1	3	Fragment de charbon	6	5	0613136_CA_DIV_001	DP

Inventaire des photographies

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_001	Vue de la section de la tranchée I immédiatement au nord de l'embranchement du portail de l'église	Ambiance	Sud-Est	1016, 1017, 1020, 1021		1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_002	Vue du fond de la tranchée I immédiatement au nord de l'embranchement du portail de l'église	Oblique	Est	1028, 1098, 1099	124	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_003	Vue du fond de la tranchée I immédiatement au nord de l'embranchement du portail de l'église	Oblique	Est	1016, 1017, 1020, 1021, 1028, 1098, 1099	124	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_004	Vue de la coupe est au droit de l'embranchement du portail de l'église	Coupe	Est	1016, 1017, 1020, 1021		1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_005	Vue du pied de la coupe est au droit de l'embranchement du portail de l'église	Oblique	Sud-Est	1016, 1017, 1020, 1021		1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_006	Vue du pied de la coupe est au droit de l'embranchement du portail de l'église	Oblique	Sud-Est	1016, 1017, 1020, 1021		1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_007	Vue du pied de la coupe est au droit de l'embranchement du portail de l'église	Oblique	Nord-Est	1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	109	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_008	Vue serrée du pied de la coupe est au droit de l'embranchement du portail de l'église	Oblique	Nord-Est	1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	109	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_009	Vue de la coupe est immédiatement au sud de l'embranchement du portail de l'église	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033, 1016, 1017, 1020, 1021	106	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_010	Vue serrée de la coupe est immédiatement au sud de l'embranchement du portail de l'église	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033, 1016, 1017, 1020, 1021	106, 109	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_011	Vue de la fondation de maçonnerie F 106 à son apparition en coupe est	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033, 1016, 1017, 1020, 1021	106, 109	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_012	Vue de la coupe est en partie sud de la tranchée I	Oblique	Est	1046, 1047	111	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_013	Vue générale de la partie sud de la tranchée I	Oblique	Sud-Est			1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_014	Vue serrée de la partie sud de la tranchée I	Oblique	Sud-Est			1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_015	Vue générale de l'embranchement du portail de l'église et de la coupe sous-jacente	Oblique	Est	1016, 1017, 1020, 1021		1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_016	Vue de détail de la stratification sous l'embranchement du portail de l'église	Coupe	Est	1016, 1017, 1020, 1021		1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_017	Vue d'ensemble de la fosse ossuaire F 102 après terrassement	Coupe	Ouest	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_018	Vue serrée de la fosse ossuaire F 102 après terrassement	Coupe	Ouest	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_019	Vue d'ensemble de la fosse ossuaire F 102 après terrassement	Coupe	Sud-Ouest	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_020	Vue serrée sur la base de la fosse ossuaire F 102 après terrassement	Coupe	Sud-Ouest	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_021	Vue de la surface de F 102 après premier nettoyage	Oblique	Ouest	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laure Ziegler
0613136_022	Vue de la surface de F 102 après premier nettoyage	Plan	Zénitale	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laurine Guyot
0613136_023	Vue serrée sur la base de la fosse ossuaire F 102 après terrassement	Coupe	Sud-Ouest	1009, 1010	102	1	26/07/2022	Laurine Guyot
0613136_024	Log 1	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_025	Log 1	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_026	Log 1	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_027	Log 1	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_028	Log 2	Coupe	Est	1012, 1013, 1014, 1015		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_029	Log 2	Coupe	Est	1012, 1013, 1014, 1015		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_030	Log 2	Coupe	Est	1012, 1013, 1014, 1015		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_031	Log 2	Coupe	Est	1012, 1013, 1014, 1015		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_032	Log 2	Coupe	Est	1012, 1013, 1014, 1015		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_033	Log 2	Coupe	Est	1012, 1013, 1014, 1015		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_034	Log 3	Coupe	Est	1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_035	Log 3	Coupe	Est	1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_036	Log 3	Coupe	Est	1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023		1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_037	Vue générale de la terre céramique (US 1102) et du fossé médiéval (F 122) séparés par l'US 1008 (ne pas tenir compte des numéros)	Plan	Zénitale	1008, 1102	122	1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_038	Vue générale de la terre céramique (US 1102) et du fossé médiéval (F 122) séparés par l'US 1008 (ne pas tenir compte des numéros)	Plan	Zénitale	1008, 1102	122	1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_039	Vue générale de la terre céramique (US 1102) et du fossé médiéval (F 122) séparés par l'US 1008 (ne pas tenir compte des numéros)	Plan	Zénitale	1008, 1102	122	1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_040	Vue générale de la terre céramique (US 1102) et du fossé médiéval (F 122) séparés par l'US 1008 (ne pas tenir compte des numéros)	Plan	Zénitale	1008, 1102	122	1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_041	Vue générale de la partie nord de la tranchée 1 après premier nettoyage ; les numéros de faits ne sont plus corrects	Plan	Zénitale	1009, 1010, 1014, 1034, 1035, 1036	102, 107	1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_042	Vue générale de la partie nord de la tranchée 1 après premier nettoyage ; les numéros de faits ne sont plus corrects	Plan	Zénitale	1009, 1010, 1014, 1034, 1035, 1036	102, 107	1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_043	Vue générale de la terre céramique US 1102 (alors enregistrée comme F 101) à l'est de la tranchée délimitée à l'ouest par l'US 1008	Oblique	Nord	1008, 1102		1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_044	Vue générale de la fosse (?) F 101 à l'est de la tranchée délimitée à l'ouest par l'US 1008	Oblique	Nord	1008, 1102		1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_045	Vue générale de la fosse (?) F 101 à l'est de la tranchée délimitée à l'ouest par l'US 1008	Oblique	Nord	1008, 1102		1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_046	Vue de détail des structures apparaissant en partie nord de la tranchée 1 après premier nettoyage (F 101 est annulée, F 104 est désormais F 107)	Oblique	Nord	1034, 1035, 1036, 1102	107	1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_047	Vue de détail des structures apparaissant en partie nord de la tranchée 1 après premier nettoyage (F 104 est désormais F 107)	Oblique	Nord	1034, 1035, 1036, 1102	107	1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_048	Vue centrée sur l'amas d'os présents dans la fosse ossuaire F 102	Oblique	Ouest	1009, 1010	102	1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_049	Vue centrée sur l'amas d'os présents dans la fosse ossuaire F 102	Oblique	Ouest	1009, 1010	102	1	27/07/2022	Laurine Guyot

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_050	Vue centrée sur l'amas d'os présents dans la fosse ossuaire F 102	Oblique	Ouest	1009, 1010	102	1	27/07/2022	Laurine Guyot
0613136_051	Vue de détail sur l'amas d'enduits peints jetés en vrac dans la fosse F 103	Plan	Zénitale	1014	103	1	27/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_052	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_053	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_054	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_055	Vue serrée des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_056	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_057	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_058	Vue serrée et centrée sur l'US 1025 des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_059	Vue serrée des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_060	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_061	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_062	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_063	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_064	Vue serrée et centrée sur l'US 1026 des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_065	Vue des deux unités stratigraphiques antiques (?) situées en partie nord de la tranchée 1	Plan	Zénitale	1025, 1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_066	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_067	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_068	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_069	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_070	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_071	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_072	Vue de l'US 1026 après dégagement	Plan	Zénitale	1026		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_073	Vue du fond de la tranchée 1 à hauteur du réseau d'assainissement dégagé	Oblique	Nord	1027, 1028		1	28/07/2022	Ombline Grosbois

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_074	Vue du fond de la tranchée 1 à hauteur du réseau d'assainissement dégagé	Oblique	Nord	1027, 1028		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_075	Vue du fond de la tranchée 1 à hauteur du réseau d'assainissement dégagé	Oblique	Nord	1027, 1028		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_076	Vue du fond de la tranchée 1 à hauteur du réseau d'assainissement dégagé	Oblique	Nord	1027, 1028		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_077	Vue en plan de l'US 1029	Plan	Zénitale	1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_078	Vue en plan de l'US 1029	Plan	Zénitale	1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_079	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_080	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_081	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_082	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_083	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_084	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_085	Log 4	Coupe	Ouest	1000, 1001, 1002, 1003, 1029		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_086	Vue des conditions de travail sous les fourreaux des réseaux	Ambiance	Nord			1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_087	Vue de l'US 1081	Plan	Zénitale	1081		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_088	Vue de l'US 1081	Plan	Zénitale	1081		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_089	Vue de l'US 1081	Plan	Zénitale	1081		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_090	Vue de l'US 1081	Plan	Zénitale	1081		1	28/07/2022	Ombline Grosbois
0613136_091	Vue des sépultures F 107 et F 108 après fouille	Plan	Zénitale	1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039	107, 108	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_092	Vue des sépultures F 107 et F 108 après fouille	Plan	Zénitale	1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039	107, 108	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_093	Vue des sépultures F 107 et F 108 après fouille	Oblique	Nord-Ouest	1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039	107, 108	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_094	Vue des sépultures F 107 et F 108 après fouille	Oblique	Nord-Ouest	1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039	107, 108	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_095	Vue de F 107 après fouille	Plan	Zénitale	1034, 1035, 1036	107	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_096	Vue de détail sur la région pelvienne de F 107	Plan	Zénitale	1034, 1035, 1036	107	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_097	Vue de détail sur la main gauche et le fémur gauche de F 107	Plan	Zénitale	1034, 1035, 1036	107	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_098	Vue de détail sur les genoux de F 107	Plan	Zénitale	1034, 1035, 1036	107	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_099	Vue générale de F 108	Plan	Zénitale	1037, 1038, 1039	108	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_100	Vue de détail sur la cheville gauche de F 108	Plan	Zénitale	1037, 1038, 1039	108	1	28/07/2022	Matthieu Lœuillet
0613136_101	Vue générale de F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_102	Vue générale de F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_103	Vue générale de F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_104	Vue générale de F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_105	Vue générale de F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_106	Vue de détail sur le grand bloc intégré dans F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_107	Vue de détail sur le grand bloc intégré dans F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_108	Vue de détail sur le grand bloc intégré dans F 106	Coupe	Est	1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_109	Vue de la coexistence entre les niveaux récents de chaussées (pavés et enrobé) et la base de l'élevation du contrefort F 106	Coupe	Est	1000, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_110	Vue de la coexistence entre les niveaux récents de chaussées (pavés et enrobé) et la base de l'élevation du contrefort F 106	Coupe	Est	1000, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_111	Vue de l'insertion de l'US 1000 sur F 106	Coupe	Est	1000, 1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_112	Vue de l'insertion de l'US 1000 sur F 106	Coupe	Est	1000, 1030, 1031, 1032, 1033	106	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_113	Vue de la jonction entre F 106 et F 109	Coupe	Est	1031, 1032, 1033, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	106, 109	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_114	Vue de la jonction entre F 106 et F 109	Coupe	Est	1031, 1032, 1033, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	106, 109	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_115	Vue de la jonction entre F 106 et F 109	Coupe	Est	1031, 1032, 1033, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	106, 109	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_116	Vue de la jonction entre F 106 et F 109	Coupe	Est	1031, 1032, 1033, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	106, 109	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_117	Vue de la jonction entre F 106 et F 109	Coupe	Est	1031, 1032, 1033, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045	106, 109	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_118	Vue de F 110 après nettoyage	Coupe	Est	1048, 1049, 1050	110	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_119	Vue de F 110 après nettoyage	Coupe	Est	1048, 1049, 1050	110	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_120	Vue de F 110 après nettoyage	Coupe	Est	1048, 1049, 1050	110	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_121	Vue de F 111 après nettoyage	Coupe	Est	1046, 1047	111	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_122	Vue de F 111 après nettoyage	Coupe	Est	1046, 1047	111	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_123	Vue de l'angle nord-ouest de la cuve F 115 (enregistré alors comme F 112 ; numéro annulé)	Coupe	Est	1058, 1059	115	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_124	Vue de F 117 après nettoyage (enregistré alors comme F 113 ; numéro annulé)	Coupe	Est	1064, 1065	117	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_125	Vue de F 117 après nettoyage (enregistré alors comme F 113 ; numéro annulé)	Coupe	Est	1064, 1065	117	1	28/07/2022	Joris Moron
0613136_126	Log 5 (en réalité une coupe)	Coupe	Ouest	1000, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_127	Log 5 (en réalité une coupe)	Coupe	Ouest	1000, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095		1	28/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_128	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_129	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_130	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_131	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_132	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_133	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_134	Vue de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_135	Vue serrée de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_136	Vue serrée de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_137	Vue serrée de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_138	Vue serrée de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_139	Vue serrée de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_140	Vue serrée de la sépulture F 114 après nettoyage	Plan	Zénitale	1067, 1068, 1069	114	1	29/07/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_141	Vue du contact méridional entre F 110 et les niveaux encaissants	Coupe	Ouest	1048, 1049, 1050	110	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_142	Vue de la partie basse de F 110	Coupe	Ouest	1048, 1049, 1050	110	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_143	Vue de la partie basse de F 110	Coupe	Ouest	1048, 1049, 1050	110	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_144	Vue de la partie basse de F 110	Coupe	Ouest	1048, 1049, 1050	110	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_145	Vue du contact méridional entre F 110 et les niveaux encaissants	Coupe	Ouest	1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055	110	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_146	Vue du contact méridional entre F 110 et les niveaux encaissants	Coupe	Ouest	1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055	110	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_147	Vue du mur ouest de la cuve ou citerne F 115 après nettoyage	Plan	Zénitale	1058	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_148	Vue du mur ouest de la cuve ou citerne F 115 après nettoyage	Plan	Zénitale	1058	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_149	Vue du mur sud de la cuve ou citerne F 115 et de F 117	Coupe	Est	1057, 1060, 1064, 1065	115, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_150	Vue du mur sud de la cuve ou citerne F 115 et de F 117	Coupe	Sud-Est	1057, 1060, 1064, 1065	115, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_151	Vue du mur sud de la cuve ou citerne F 115 et de F 117	Coupe	Sud-Est	1057, 1060, 1064, 1065	115, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_152	Vue du mur sud de la cuve ou citerne F 115 et de F 117	Coupe	Sud-Est	1057, 1060, 1064, 1065	115, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_153	Vue du revêtement interne en mortier de tuileau sur le mur sud de la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud	1060	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_154	Vue du revêtement interne en mortier de tuileau sur le mur sud de la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud	1060	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_155	Vue du revêtement interne en mortier de tuileau sur le mur sud de la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud	1060	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_156	Vue du revêtement interne en mortier de tuileau sur le mur sud de la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud	1060	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_157	Vue du revêtement interne en mortier de tuileau sur le mur sud de la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud	1060	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_158	Vue de l'angle nord-ouest de la cuve F 115	Plan	Zénitale	1058	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_159	Vue de l'angle nord-ouest de la cuve F 115	Plan	Zénitale	1058	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_160	Vue fragmentaire de l'arrachement du mur nord de la cuve ou citerne F 115	Coupe	Ouest	1059	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_161	Vue de la jonction entre les parties subsistantes des murs nord et ouest de la cuve ou citerne F 115	Oblique	Nord-Est	1058, 1059	115	1	29/07/2022	Joris Moron

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_162	Vue de la jonction entre les parties subsistantes des murs nord et ouest de la cuve ou citerne F 115	Oblique	Nord-Est	1058, 1059	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_163	Vue de la relation physique entre la cuve ou citerne F 115 et le fond de tranchée (de réseau ?) F 116	Coupe	Sud	1058, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_164	Vue de la relation physique entre la cuve ou citerne F 115 et le fond de tranchée (de réseau ?) F 116	Coupe	Sud	1058, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_165	Vue de la partie subsistante du mur sud de la cuve ou citerne F 115	Plan	Zénitale	1057	115	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_166	Vue de la possible tranchée de réseau ancienne F 116	Coupe	Sud	1063, 1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_167	Vue de la possible tranchée de réseau ancienne F 116	Coupe	Sud	1063, 1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_168	Vue de la possible tranchée de réseau ancienne F 116	Coupe	Sud	1063, 1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_169	Vue de la possible tranchée de réseau ancienne F 116	Coupe	Sud	1063, 1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_170	Vue de la possible tranchée de réseau ancienne F 116	Coupe	Sud	1063, 1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_171	Vue de détail d'un trou circulaire foré dans un des blocs de l'aqueduc de 1841-1842	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_172	Vue de la possible tranchée de réseau ancienne F 116	Coupe	Sud	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_173	Vue d'ensemble des maçonneries sud et ouest de la cuve ou citerne F 115 et de l'aqueduc de 1841-1842	Coupe	Sud-Est	1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1071	115, 116, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_174	Vue d'ensemble des maçonneries sud et ouest de la cuve ou citerne F 115 et de l'aqueduc de 1841-1842	Coupe	Sud-Est	1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1071	115, 116, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_175	Vue d'ensemble des maçonneries sud et ouest de la cuve ou citerne F 115 et de l'aqueduc de 1841-1842	Coupe	Sud-Est	1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1071	115, 116, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_176	Vue d'ensemble des maçonneries sud et ouest de la cuve ou citerne F 115 et de l'aqueduc de 1841-1842	Coupe	Sud-Est	1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1071	115, 116, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_177	Vue d'ensemble des maçonneries sud et ouest de la cuve ou citerne F 115 et de l'aqueduc de 1841-1842	Coupe	Sud-Est	1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1071	115, 116, 117	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_178	Vue de détail d'un trou circulaire foré dans un des blocs de l'aqueduc de 1841-1842	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_179	Vue de détail d'un trou circulaire foré dans un des blocs de l'aqueduc de 1841-1842 dans son proche environnement	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_180	Vue de détail d'un trou circulaire foré dans un des blocs de l'aqueduc de 1841-1842 dans son proche environnement	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_181	Vue de détail d'un trou circulaire foré dans un des blocs de l'aqueduc de 1841-1842	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_182	Vue de détail d'un trou circulaire foré dans un des blocs de l'aqueduc de 1841-1842	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_183	Vue du blocage du parement nord de l'aqueduc de 1841-1842 (identification assez incertaine)	Coupe	Sud	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_184	Vue du blocage du parement nord de l'aqueduc de 1841-1842 (identification assez incertaine)	Coupe	Sud	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_185	Vue du blocage du parement nord de l'aqueduc de 1841-1842 (identification assez incertaine)	Coupe	Sud	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Tranchée	Date	Auteur
0613136_186	Vue de F 116	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_187	Vue de F 116	Plan	Zénitale	1071	116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_188	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_189	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_190	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_191	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_192	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_193	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1063, 1071	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_194	Vue générale des maçonneries présentes à l'extrémité sud de la tranchée I	Oblique	Sud-Est	1057, 1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1066, 1070, 1071	115, 116, 117, 118	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_195	Vue générale du passage de la buse en béton à travers la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud-Est	1057, 1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1066, 1070, 1071	115, 116, 117, 118	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_196	Vue de la relation physique entre la tranchée de réseau ancienne F 116 dans son proche environnement	Coupe	Sud	1057, 1058, 1060, 1066, 1070	115, 116	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_197	Vue générale du passage de la buse en béton F 118 à travers la cuve ou citerne F 115	Coupe	Sud-Est	1057, 1058, 1060, 1063, 1064, 1065, 1066, 1070, 1071	115, 116, 117, 118	1	29/07/2022	Joris Moron
0613136_198	Coupe I	Coupe	Est	1084, 1085, 1086, 1087, 1088	122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_199	Coupe I	Coupe	Est	1084, 1085, 1086, 1087, 1088	122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_200	Coupe I	Coupe	Est	1084, 1085, 1086, 1087, 1088	122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_201	Vue de la partie basse de la coupe I	Coupe	Est	1084, 1085, 1086, 1087, 1088	122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_202	Vue de la partie basse de la coupe I	Coupe	Est	1084, 1085, 1086, 1087, 1088	122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_203	Vue générale de la partie centrale de la tranchée I	Ambiance	Sud	1098	124	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_204	Vue générale de la partie nord de la tranchée I	Ambiance	Nord			1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_205	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_206	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_207	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_208	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_209	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_210	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_211	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_212	Vue générale du fossé médiéval F 122	Oblique	Est		122	1	01/08/2022	Benjamin Lefèvre
0613136_213	Enduits peints provenant de l'US 1014	Mobilier	Zénitale				09/11/2022	Benjamin Lefèvre

Inventaire des documents graphiques

Numéro de minue	Numéro de planche	Contenu	Description	Échelle	US	Altitude (m NGF)	Support	Format	Auteur
1	1	plan	Relevé par triangulation au décimètre des 15 m septentrionaux de la tranchée 1.	1/50e	1096		Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Ombline Grosbois
2	1	plan	Relevé par triangulation au décimètre de la section de la tranchée comprise entre +15 m et +34,5 m depuis le nord.	1/50e	1028, 1098, 1099		Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Ombline Grosbois
3	2	plan	Relevé par triangulation au décimètre de la section de la tranchée 1 comprise entre +30 m et +45 m depuis le nord.	1/50e	1028, 1098, 1099		Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Ombline Grosbois
4	2	plan	Relevé par triangulation au décimètre des 13,70 m méridionaux de la tranchée 1.	1/50e	1029		Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Ombline Grosbois
5	3	plan	Relevé par triangulation au décimètre des structures présentes dans la tranchée 1 entre +8 m et +17 m.	1/20e	1008, 1009, 1010, 1014, 1015, 1024, 1026, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1067, 1068, 1069, 1102		Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Ombline Grosbois
6	4	coupe	Relevé du log 5 (en réalité la coupe 2) réalisé à l'extrémité sud de la tranchée 1.	1/20e	1000, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095	108,43	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre
7	5	coupe	Relevé de la section entre 0 m et +7 m de la coupe est de la tranchée 1.	1/20e	1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081	108,24	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Sébastien Jesset
8	5	coupe	Relevé de la section entre +7 m et +13 m de la coupe est de la tranchée 1.	1/20e	1084, 1085, 1086, 1087, 1088	108,24	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Sébastien Jesset
9	6	log	Log 1	1/20e	1000, 1001, 1002, 1003	109,18	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre
10	6	log	Log 2	1/20e	1012, 1013, 1014	109,24	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre
11	6	log	Log 3	1/20e	1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023	108,71	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre

Numéro de minue	Numéro de planche	Contenu	Description	Échelle	US	Altitude (m NGF)	Support	Format	Auteur
12	6	log		1/20e	1000, 1001, 1002, 1003, 1029	108,56	Papier millimétré opaque	A3	Benjamin Lefèvre, Omblin Grosbois
13	7	dessin de mobilier	Dessin des tessons.	1/1	1025		Papier millimétré opaque	A3	Omblin Grosbois
14	8	dessin de mobilier	Dessin de la TCA de cheminée.	1/1	1025		Papier millimétré opaque	A3	Omblin Grosbois

Inventaire des contenants

Numéro de contenant	Commune	Adresse	Année	Responsable	Numéro Patriarche	Numéro d'OA	Type de matériau	Remarques
0613136_CA_CER_001	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Céramique	Intégralité du mobilier céramique de l'opération.
0613136_CA_DIV_001	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Divers	Contient le petit mobilier, les éléments lithiques et les ossements humains hors sépultures.
0613136_CA_HUM_001	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Ossements humains	Sépultures F 107, F 108 et F 114. US 1102.
0613136_CA_HUM_002	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Ossements humains	F 102 (crânes et mandibules).
0613136_CA_HUM_003	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Ossements humains	F 102 (rachis et ceintures scapulaires).
0613136_CA_HUM_004	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Ossements humains	F 102 (contient membres supérieurs et ceintures pelviennes).
0613136_CA_HUM_005	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Ossements humains	F 102 (contient les fémurs).
0613136_CA_HUM_006	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Ossements humains	F 102 (patellas, tibias, fibulas, pieds et indéterminés).
0613136_CA_PRE_001	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Prélèvement	Ensemble des enduits peints.
0613136_CA_TCA_001	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	TCA	US 1001, 1003, 1010, 1025, 1026, 1039, 1088.
0613136_CA_TCA_002	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	TCA	US 1102.
0613136_CA_TCA_003	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	TCA	US 1013, 1014, 1023, 1069, 1085.
0613136_DOC_001	Orléans	Rue Saint-Pierre-du-Martroi	2022	Benjamin Lefèvre	45234350	0613136	Documentation	Contenu détaillé ci-après.

Inventaire de la documentation numérique

Les documents numériques de cette opération ont été compilés sur un CD-ROM annexé au présent rapport sur lequel on trouvera :

- les listings des unités stratigraphiques, des structures archéologiques, des séquences, des phases, des photographies, des minutes et des différentes catégories de mobilier présentés sous forme de tableaux au format Excel ;
- les photographies numériques de l'opération ;
- les minutes de terrain numérisées au format JPEG ;
- le présent rapport aux formats PDF (standard et allégé) et InDesign 2023 ;
- le texte au format TXT de la notice scientifique pour intégration au *Bilan scientifique régional*.

Inventaire de la documentation écrite

Sont stockés dans les locaux du Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans, en attente du versement, dans une pochette cartonnée à rabats :

- les minutes de terrain ;
- les listings des unités archéologiques, des structures archéologiques, des mobiliers, des photographies et des contenants imprimés tels que mis en page dans le présent rapport.

Orléans, rue Saint-Pierre-du-Martroi

L'opération de sondage archéologique de la rue Saint-Pierre-du-Martroi d'Orléans s'est déroulée du 26 juillet au 1^{er} août 2022 préalablement à la mise en place d'un réseau de chauffage urbain. Elle a pris la forme de l'enregistrement de l'information archéologique subsistante d'une unique tranchée ouverte sans le moindre suivi sur une surface de 144 m².

Vingt structures archéologiques ont été enregistrées, et en parallèle ce sont 94 unités stratigraphiques qui ont été documentées, réparties en dix séquences, six phases et quatre périodes.

Le terrain naturel n'a pas été atteint par le sondage, se situant probablement plus de 2 m sous le fond de la tranchée. La première phase correspond à des observations ponctuelles de rejets de matériaux de construction (enduits peints, *tegula* à *oculus*) déposés autour du 3^e s. dnè. Cette phase n'a été observée qu'en fond de tranchée, au niveau de la cote inférieure du projet. La deuxième phase correspond à un unique creusement totalement indéterminé, réalisé entre les 3^e et 8^e s. et vu uniquement dans l'une des coupes. La troisième phase correspond à un secteur de l'espace funéraire organisé autour de l'église Saint-Pierre-Ensentelée/Saint-Pierre-du-Martroi à partir du 8^e s. d'après des datations ¹⁴C et jusqu'aux environs du 12^e s. Trois sépultures, mal conservées, ont pu être fouillées. La quatrième phase, couvrant les 14^e-16^e s., correspond surtout à l'établissement du fossé de la fortification des 13^e-14^e s. enclosant le bourg Dunois et dont la rue Saint-Pierre-du-Martroi paraît reprendre l'orientation. La cinquième phase, restreinte à la fin du 15^e et au début du 16^e s., correspond à la construction de l'église Saint-Pierre-du-Martroi dont les fondations des contreforts occidentaux ont pu être abordés dans les coupes est. Enfin, la sixième et dernière phase, de la fin du 18^e s. jusqu'à aujourd'hui, correspond en premier lieu à un aménagement sanitaire associé au Collège royal, à un collecteur d'égout puis à la voirie actuelle.

En dépit de conditions d'intervention difficiles en raison de l'absence de suivi du terrassement, les résultats s'avèrent assez riches et viennent utilement compléter la connaissance acquise par les opérations archéologiques antérieures pour ce secteur du centre-ville d'Orléans. Le sondage mené dans la rue Saint-Pierre-du-Martroi a ainsi montré que ce secteur, en dépit des aménagements postérieurs à l'époque moderne, possède un important potentiel archéologique.